

Arayon
 Aucelon
 Barnave
 Barsac
Beaumont-en-Diois
Beaurières
 Bellegarde-en-Diois
 Boulc
 Brette
 Chalancon
 Chamaloc
Charens
 Châtillon-en-Diois
 Die
 Establet
 Glandage
 Gumiane
 Jonchères
 La Bâtie-des-Fonds
La Motte-Chalancon
 Laval-d'Aix
 Les Prés
 Lesches-en-Diois
 Luc-en-Diois
Lus-la-Croix-Haute
 Marniac-en-Diois
 Menglon
 Mison
 Montlaur-en-Diois
 Montmaur-en-Diois
 Pennes-le-Sec
 Ponet-et-Saint-Auban
 Pontaix
 Poyols
 Pradelle
 Recoubreau-Jansac
 Rochefourchat
 Romeyer
 Rottier
 Saint-Andéol
 Saint-Dizier-en-Diois
 Sainte-Croix
 Saint-Julien-en-Quint
Saint-Nazaire-le-Désert
 Saint-Roman
 Solaure en Diois
 Vachères-en-Quint
 Valdrôme
Val-Maravel
 Volvent

DIOIS

PLAN LOCAL D'URBANISME

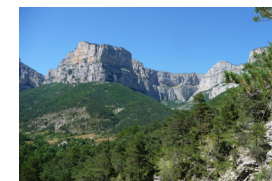
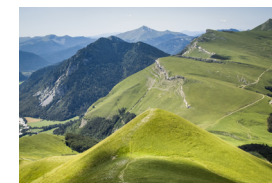
Intercommunal

Annexe 4 : analyse des incidences des zones A Urbaniser du point de vue de l'ex- ploitation agricole et de l'environnement naturel

Arrêt du projet



aux Sources de la Drôme
Communauté des Communes du Diois



ANALYSE DE L'IMPACT DES ZONES URBANISABLES DE PLUS DE 2500M² SUR L'AGRICULTURE

Nous rappelons ici que ce sont bien l'ensemble des zones AU qui sont présentées dans ce document qui sont les espaces les plus potentiellement impactant en surface pour l'agriculture.

- Les zones AU peuvent se trouver en « dent creuse » dans le tissu urbain. Elle compte en consommation de terrains d'un seul tenant dont la superficie (0,25 ha ou plus), en dépit de la situation de dent creuse et d'une destinée logique d'urbanisation (pour d'éviter l'étalement de la tâche urbaine), **d'exercer une activité agricole (même contrainte) dans le contexte particulier du Diois, où les terres agricoles sont assez rares rapportée à l'immensité du territoire** et où les terrains des principaux bourgs sont relativement fertiles (car ces bourgs ont été fondés en fonds de vallons). **Ce sont les raisons pour lesquelles il a été choisi de compter en consommation d'espaces les dents creuses dès 0,25 ha** et de la traduire en zone AU pour rationaliser au mieux le foncier.
- Attention le chiffre total du foncier présenté pour chaque commune dans ce document ne concerne que les zones AU. Certaines communes auront bien sûr davantage de foncier compté dans le tableau de la consommation foncière, puisque toutes les extensions de la tâche urbaine sont comptés dès le premier mètre carré. De plus, certaines extensions déjà réalisées, ne sont pas analysées dans ce document puisque déjà réalisées mais compte pour autant dans le foncier de la consommation d'espace.
 - Exemple 1 : Camping de Châtillon-en-Diois : Zone Ut au PLUI, UTN délivrée en 2015, traduite dans le PLU de Châtillon rentrée en approbation en 2020, PA déposé en 2024. Compte dans la consommation foncière mais n'est pas considéré comme un nouveau secteur AU, donc non justifié dans le dossier de PLUI
 - Exemple 2 : Les zones AU présentées dans ce document représente 3,1 ha au total, le tableau de consommation foncière donne 5,3. Toutes les petites surfaces en extension de la PAU sont comptés ce qui fait passer les chiffres de 3,1 de zone AU à 5,3 de consommation d'espace compté.

ANALYSE DE L'IMPACT DES ZONES URBANISABLES DE PLUS DE 2500M² SUR L'AGRICULTURE

La consommation d'espaces naturels et agricoles par commune et destinations :

Commune	Situation dans l'armature territoriale	Activité économique	Equipements publics	Emplacements réservés	Tourisme	STECAL	Logement hors PAU	Logement en PAU*
Arnayon	Communes et villages ruraux	0,00	0,00	0,00	0,00			
Aucelon	Communes et villages ruraux	0,00	0,00	0,00	0,00		0,13	
Bamave	Communes et villages ruraux	0,00	0,00	0,08	0,00	0,20	0,18	0,28
Barsac	Communes et villages ruraux	0,00	0,00	0,00	0,00		0,21	0,33
Beaumont-en-Diois	Communes et villages ruraux	0,00	0,00	0,00	0,00		0,26	0,12
Beaurières	Communes d'équilibre géographique	0,00	0,00	0,00	0,00		0,75	
Bellegarde-en-Diois	Communes d'équilibre géographique	0,00	0,00	0,00	0,00			0,34
Boulic	Communes d'équilibre géographique	0,00	0,00	0,00	0,00		1,38	0,85
Brette	Communes et villages ruraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,75	0,38	0,26
Chalancon	Communes et villages ruraux	0,00	0,00	0,00	0,00	1,77	0,09	0,02
Chamaloc	Communes et villages ruraux	0,00	0,00	0,00	0,00		0,22	0,11
Charens	Communes et villages ruraux	0,00	0,00	0,00	0,00		0,45	
Châtillon-en-Diois	Bourgs centres	0,46	0,07	0,29	2,18		2,30	3,37
Die	Die	5,42	1,58	0,00	0,00		4,39	10,59
Establet	Communes et villages ruraux	0,00	0,00	0,00	0,00		0,06	0,13
Glandage	Communes et villages ruraux	0,00	0,00	0,00	0,00		0,16	0,07
Gumiane	Communes et villages ruraux	0,00	0,00	0,00	0,00			
Jonchères	Communes et villages ruraux	0,00	0,00	0,00	0,00		0,34	0,39
La Bâtie-des-Fonds	Communes et villages ruraux	0,00	0,00	0,00	0,00		0,13	
La Motte-Chalancon	Bourgs centres	0,81	0,00	0,00	0,00		1,78	0,84
Laval-d'Aix	Communes et villages ruraux	0,00	0,00	0,00	0,00		0,29	0,03
Les Prés	Communes et villages ruraux	0,00	0,00	0,00	0,00		0,30	0,10
Lesches-en-Diois	Communes et villages ruraux	0,00	0,00	0,00	0,00		0,08	0,18
Luc-en-Diois	Bourgs centres	2,16	0,00	0,58	0,00		0,95	2,18
Lus-la-Croix-Haute	Bourgs centres	0,67	0,26	0,00	0,00		2,35	1,99
Marignac-en-Diois	Communes et villages ruraux	0,00	0,00	0,00	0,00		0,30	0,20

Rappel des consommations foncière

ANALYSE DE L'IMPACT DES ZONES URBANISABLES DE PLUS DE 2500M² SUR L'AGRICULTURE

Menglon	Communes d'appui économique	0,00	0,00	0,08	0,00			2,87
Miscon	Communes et villages ruraux	0,00	0,00	0,00	0,00		0,37	0,17
Montlaur-en-Diois	Communes et villages ruraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,12		1,43
Montmaur-en-Diois	Communes et villages ruraux	0,00	0,00	0,00	0,00			0,08
Pennes-le-Sec	Communes et villages ruraux	0,00	0,00	0,00	0,00		0,23	
Ponet-et-Saint-Auban	Communes et villages ruraux	0,00	0,00	0,00	0,00			
Pontaix	Communes et villages ruraux	0,00	0,00	0,00	0,00		0,25	0,42
Poyols	Communes et villages ruraux	0,00	0,16	0,14	0,00		0,48	
Pradelle	Communes et villages ruraux	0,00	0,00	0,00	0,00			
Recoubeau-Jansac	Communes d'appui économique	0,24	0,00	0,00	0,00		0,52	1,20
Rochefourchat	Communes et villages ruraux	0,00	0,00	0,00	0,00			
Romeyer	Communes et villages ruraux	0,00	0,00	0,05	0,00		0,29	0,26
Rottier	Communes et villages ruraux	0,00	0,00	0,00	0,00			
Saint-Andéol	Communes et villages ruraux	0,00	0,00	0,00	0,00		0,16	0,43
Saint-Dizier-en-Diois	Communes et villages ruraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,15	0,83	0,09
Sainte-Croix	Communes et villages ruraux	0,00	0,00	0,00	0,00		0,07	0,16
Saint-Julien-en-Quint	Communes d'équilibre géographique	0,00	0,00	0,00	0,00		0,09	0,03
Saint-Nazaire-le-Désert	Bourgs centres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,67	0,99	0,03
Saint-Roman	Communes et villages ruraux	0,00	0,16	0,00	0,00		0,45	0,79
Solaure en Diois	Communes d'appui économique	0,00	0,49	0,00	0,00		1,34	0,93
Vachères-en-Quint	Communes et villages ruraux	0,00	0,00	0,00	0,00		0,12	
Valdrôme	Communes d'équilibre géographique	0,00	0,00	0,03	1,10		0,49	0,23
Val-Maravel	Communes et villages ruraux	0,00	0,00	0,00	0,00		0,51	0,05
Volvent	Communes et villages ruraux	0,00	0,00	0,00	0,00		0,29	0,04
Surfaces totales		9,76	2,72	1,24	3,28	3,67	24,95	31,57
Consommation d'espaces naturels et agricoles 55,46* ha		*Parmi les terrains nus classés en zone constructible en dent creuse de l'espace bâti, ceux de 0,25 ha ou plus totalisent 9,84 ha : 55 ;46 ha = les surfaces en extension de l'enveloppe urbaine (ou ex-nihilo) + 9,84 ha de dents creuses de 0,25 ha ou plus.						

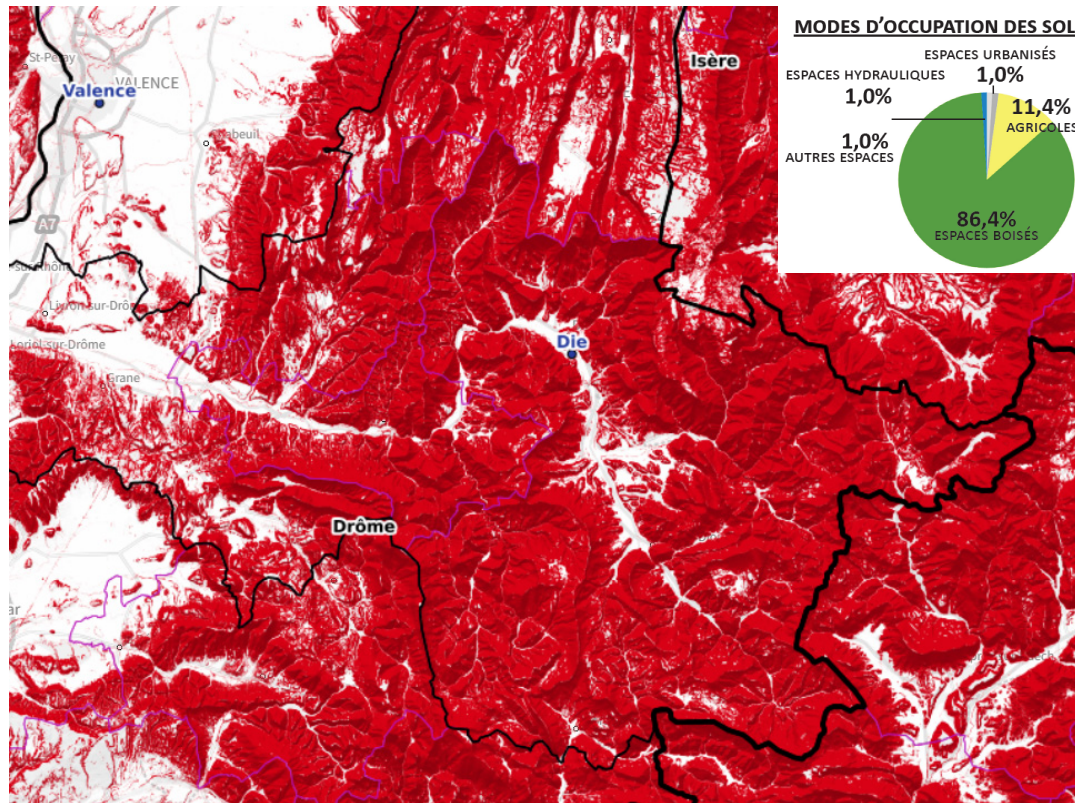
Rappel des consommations foncière



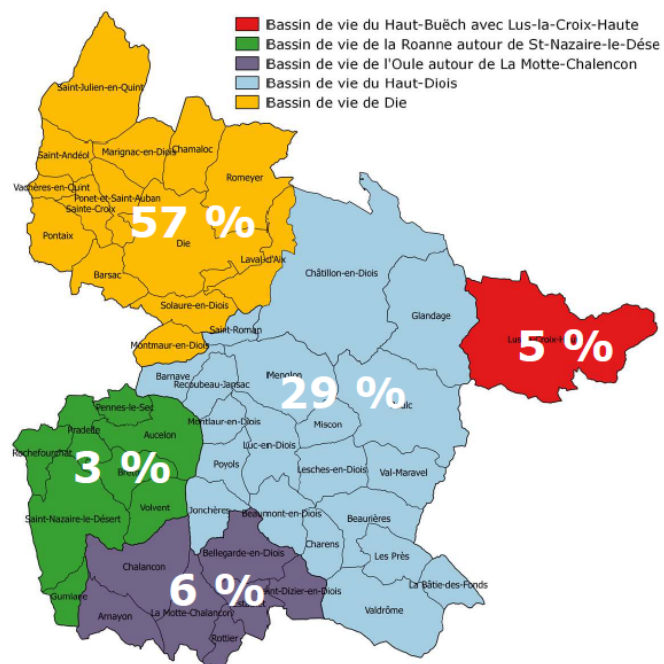
DOCUMENT RESSOURCE

- Réalisation du diagnostic agricole du Plan Alimentaire Territorial par la Chambre d'Agriculture du Diois
- Enquête agricole du PLUI
- Enquête agricole de la commune de Die

CULTURES AGRICOLES DES TERRES DU DIOIS



POTENTIEL AGRICOLE DES TERRES DU DIOIS « TRÈS ÉLEVÉ » ET « ASSEZ ÉLEVÉ »



- ❖ Etude des potentialités agronomiques des sols réalisées par la CA 26 en 2021: Analyse pédologique sur les typologies de sols inventoriées dans GIS-SOL (INRAE)
 - Approche réalisée par bassin de vie
 - Ci contre la carte des bassins de vie
- ❖ Cette analyse n'enlève rien au potentiel de valorisation agricole des marnes en coteaux qui accueillent l'AOP Clairette et Châtillon, ni d'éventuels « champs de cailloux » qui accueillent des Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales ; produits à Haute Valeur Ajoutée.
- ❖ Néanmoins la Loi Montagne cadrant strictement l'étalement des villes et villages à la continuité urbaine, les coteaux et champs de montagne sont de fait plus exposés à la déprise agricole qu'à l'avancée de l'urbanisation.
- ❖ Ce sont bien les Fluviosols et Fersiasols en fond de vallée qui bordent les villes et villages du Diois qui intéressent le Plan Local d'Urbanisme Intercommunale dans l'analyse de ces incidences sur les surfaces agricoles.

TABLEAU D'ANALYSE DES SOLS (DIAG CA 26 PAT DIOIS)

Exemple : Bassin de Die

Légende : Tf : très faible, f : faible, M : moyen, Ae : assez élevé, TE : très élevé.

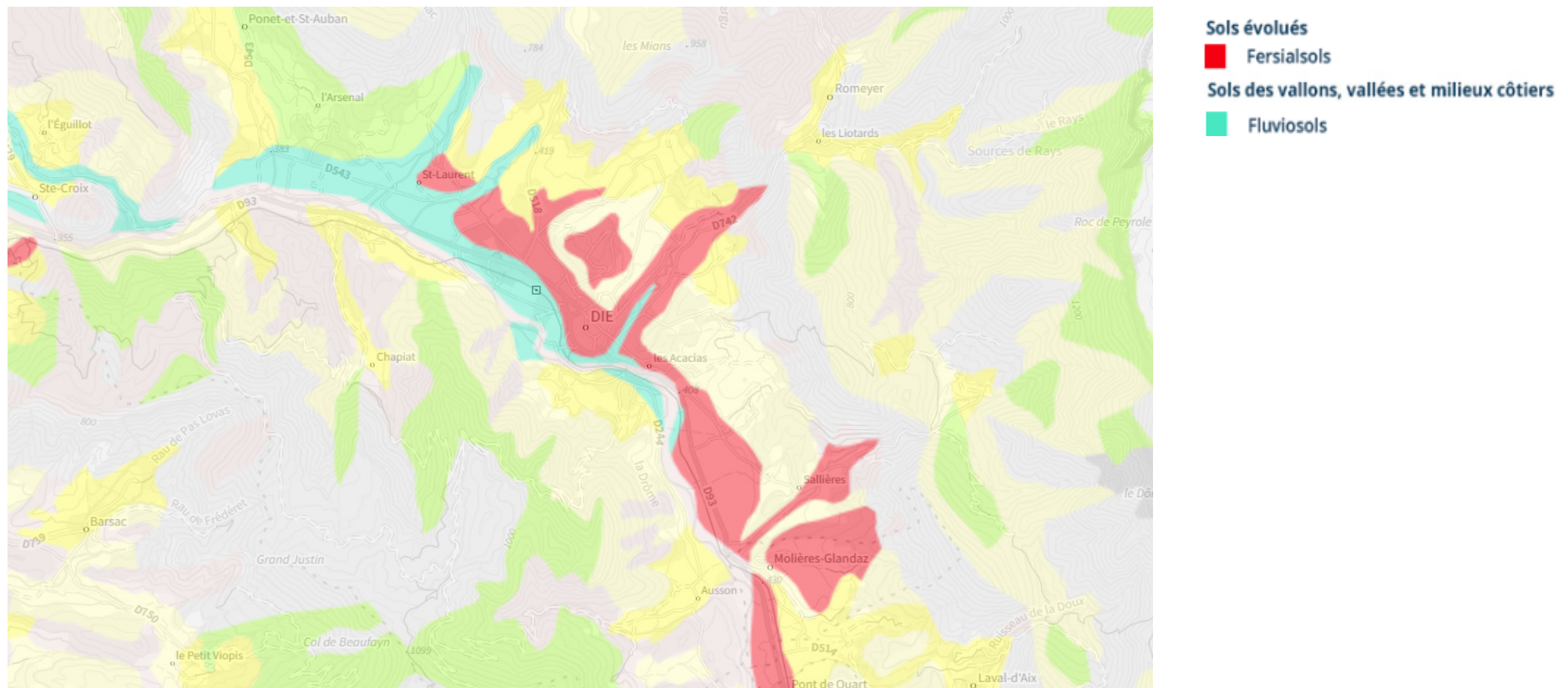
UCS	Dénomination UCS	% UCS	Superficie UCS (ha)	UTS	Dénomination agronomique UTS	% dans l'UCS	Superficie UTS (ha)	Potentiel
12	Régosols bruts d'érosion et lithosols sur calcaire argileux	11	3395	29	Sol très superficiel, affleurement rocheux	80	2716	Tf
				30	Sol très superficiel, affleurement rocheux	20	679	Tf
15	Colluviosols carbonatés peu humifères caillouteux pachiques sur éboulis de calcaire dur stabilisé et marnes	10	3068	33	Limon sablo-argileux, profond, caillouteux, calcaire, de colluvions de calcaires durs	100	3068	f à Ae
20	Rendosols lithiques, calcosols et brunisols sur calcaire argileux	9	2952	46	Sol très superficiel, affleurement rocheux	70	2067	Tf
				47	Limon argilo-sableux, moyennement profond, faiblement caillouteux, calcaire, de calcaires argileux	20	590	M
				48	Argile limoneuse, moyennement profonde, faiblement caillouteuse, neutre, de calcaires argileux	10	295	M
30	Régosols, rendosols et calcosols sur marnes jaunes	8	2433	73	Sol très superficiel, affleurement rocheux	35	852	Tf
				74	Limon argilo-sableux, superficiel, moyennement caillouteux, calcaire, de marnes jaunes et de calcaires	50	1216	f
				75	Limon argilo-sableux, peu profond, moyennement caillouteux, calcaire, de marnes jaunes	15	365	f à M
31	Lithosols, régosols et calcosols sur calcaires marneux	6	1792	76	Sol très superficiel, affleurement rocheux	35	627	Tf
				77	Sol très superficiel	50	896	Tf
				78	Calcosol, de calcaires marneux	15	269	M

UCS	Dénomination UCS	% UCS	Superficie UCS (ha)	UTS	Dénomination agronomique UTS	% dans l'UCS	Superficie UTS (ha)	Potentiel
35	Régosols, rendosols et calcosols sur marnes schisteuses noires	5	1734	82	Sol très superficiel, affleurement rocheux	30	520	Tf
				83	Argile limoneuse, superficielle, très faiblement caillouteux, calcaire, de marnes noires	50	867	f
				84	Limon argilo-sableux, moyennement profond, caillouteux, calcaire, de marnes noires	20	347	M
37	Rendosols et calcosols colluviques sur marnes schisteuses noires	3	822	88	Argile limoneuse, peu profonde, très faiblement caillouteux, calcaire, de marnes noires	70	575	f
				89	Limon argilo-sableux, moyennement profond, caillouteux, calcaire, de colluvions de marnes noires	30	247	Ae
40	Calcosols colluvio-fluviaux des cônes de déjection et bas de versants	10	3029	95	Limon argilo-sableux, moyennement profond, caillouteux, calcaire, issu d'alluvions et colluvions	100	3029	Ae
44	Calcosols et fersiasols fluviaux calcaires des terrasses et cônes de déjection d'alluvions anciennes	3	834	100	Limon sablo-argileux, moyennement profond, caillouteux, calcaire, d'alluvions anciennes et terrasses en montagne	40	333	Ae
				101	Limon sablo-argileux, peu profond, caillouteux, calcaire, de terrasses alluviales	60	501	Ae
46	Fluviosols calcaires d'alluvions récentes	3	906	103	Limon argilo-sableux, profond, très faiblement caillouteux, calcaire, d'alluvions récentes	100	906	TE

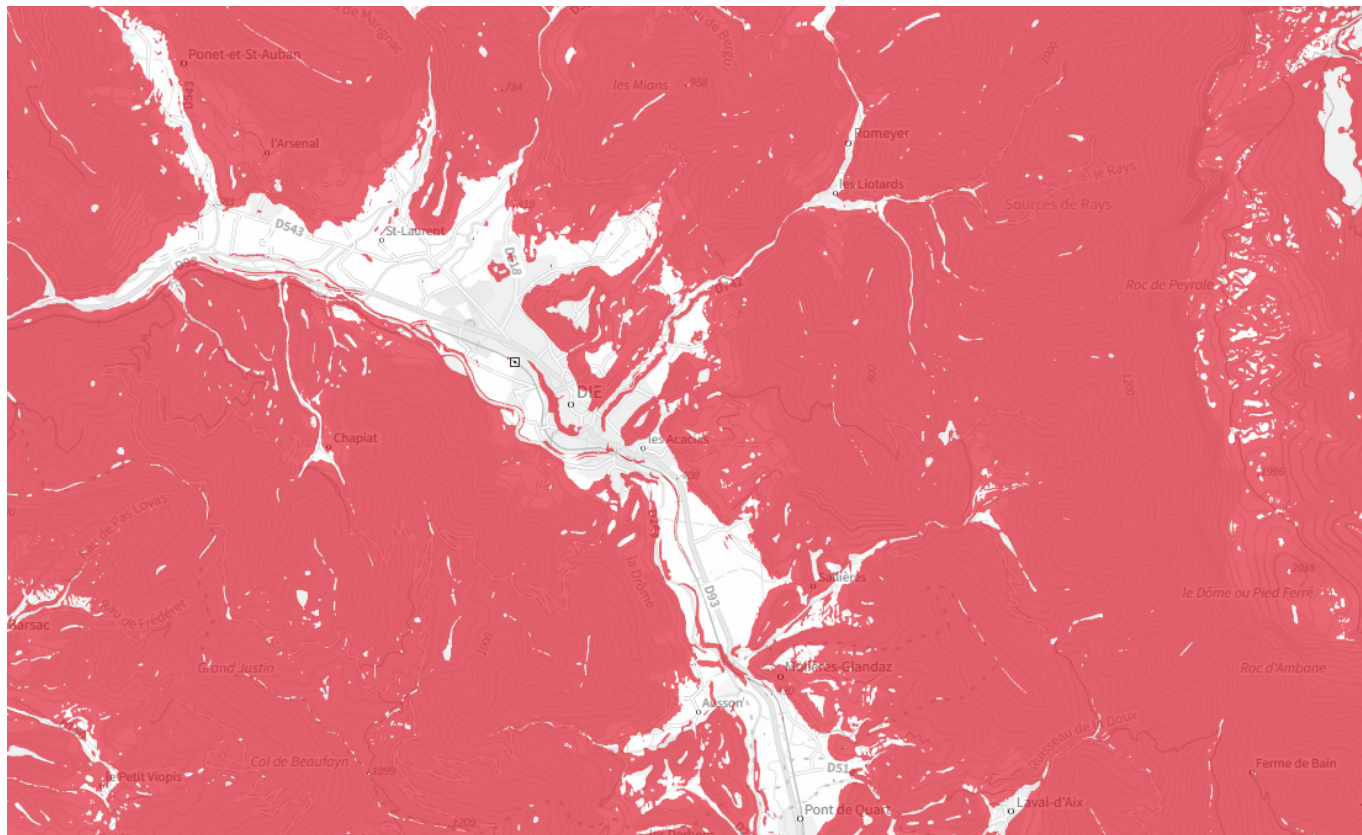
■ Calcosols et fersiasols fluviaux calcaires des terrasses et cônes de déjection d'alluvions anciennes

■ Fluviosols calcaires d'alluvions récentes

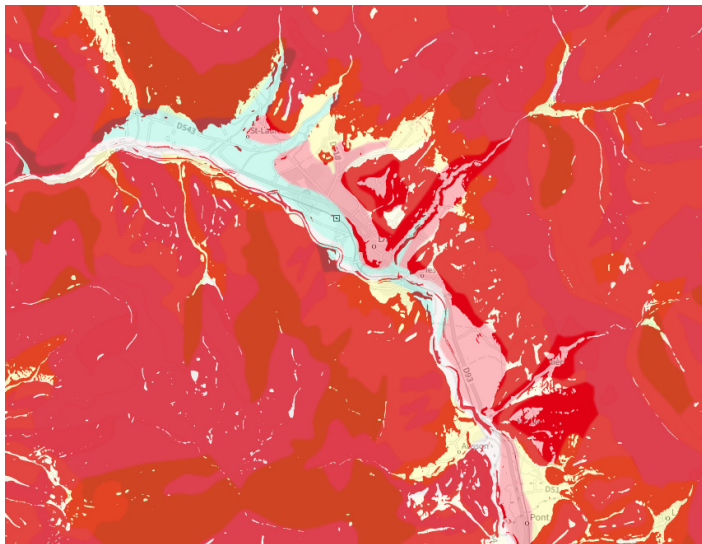
CARTE DES FLUVIOSOLS ET FERSIASOLS ZOOM BASSIN DE DIE
(GEOPORTAIL) : [HTTPS://WWW.GEOPORTAIL.GOUV.FR/CARTE](https://www.geoportail.gouv.fr/carte)



CARTE DES PENTES DE MOINS DE 10% : ZOOM BASSIN DE DIE (GEOPORTAIL) <https://www.geoportail.gouv.fr/carte>



COMBINAISON DES TERRES À FORT POTENTIEL AGRICOLE ET DES TERRES PLANES



Zoom Die (Pente 10% et Fluviosols et Fersiasols)



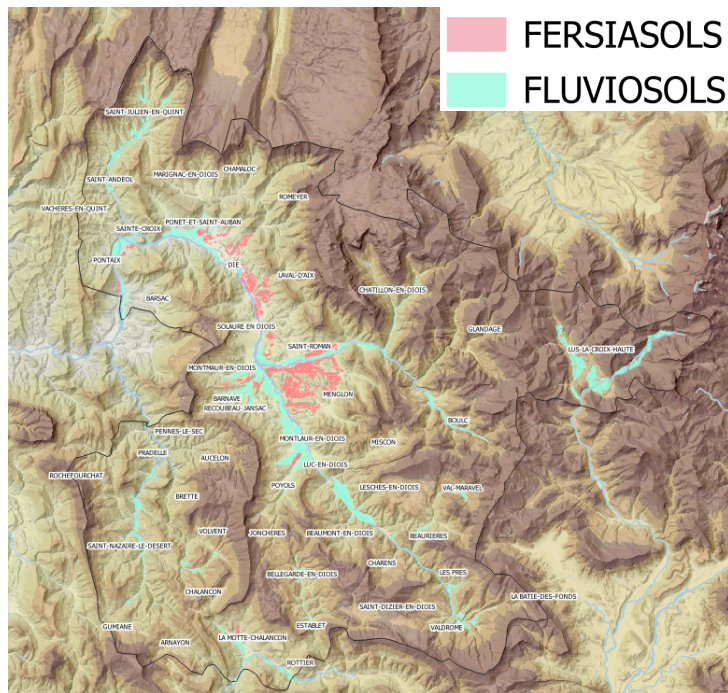
Vallée de la Drôme (Pente 10% et Fluviosols et Fersiasols)

Sans grande surprise ces deux typologies de sols se retrouvent en fond de vallée sur les terres planes autour des anciens lit géologiques de la Drôme et des ses affluents.

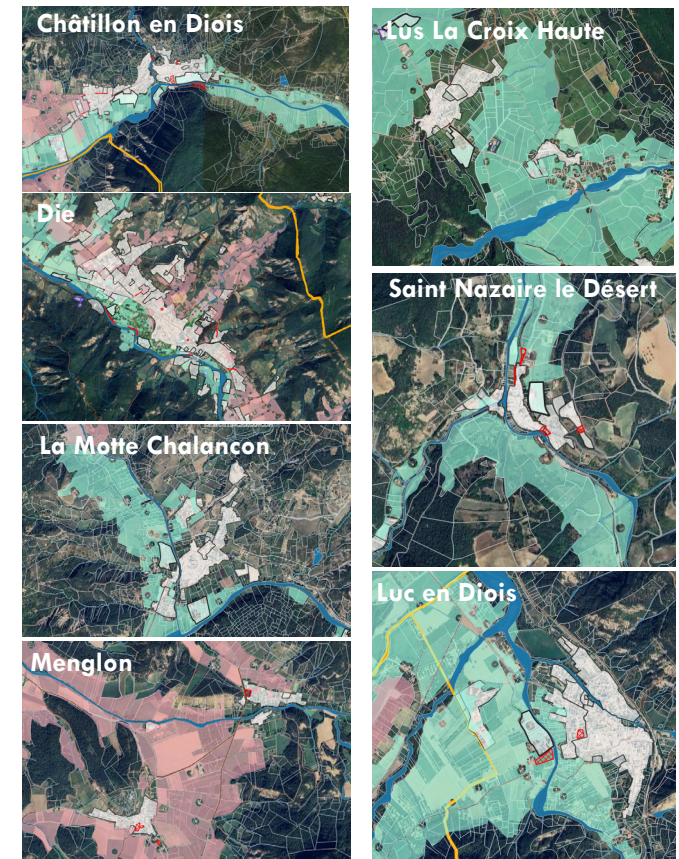
Globalement ces typologies de sols répondent également à l'intention du code de l'urbanisme (L. 145-3) dans sa déclinaison Loi montagne. Ci-dessous un extrait du conseil d'état : « Le Conseil d'Etat a défini les terres agricoles à protéger au titre de cet article. Il s'agit des terres agricoles plates, et donc mécanisables, qui correspondent souvent à des prairies de fauche complémentaires d'une activité d'élevage (Conseil d'Etat, 6 février 1998, Commune de Faverges »

Les terres planes sont aussi les terres à fort potentiel agricole sur le Diois

TRADUCTION PARCELLAIRE DES SOLS AU POTENTIEL AGRICOLE « TRÈS ÉLEVÉ » ET « ASSEZ ÉLEVÉ »

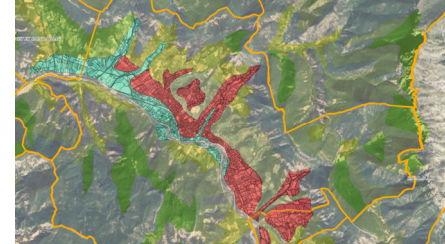


- Une forte concentration des Calcolsols et fersiasols fluviques et des Fluviosols calcaires d'alluvions récentes dans les vallées (l'Oule, le Buech, la Drome, la Roanne)
- Des risques de conflits accrus avec l'urbanisation (cohabitation conjointe des fonds de vallée où sont installées les villes et villages/ Terre plane)
- Une partie de ses terres en zone inondable



METHODOLOGIE DE LOCALISATION DES PARCELLES CADASTRALES CORRESPONDANTS AUX FERSIASOLS ET FLUSIOSOLS

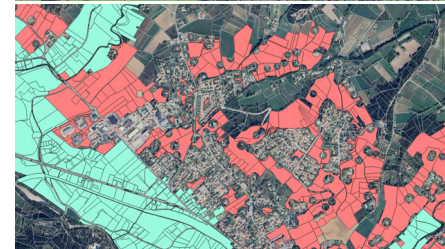
PARCELLES CADASTRALES SÉLECTIONNÉES SELON LES SOLS FLUVIOSOLS ET FERSIASOLS DE LA COUCHE DE L'INRA DISPONIBLE SUR GÉOPORTAIL



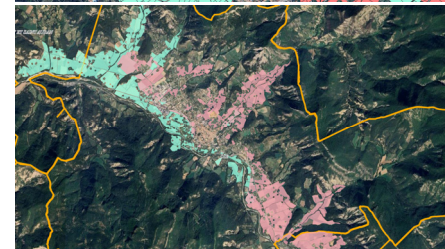
RETRAIT DES ZONES TAMPONS DE 30M AUTOUR DES CONSTRUCTIONS ET RETRAIT DES ESPACES FORESTIERS



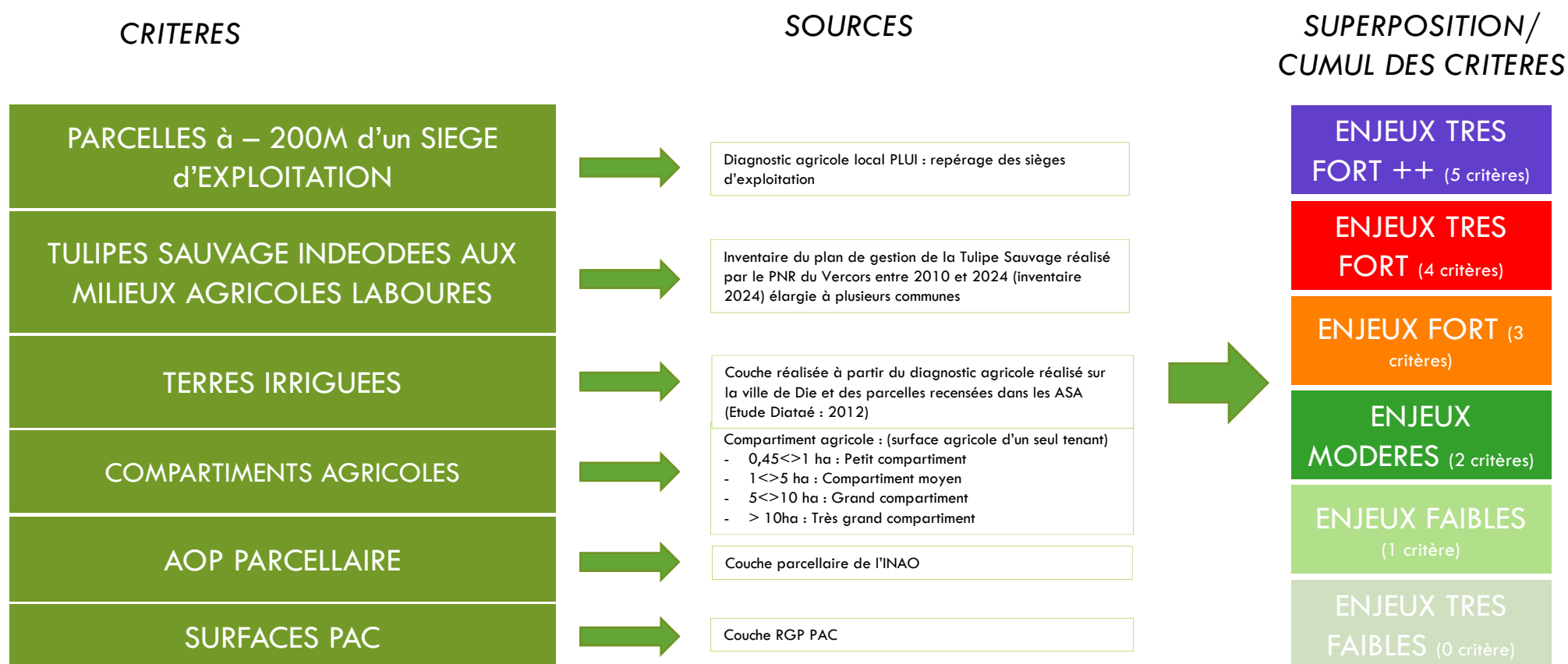
RETRAIT DES PARCELLES ERRATIQUES APRÈS FUSION DES PARCELLES DE MOINS DE 300M² PUIS DE 4500M²



SOUSTRACTION DES SECTEURS DÉJÀ AMÉNAGÉS (PA INSTRUIT OU TRAVAUX DE VIABILISATION COMMENCÉS)



METHODOLOGIE : 6 CRITÈRES RETENUS POUR LA DÉFINITION DE NIVEAU D'ENJEU



RESULTATS / LIMITE DES DONNEES

NIVEAU D'ENJEU SUR UN
COMPARTIMENT AGRICOLE

ENJEUX TRES
FORTS ++ (5 critères)

ENJEUX TRES
FORTS (4 critères)

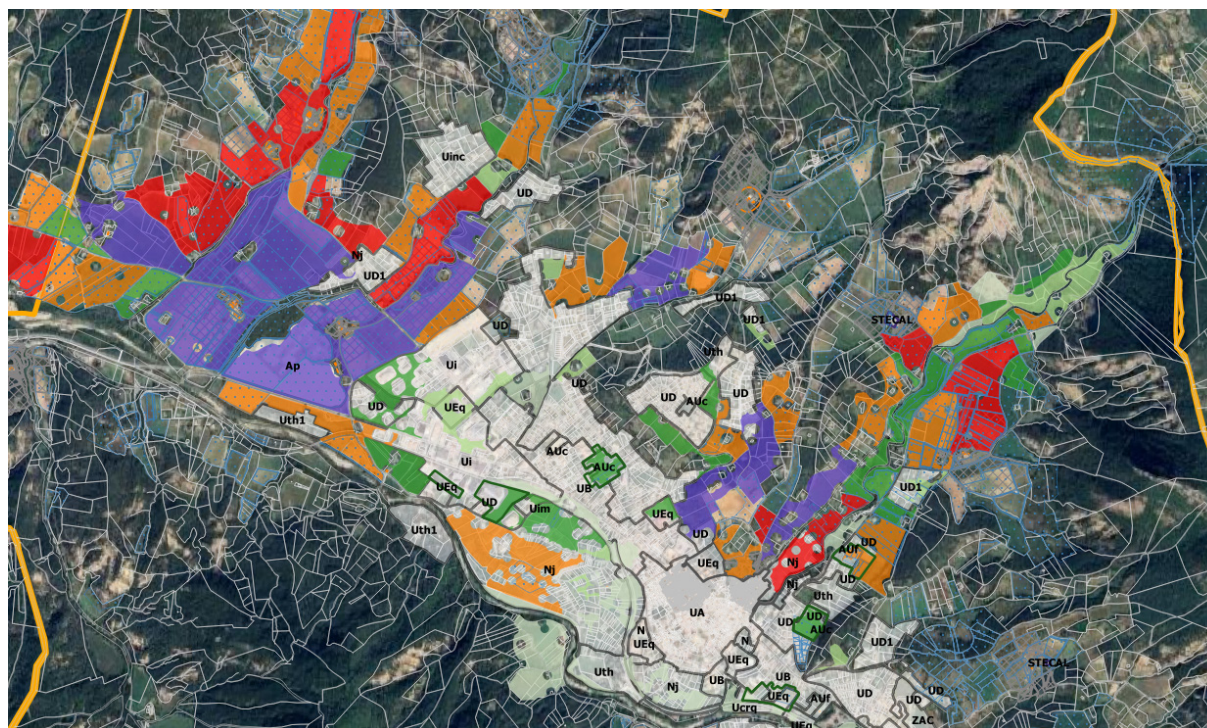
ENJEUX FORTS (3
critères)

ENJEUX
MODERES (2 critères)

ENJEUX FAIBLES
(1 critère)

ENJEUX TRES
FAIBLES (0 critère)

RESULTAT CARTOGRAPHIQUE



LIMITES

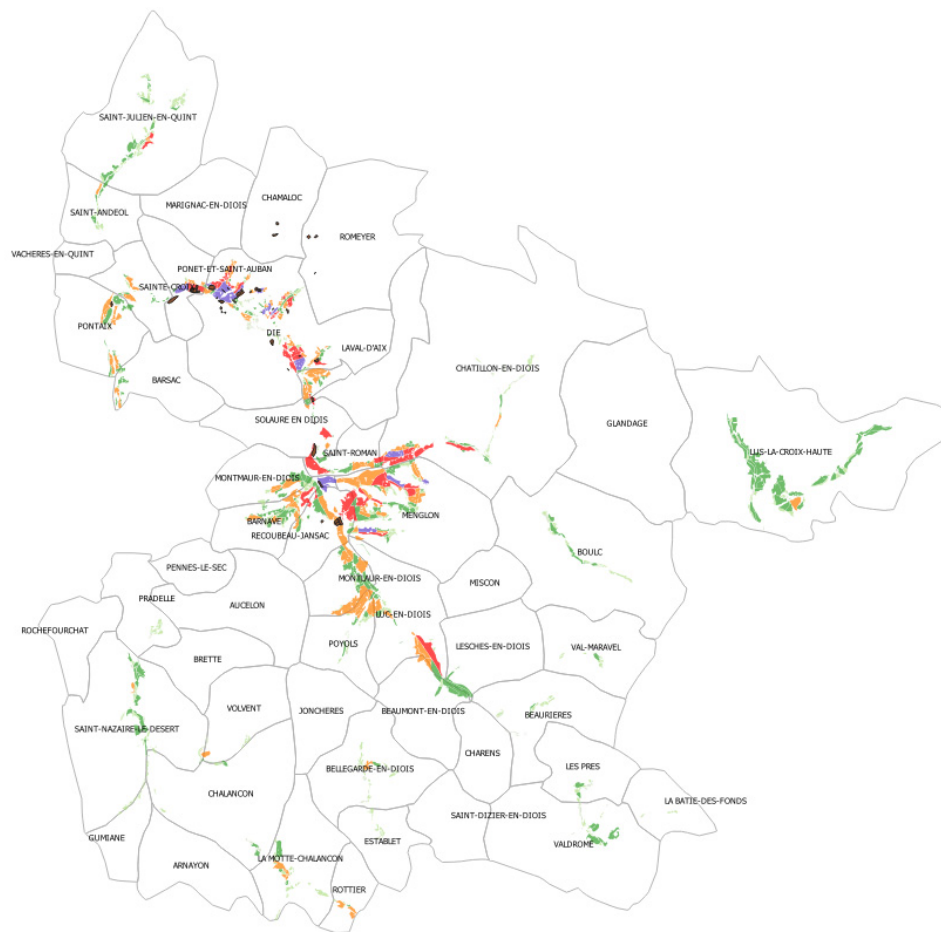
Un siège agricole en centre ville de Die

Des systèmes d'irrigation déplaçables

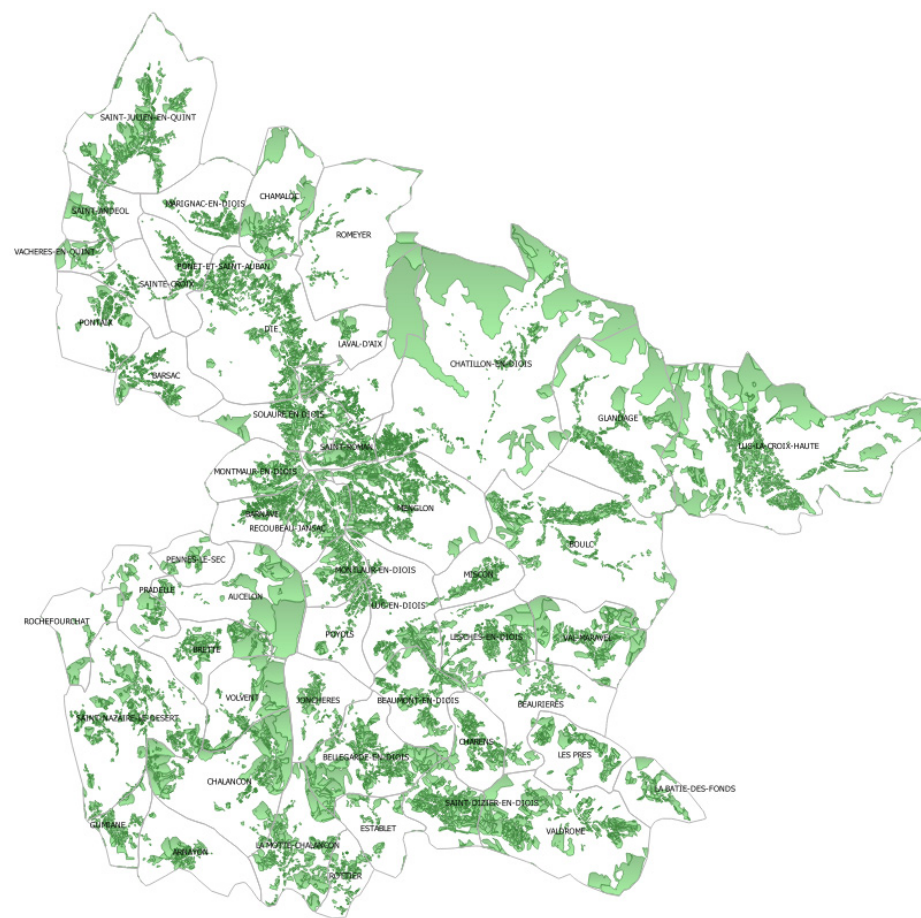
La base cadastrale retenue entraînant des morcellement de compartiment agricole (chemin rural, domaine public inaliénable, cours d'eau...)

Un recensement des parcelles des ASA ancien

PROJET DE PLUI DU DIOIS : QUEL IMPACT SUR LES TERRES AGRICOLES



RESULTAT CARTOGRAPHIQUE à l'échelle intercommunale

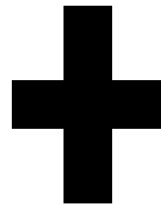


RPG PAC : 2024

MODE D'ÉVALUATION DES ENJEUX POUR CHAQUE ZONE CONSTRUCTIBLE DE PLUS DE 2500M² = **ZONE A URBANISER**

*Résultats
cartographiques selon
méthodologie présentée
ci-avant*

ENJEUX TRES FORTS ++ (5 critères)	ENJEUX MODERES (2 critères)
ENJEUX TRES FORTS (4 critères)	ENJEUX FAIBLES (1 critère)
ENJEUX FORTS (3 critères)	ENJEUX TRES FAIBLES (0 critère)



Raisonnement urbain (place armature
territoriale, situation par rapport aux fonctionnalités
urbaines, niveau d'anthropisation, retour possible ou
non à l'agriculture...)/**Taille de la
parcelle/Réalité de terrain/
Anthropisation/Pente**



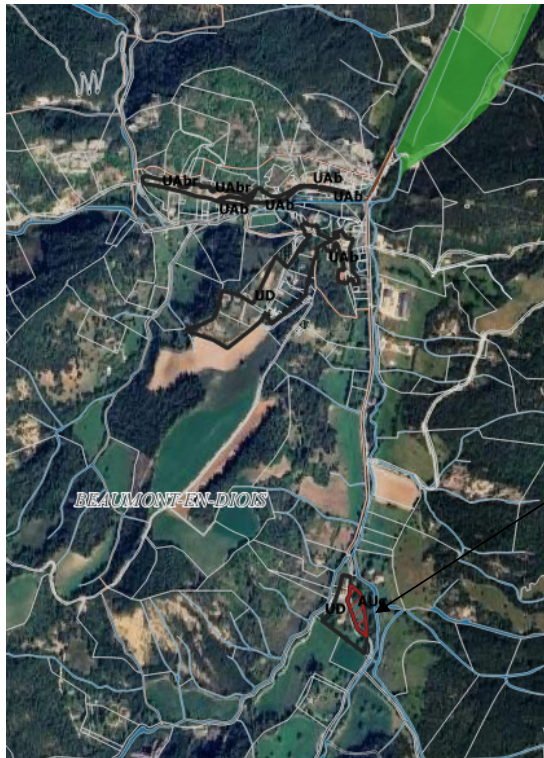
*Impact de la
constructibilité pour
l'agriculture*

IMPACT FORT
IMPACT MODERE
IMPACT FAIBLES OU TRES FAIBLES

1
MODE D'ÉVALUATION DES ENJEUX POUR CHAQUE ZONE CONSTRUCTIBLE DE
PLUS DE 2500M² = **ZONE A URBANISER**

PROJET DE PLUI DU DIOIS : QUEL IMPACT SUR LES TERRES AGRICOLES

ZOOM : COMMUNE DE BEAUMONT



COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Beaumont-en-Diois	AUc	3183,89	1	Saint Martin	Zone AU ouverte	Etalement (Village de Beaumont couvert par un risque rouge chute de bloc et inondation)



ENJEUX TRES FORTS ++ (5 critères)	ENJEUX MODERES (2 critères)
ENJEUX TRES FORTS (4 critères)	ENJEUX FAIBLES (1 critère)
ENJEUX FORTS (3 critères)	ENJEUX TRES FAIBLES (0 critère)



ZOOM BEAUMONT EN DIOIS

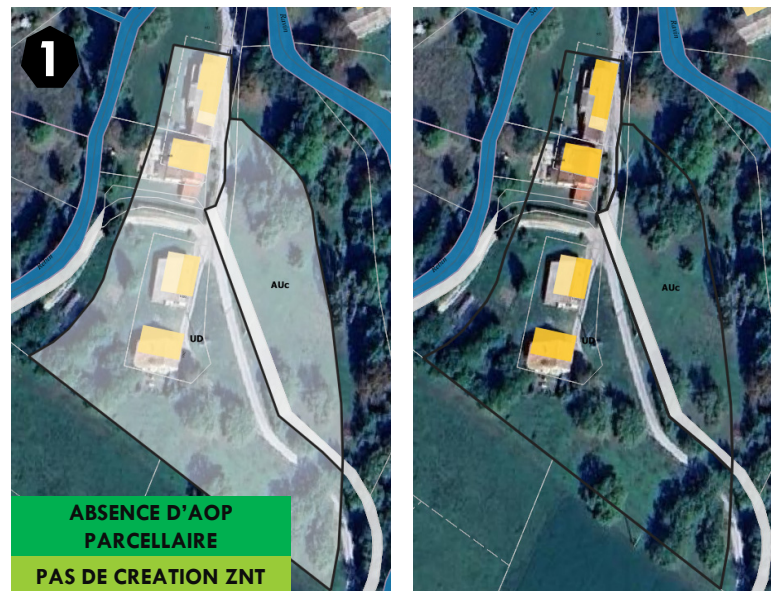
COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Beaumont-en-Diois	AUc	3183,89	1	Saint Martin	Zone AU ouverte	Etalement (Village de Beaumont couvert par un risque rouge chute de bloc et inondation)

IMPACT FORT

IMPACT MODERE

IMPACT FAIBLE
OU TRES FAIBLE

<https://maps.app.goo.gl/Fdav3Ay5wPYBD9Kq6>



IMPACT FAIBLE

- La parcelle n'est pas exploitée (pas de déclaration PAC), mais plutôt entretenue via des parcs à chevaux.



PROJET DE PLUI DU DIOIS : QUEL IMPACT SUR LES TERRES AGRICOLES

ZOOM : COMMUNE DE BEAURIÈRES



COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Beaurières	AUc	2693,83	1		Zone AU ouverte	Etalement mesuré (entre le cimetière et le village)

ENJEUX TRÈS FORTS ++ (5 critères)	ENJEUX MODÉRÉS (2 critères)
ENJEUX TRÈS FORTS (4 critères)	ENJEUX FAIBLES (1 critère)
ENJEUX FORTS (3 critères)	ENJEUX TRÈS FAIBLES (0 critère)



ZOOM BEAURIERES

COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Beaurières	AUc	2693,83	1		Zone AU ouverte	Etalement mesuré (entre le cimetière et le village)

IMPACT FORT

IMPACT MODERE

IMPACT FAIBLE
OU TRES FAIBLE

<https://maps.app.goo.gl/pb2hoEYfqXB9Ry7mZ>



IMPACT FAIBLE

- La parcelle la plus à l'Est est déclarée à la PAC. D'une petite surface, en pente et en limite forestière ces sols ne sont pas réputés riches. La situation des parcelles entre le cimetière et la fin du village marque la fin du village. Aucun compartiment important n'est entamé.



PROJET DE PLUI DU DIOIS : QUEL IMPACT SUR LES TERRES AGRICOLES

ZOOM : COMMUNE DE BOULC (CHEF LIEU)



COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Boulc	AUc	2913,73	1	Boulc	Zone AU ouverte	Enclavé sur 4 côtés

ENJEUX TRES FORTS ++ (5 critères)	ENJEUX MODERES (2 critères)
ENJEUX TRES FORTS (4 critères)	ENJEUX FAIBLES (1 critère)
ENJEUX FORTS (3 critères)	ENJEUX TRES FAIBLES (0 critère)

ZOOM BOULC (CHEF LIEU)

COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Boulc	AUc	2913,73	1	Boulc	Zone AU ouverte	Enclavé sur 4 côtés

IMPACT FORT

IMPACT MODERE

IMPACT FAIBLE
OU TRES FAIBLE



IMPACT MODÉRÉ

- Les parcelles concernées sont déclarées à la PAC. D'une petite surface, et surtout enclavées entre quatre constructions, l'impact sur l'agriculture reste très modéré.



PROJET DE PLUI DU DIOIS : QUEL IMPACT SUR LES TERRES AGRICOLES

ZOOM : COMMUNE DE CHALANCON



1

COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Chalancon	AUc	1052,85	1	Chalancon	Zone AU ouverte	Étalement

Ici une OAP pour des questions paysagères : Entrée du village de Chalancon, pente assez importante

ENJEUX TRES FORTS ++ (5 critères)	ENJEUX MODERES (2 critères)
ENJEUX TRES FORTS (4 critères)	ENJEUX FAIBLES (1 critère)
ENJEUX FORTS (3 critères)	ENJEUX TRES FAIBLES (0 critère)

ZOOM CHALANCON

COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Chalancon	AUc	1052,85	1	Chalancon	Zone AU ouverte	Étalement

IMPACT FORT

IMPACT MODERE

IMPACT FAIBLE
OU TRES FAIBLE

<https://maps.app.goo.gl/kRy7kJMqe3bfp7cP8>

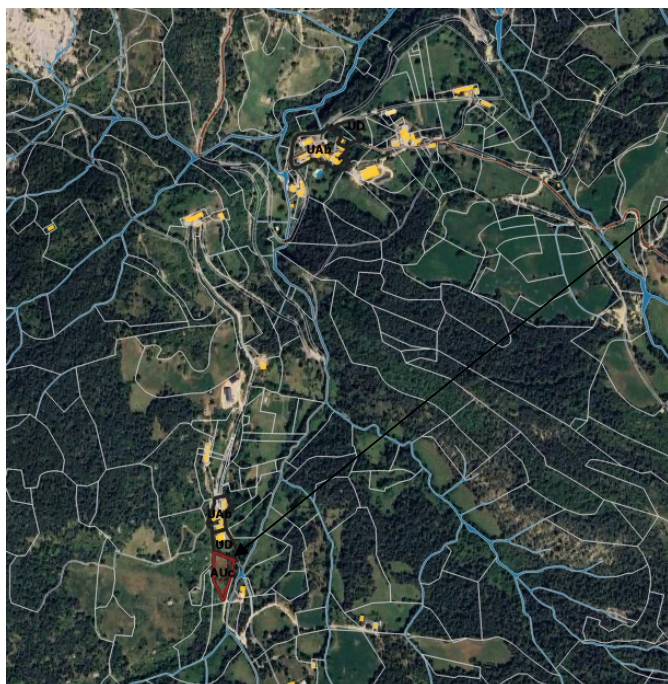


PAS D'IMPACT SUR LES TERRES AGRICOLES



PROJET DE PLUI DU DIOIS : QUEL IMPACT SUR LES TERRES AGRICOLES

ZOOM : COMMUNE DE CHARENS (LES CHITONS)



1

COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Charens	AUc	2239,89	1	Charens, Les Chitons	Zone AU ouverte	Etalement mesuré (2200m², avis favorable CDNPS, maîtrise foncière communale)

Terrain communal

ENJEUX TRES FORTS ++ (5 critères)	ENJEUX MODERES (2 critères)
ENJEUX TRES FORTS (4 critères)	ENJEUX FAIBLES (1 critère)
ENJEUX FORTS (3 critères)	ENJEUX TRES FAIBLES (0 critère)



ZOOM CHARENS (LES CHITONS)

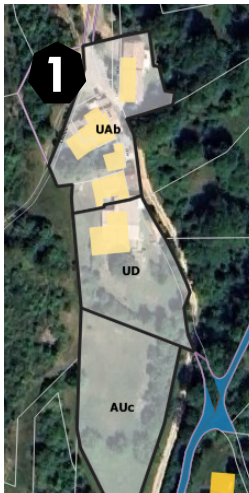
COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Charens	AUc	2239,89	1	Charens, Les Chitons	Zone AU ouverte	Etalement mesuré (2200m², avis favorable CDNPS, maîtrise foncière communale)

IMPACT FORT

IMPACT MODERE

IMPACT FAIBLE
OU TRES FAIBLE

<https://maps.app.goo.gl/FBqrSavdpitALvz18>



ABSENCE D'AOP
PARCELLAIRE

PAS DE CREATION ZNT

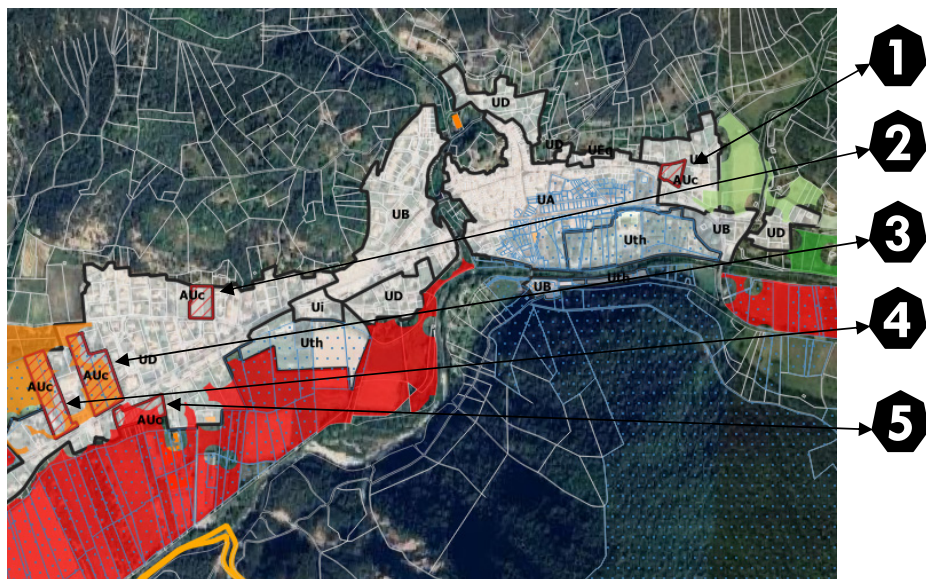


IMPACT FAIBLE

- Les parcelles concernées ne sont pas déclarées à la PAC. Le terrain est de maîtrise foncière communale et pourrait notamment servir à la construction d'une habitation pour la reprise d'une exploitation agricole sur la commune.

PROJET DE PLUI DU DIOIS : QUEL IMPACT SUR LES TERRES AGRICOLES

ZOOM : COMMUNE DE CHÂTILLON-EN-DIOIS



COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Châtillon-en-Diois	AUc	2082,11	1	Le Village	Zone AU ouverte	Enclavé sur 4 côtés
Châtillon-en-Diois	AUc	3592,40	2	La Chapelle	Zone AU ouverte	Enclavé sur 3 côtés
Châtillon-en-Diois	AUc	4515,94	5	Guignaise	Zone AU ouverte	Enclavé sur 3 côtés
Châtillon-en-Diois	AUc	10858,86	3	Le Tivoli	Zone AU ouverte	Enclavé sur 4 côtés
Châtillon-en-Diois	AUc	9024,63	4	La Condamine	Zone AU ouverte	Etalement en partie
Châtillon-en-Diois	AUc	1075,82	6	Menée	Zone AU ouverte	Etalement mesuré bord de départementale sur des jardins
TOTAL		3,1 HA				

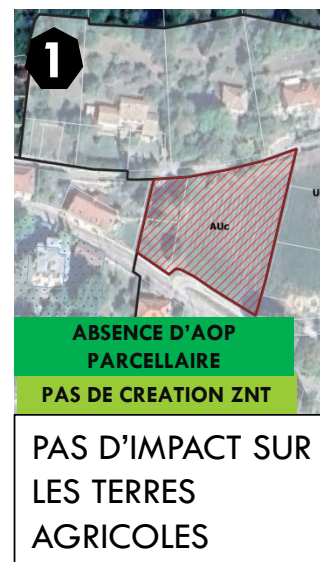
ENJEUX TRES FORTS ++ (5 critères)	ENJEUX MODERES (2 critères)
ENJEUX TRES FORTS (4 critères)	ENJEUX FAIBLES (1 critère)
ENJEUX FORTS (3 critères)	ENJEUX TRES FAIBLES (0 critère)

ZOOM CHÂTILLON-EN-DIOIS

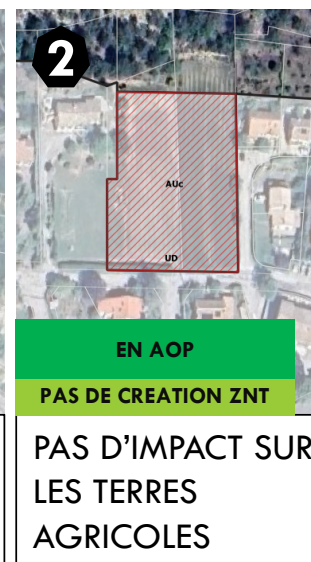
COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Châtillon-en-Diois	AUc	2082,11	1	Le Village	Zone AU ouverte	Enclavé sur 4 côtés
Châtillon-en-Diois	AUc	3592,40	2	La Chapelle	Zone AU ouverte	Enclavé sur 3 côtés
Châtillon-en-Diois	AUc	4515,94	5	Guignaise	Zone AU ouverte	Enclavé sur 3 côtés

1	IMPACT FAIBLE OU TRES FAIBLE
2	IMPACT FAIBLE OU TRES FAIBLE
5	IMPACT MODERE

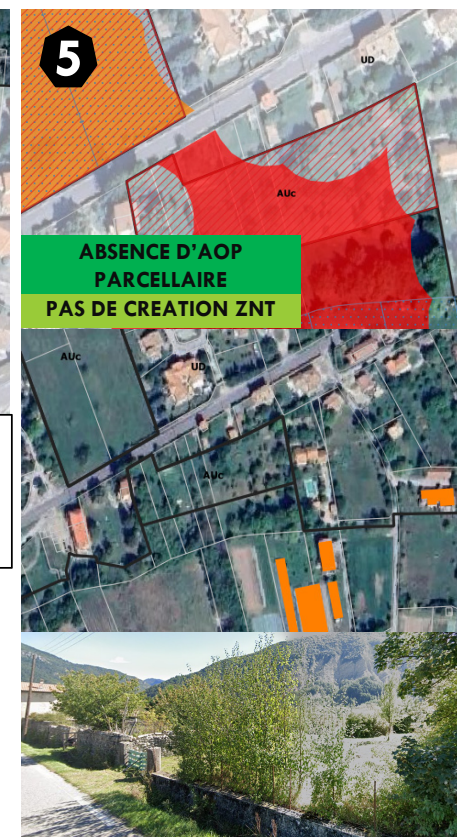
<https://maps.app.goo.gl/36Za222mXUrdjLjV9>



<https://maps.app.goo.gl/oNWABSwZS42f9tm49>



<https://maps.app.goo.gl/oNWABSwZS42f9tm49>



IMPACT MODÉRÉ

- La surface apparaît comme rattachée au compartiment agricole située en dessous, qui cumulent prêt de 4 enjeux agricoles. Aucun bâtiment n'a entravé la sélection automatique de ces surfaces. Néanmoins elles ne sont pas déclarées à la Pac et sont des espaces de jardins. L'impact sur l'activité agricole est quasi nul.
- Néanmoins la qualité des sols de jardins ne sont plus à démontrer, l'impact est donc jugé modéré.

ZOOM CHÂTILLON-EN-DIOIS

COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Châtillon-en-Diois	AUc	10858,86	3	Le Tivoli	Zone AU ouverte	Enclavé sur 4 côtés
Châtillon-en-Diois	AUc	9024,63	4	La Condamine	Zone AU ouverte	Enclavé sur 3 côtés

3

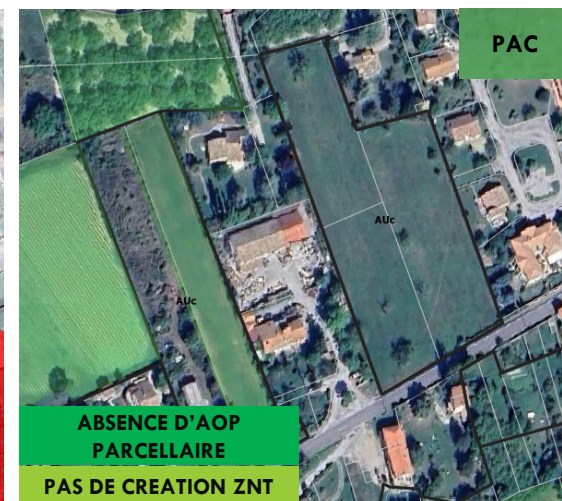
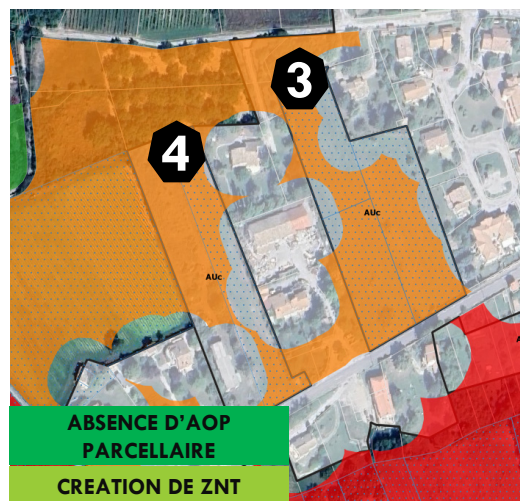
IMPACT MODERE

4

IMPACT MODERE

<https://maps.app.goo.gl/7iABLEw9yzKJa9hi6>

<https://maps.app.goo.gl/xDHsJG7cfJuTND7L8>



IMPACT MODERE

- La surface du Tivoli est totalement enclavée et d'une surface conséquente pour la commune de Châtillon. Les découpages de zones agricoles raccrochent cette surface à un grand compartiment agricole. Cependant la réelle configuration isole cette parcelle au sein d'une zone construite; Une servitude de logement social est apposée pour garantir la production de logement accessible, particulièrement utile sur des secteurs à forte pression comme la commune de Châtillon. L'impact reste modéré au regard de l'enclavement de la parcelle.
- La surface de la Condamine dont une des deux parcelles la composant et aujourd'hui non utilisé par l'agriculture, vient délimiter la limite de la ville. Leur constructibilité se justifie au regard de la configuration des parcelles aux côtés des zones déjà construites. L'impact est modéré puisqu'une lanière est déclaré à la PAC et semble travaillé.
- Pour les deux secteurs AU des « zones tampons » ou recul seront à prévoir sur les franges pour maximiser les bonnes cohabitations avec les noyers existants.

ZOOM CHÂTILLON- EN-DIOIS - MENEÉ

COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Châtillon-en-Diois	AUc	1075,82	6	Menée	Zone AU ouverte	Étalement mesuré bord de départementale sur des jardins
TOTAL		3,1 HA				

IMPACT FAIBLE
OU TRÈS FAIBLE

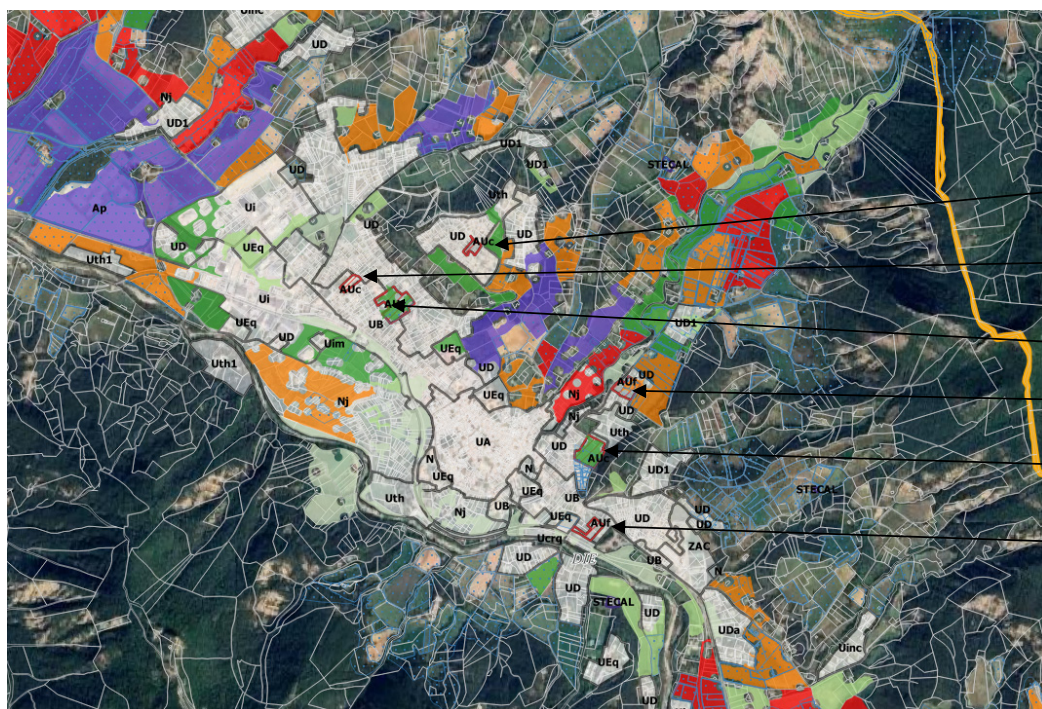


PAS D'IMPACT SUR LES TERRES
AGRICOLLES



PROJET DE PLUI DU DIOIS : QUEL IMPACT SUR LES TERRES AGRICOLES

ZOOM : COMMUNE DE DIE



5
2
3
4
6
1

COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Die	AUf	7277,66	1		Zone AU fermée	Enclavé sur 3 côtés
Die	AUc	4676,48	2	La Chargière 2	Zone AU ouverte	Enclavé sur 4 côtés
Die	AUc	20675,01	3	La Chargière 1	Zone AU ouverte	Enclavé sur 4 côtés
Die	AUf	10023,89	4	Vaux	Zone AU fermée	Enclavé sur 2 côtés
Die	AUc	4366,63	5	Plas	Zone AU ouverte	Enclavé sur 4 côtés
Die	AUc	16470,43	6	Les Eglises	Zone AU ouverte	Enclavé sur 3 côtés
TOTAL		6,34 HA				

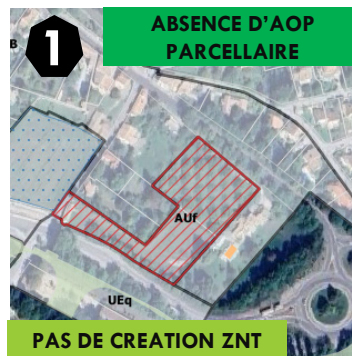
ENJEUX TRES FORTS ++ (5 critères)	ENJEUX FORTS (3 critères)	ENJEUX FAIBLES (1 critère)
ENJEUX TRES FORTS (4 critères)	ENJEUX MODERES (2 critères)	ENJEUX TRES FAIBLES (0 critère)

ZOOM DIE

COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Die	AUF	7277,66	1		Zone AU fermée	Enclavé sur 4 côtés
Die	AUc	4676,48	2	La Chargière 2	Zone AU ouverte	Enclavé sur 4 côtés
Die	AUc	20675,01	3	La Chargière 1	Zone AU ouverte	Enclavé sur 4 côtés
Die	AUF	10023,89	4	Vaux	Zone AU fermée	Enclavé sur 2 côtés
Die	AUc	4366,63	5	Plas	Zone AU ouverte	Enclavé sur 4 côtés
Die	AUc	16470,43	6	Les Eglises	Zone AU ouverte	Enclavé sur 3 côtés
		6,34 HA				

1	IMPACT FAIBLE OU TRES FAIBLE
2	IMPACT FAIBLE OU TRES FAIBLE
3	IMPACT FAIBLE OU TRES FAIBLE
4	IMPACT MODERE
5	IMPACT FAIBLE OU TRES FAIBLE
6	IMPACT FAIBLE OU TRES FAIBLE

<https://maps.app.goo.gl/uG1yBfVi5Q3X1s9d8>



PAS DE CREATION ZNT

PAS D'IMPACT SUR
LES TERRES
AGRICOLAS

<https://maps.app.goo.gl/R8fQKeQALKoiFZYk6>



PAS DE CREATION ZNT

PAS D'IMPACT SUR
LES TERRES
AGRICOLAS

<https://maps.app.goo.gl/WZcdzix9jSfKPU6f8>



PAS DE CREATION ZNT

IMPACT FAIBLE
- 2 critères : Déclaré à la Pac et
partie irriguée. Totalement
enclavé dans le tissu urbain

<https://maps.app.goo.gl/y4eZShx1bQnXjGBq9>



CREATION DE ZNT

IMPACT MODERE
- Prémption de surface pour
l'urbanisation assez faible au regard du
compartiment agricole entamé. Surface
se trouvant entre des constructions. Pas
de morcellement post urbanisation

<https://maps.app.goo.gl/8gAADmJwwUkYcfmcA>

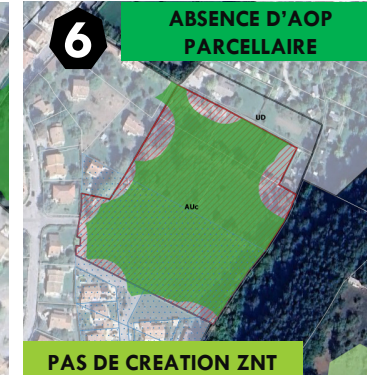


EN AOP

PAS DE CREATION ZNT

PAS D'IMPACT SUR
LES TERRES
AGRICOLAS

<https://maps.app.goo.gl/8rr8TEXb2oT8GF8y9>



PAS DE CREATION ZNT

IMPACT FAIBLE
- 2 critères : Déclaré à la Pac et
partie irriguée. Totalement
enclavé dans le tissu urbain

PROJET DE PLUI DU DIOIS : QUEL IMPACT SUR LES TERRES AGRICOLES

ZOOM : COMMUNE DE JONCHERES



1

COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Jonchères	AUc	1457,21	1	Jonchères, Le Village	Zone AU ouverte	Etalement mesuré car sur parcellaire ancien village

Ici une OAP pour des questions paysagères : Parcellaire ancien village, pente assez importante

ENJEUX TRES FORTS ++ (5 critères)	ENJEUX MODERES (2 critères)
ENJEUX TRES FORTS (4 critères)	ENJEUX FAIBLES (1 critère)
ENJEUX FORTS (3 critères)	ENJEUX TRES FAIBLES (0 critère)

ZOOM JONCHERES

COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Jonchères	AUc	1457,21	1	Jonchères, Le Village	Zone AU ouverte	Etalement mesuré car sur parcellaire ancien village

IMPACT FORT

IMPACT MODERE

IMPACT FAIBLE
OU TRES FAIBLE

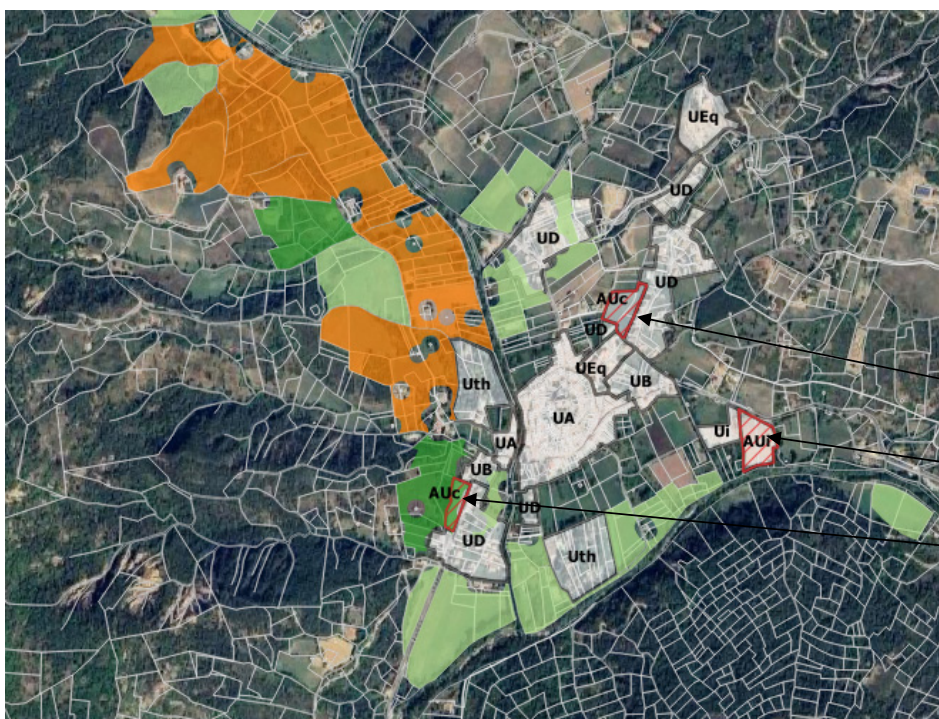
<https://maps.app.goo.gl/FBqrSavdpjtALvz18>



PAS D'IMPACT SUR LES TERRES AGRICOLES

PROJET DE PLUI DU DIOIS : QUEL IMPACT SUR LES TERRES AGRICOLES

ZOOM : COMMUNE DE LA-MOTTE-CHALANCON



COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
La Motte Chalancon	AUc	7469,20	1	Le Collet	Zone AU ouverte	Etalement
La Motte Chalancon	AUi	7000,00	2	ZA Intercommunale	Zone AU ouverte	Etalement
La Motte Chalancon	AUc	4401,55	3	Le Lavour	Zone AU ouverte	Etalement
TOTAL		1,88 HA				

1
2
3

ENJEUX TRES FORTS ++ (5 critères)	ENJEUX FORTS (3 critères)	ENJEUX FAIBLES (1 critère)
ENJEUX TRES FORTS (4 critères)	ENJEUX MODERES (2 critères)	ENJEUX TRES FAIBLES (0 critère)

ZOOM LA MOTTE CHALANCON

COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
La Motte Chalancon	AUc	7469,20	1	Le Collet	Zone AU ouverte	Etalement
La Motte Chalancon	AUc	4401,55	3	Le Lavour	Zone AU ouverte	Etalement

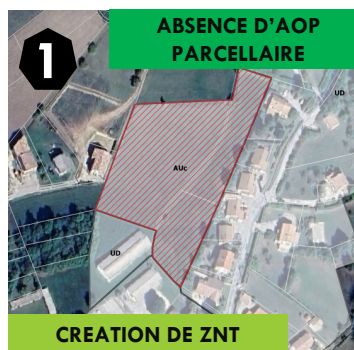
1

IMPACT FORT

3

IMPACT FAIBLE
OU TRES FAIBLE

<https://maps.app.goo.gl/YDf1sA8NTxLCwZry9>



IMPACT FORT

Absence de critères selon la méthodologie retenue. Cependant, ces terres sont planes et déclarées à la PAC.



IMPACT FAIBLE

- 2 critères : Déclaré à la Pac et proche d'un siège d'exploitation.

C'est bien la logique urbaine qui conduit au maintien de cette zone AU. Cette dernière située juste à l'arrière des équipements publics du village (école, crèche, maison de santé, gendarmerie, place principale en Ueq) sera couverte d'une servitude de logement social, pour répondre aux objectifs de production de logement accessible pour les jeunes ménages. Le tissu pavillonnaire environnant (en bande le long de la départementale) et la proximité piétonne des équipements rendent son implantation rationnelle. Le morcellement agricole est évité par ce nouveau découpage (ex PLU);

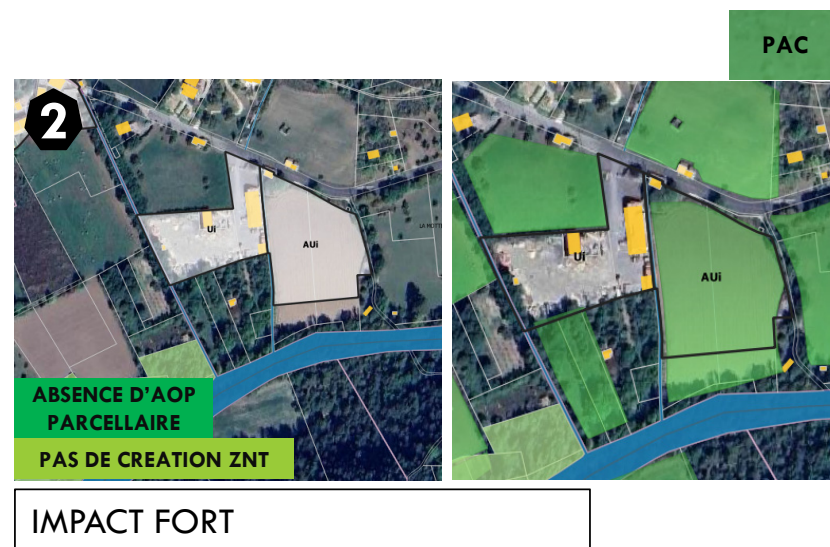
<https://maps.app.goo.gl/xy3eXSDZqx75LpXY9>



La surface est une prairie de fauche relativement pentue en bordure de départementale, délimité par du boisement. La profondeur de la parcelle est assez faible (30m). Le caractère déjà « urbain » (implantation d'éclairage, alignement d'arbre récent..) minimise les impacts sur l'agriculture par l'urbanisation

ZOOM LA MOTTE CHALANCON

COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
La Motte Chalancon	AUi	7000,00	2	ZA Intercommunale	Zone AU ouverte	Etalement

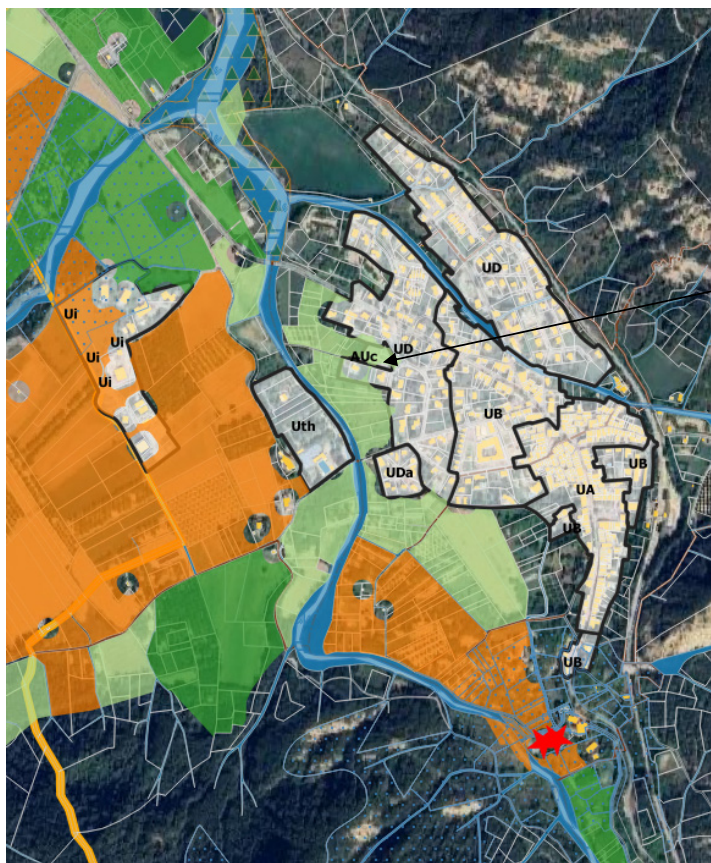


2

IMPACT FORT

PROJET DE PLUI DU DIOIS : QUEL IMPACT SUR LES TERRES AGRICOLES

ZOOM : COMMUNE DE LUC EN DIOIS



COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Luc-en-Diois	AUc	2913,40	1	Luc en Diois - Les Sagnes	Zone AU ouverte	Etalement

ENJEUX TRES FORTS ++ (5 critères)	ENJEUX MODERES (2 critères)
ENJEUX TRES FORTS (4 critères)	ENJEUX FAIBLES (1 critère)
ENJEUX FORTS (3 critères)	ENJEUX TRES FAIBLES (0 critère)

ZOOM LUC EN DIOIS

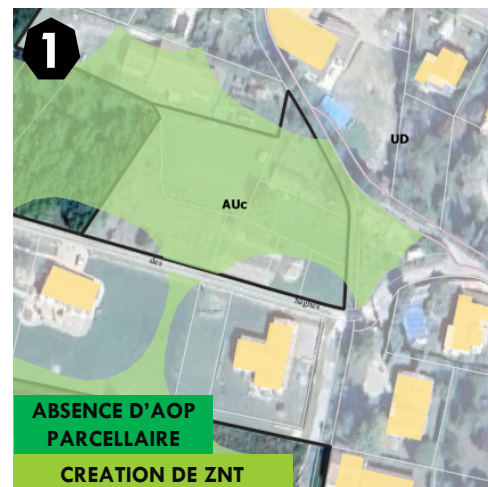
COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Luc-en-Diois	AUc	2913,40	1	Luc en Diois - Les Sagnes	Zone AU ouverte	Etalement

IMPACT FORT

IMPACT MODERE

IMPACT FAIBLE
OU TRES FAIBLE

<https://maps.app.goo.gl/SVXqgc2KNYAv82ed8>



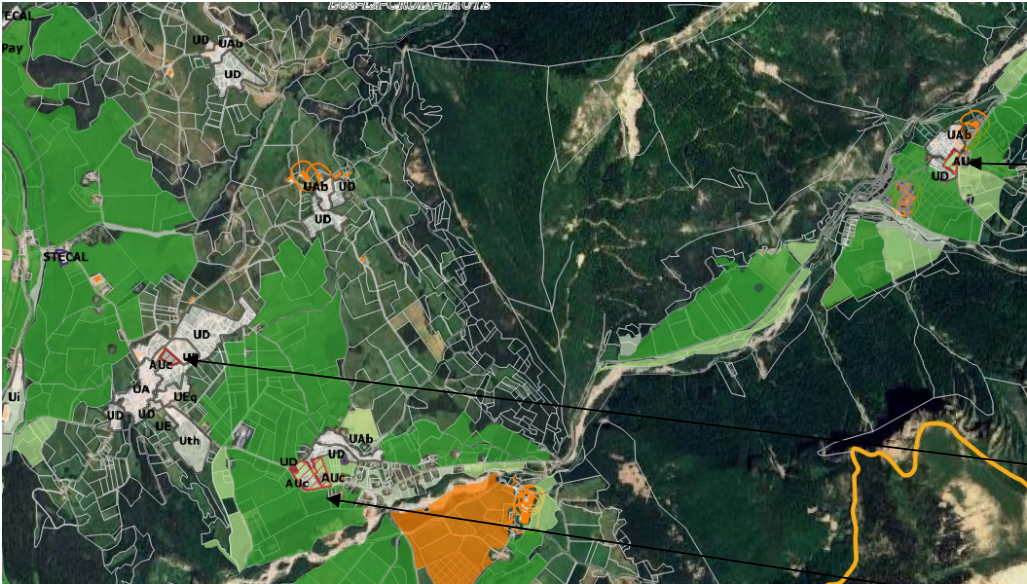
IMPACT FAIBLE

- Ces terres sont sur l'ancien lit de la Drôme et sont donc des fluviosols intéressants pour l'agriculture. Cependant les constructions récentes aux alentours ont cernées cette petite surface. L'impact de la constructibilité sur l'agriculture est donc très modéré. Cependant un carré de noyers en fond de parcelle et déclaré à la PAC, imposera un recul minimum de 20m. Cette zone AU est la seule du bourg centre de Luc.



PROJET DE PLUI DU DIOIS : QUEL IMPACT SUR LES TERRES AGRICOLES

ZOOM : COMMUNE DE LUS LA CROIX HAUTE



ENJEUX TRES FORTS ++ (5 critères)	ENJEUX MODERES (2 critères)
ENJEUX TRES FORTS (4 critères)	ENJEUX FAIBLES (1 critère)
ENJEUX FORTS (3 critères)	ENJEUX TRES FAIBLES (0 critère)

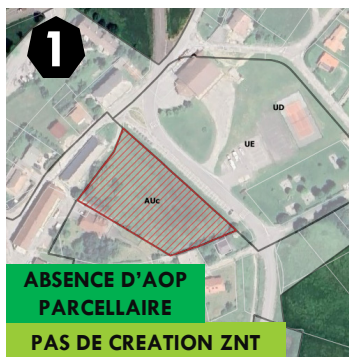
COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Lus-La-Croix-Haute	AUc	4280,94	1	Le Village	Zone AU ouverte	Enclavé sur 4 côtés
Lus-La-Croix-Haute	AUc	5389,65	2	La Jarjatte	Zone AU ouverte	Enclavé sur 4 côtés
Lus-La-Croix-Haute	AUc	7650,92	3	Les Corréardes	Zone AU ouverte	Etalement (présenté en CDNPS avec avis favorable sous réserve de l'application des préconisations)
Lus-La-Croix-Haute	AUc	12867,55	3	Les Corréardes	Zone AU ouverte	
TOTAL		3,01 HA				

ZOOM LUS LA CROIX HAUTE

COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Lus-La-Croix-Haute	AUc	4280,94	1	Le Village	Zone AU ouverte	Enclavé sur 4 côtés
Lus-La-Croix-Haute	AUc	5389,65	2	La Jarjatte	Zone AU ouverte	Enclavé sur 4 côtés
Lus-La-Croix-Haute	AUc	7650,92	3	Les Corréardes	Zone AU ouverte	Etalement (présenté en
Lus-La-Croix-Haute	AUc	12867,55	3	Les Corréardes	Zone AU ouverte	CDNPS avec avis favorable sous réserve de l'application des préconisations)
TOTAL		3,01 HA				

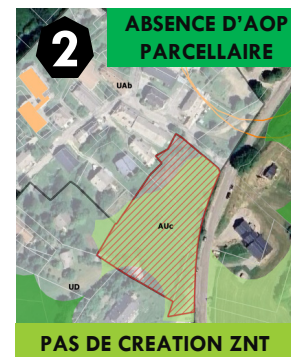
1	IMPACT FAIBLE OU TRES FAIBLE
2	IMPACT FAIBLE OU TRES FAIBLE
3	IMPACT MODERE

<https://maps.app.goo.gl/3HHU4mu2Lr6AcaEA6>



**PAS D'IMPACT SUR
LES TERRES
AGRICOLLES**

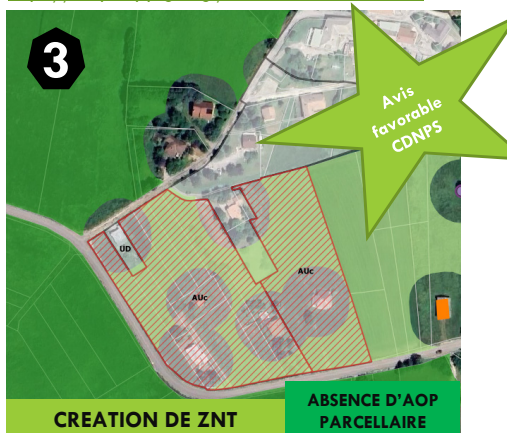
<https://maps.app.goo.gl/HQtGzVSNqT9pYldA6>



IMPACT FAIBLE
- 1 critère : Déclaré à la Pac.
Enclavé dans le tissu urbain



<https://maps.app.goo.gl/H7TNXZHNuC74e3ueA>



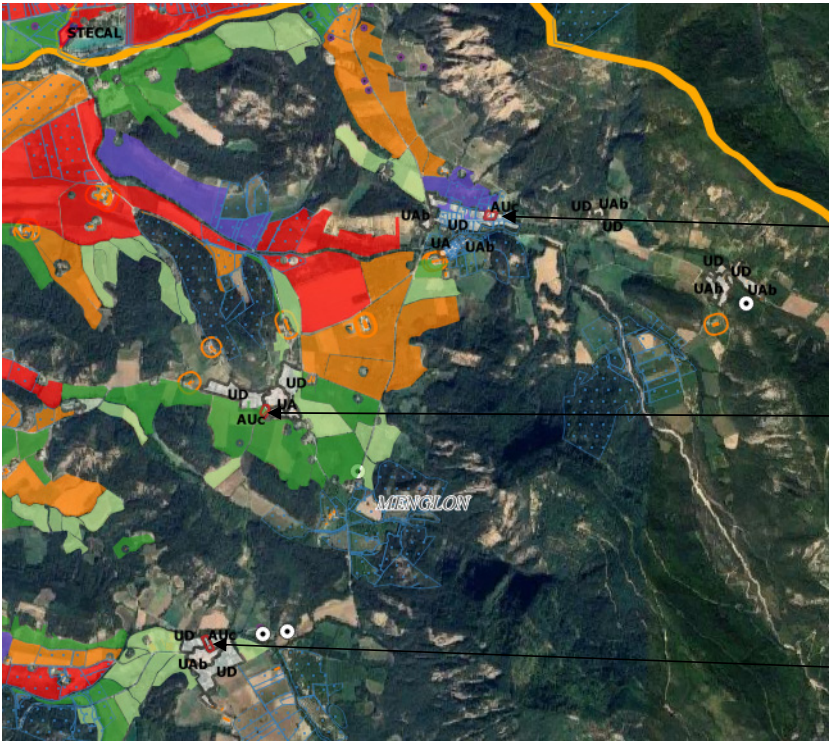
IMPACT MODÉRÉ
- 1 critère Déclaré à la PAC, Zone AU organisée autour des constructions erratiques dispersées dans une ancienne prairie de fauche

Se reporter au rapport de CDNPS : Zone AU acceptée sous réserve du suivi de préconisations reprises dans l'OAP. C'est bien la proportion de la zone et non sa discontinuité qui ont conduit cette zone à être présenté en CDNPS avant arrêt



PROJET DE PLUI DU DIOIS : QUEL IMPACT SUR LES TERRES AGRICOLES

ZOOM : COMMUNE DE MENGLON



COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Menglon	AUc	2792,69	1	Fond trache	Zone AU ouverte	Enclavé sur 3 côtés
Menglon	AUc	2751,29	2	Le Village	Zone AU ouverte	Enclavé sur 3 côtés
Menglon	AUc	3187,11	3	Luzerand	Zone AU ouverte	Enclavé sur 3 côtés
TOTAL		0,87 HA				

ENJEUX TRES FORTS ++ (5 critères)

ENJEUX FORTS (3 critères)

ENJEUX FAIBLES (1 critère)

ENJEUX TRES FORTS (4 critères)

ENJEUX MODERES (2 critères)

ENJEUX TRES FAIBLES (0 critère)

ZOOM MENGLON

COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Menglon	AUc	2792,69	1	Fond trache	Zone AU ouverte	Enclavé sur 3 côtés
Menglon	AUc	2751,29	2	Le Village	Zone AU ouverte	Enclavé sur 3 côtés
Menglon	AUc	3187,11	3	Luzerand	Zone AU ouverte	Enclavé sur 3 côtés
TOTAL		0,87 HA				

1

IMPACT MODERE

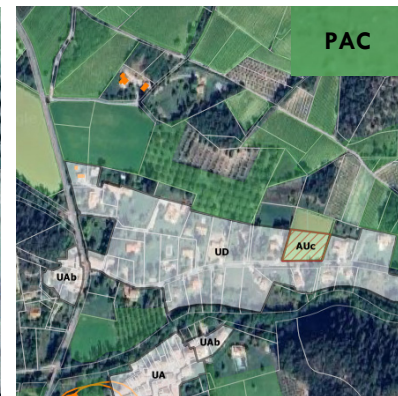
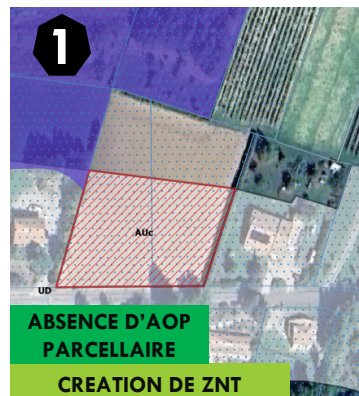
2

IMPACT FAIBLE
OU TRES FAIBLE

3

IMPACT FAIBLE
OU TRES FAIBLE

<https://maps.app.goo.gl/pCrGT8LJbDZXs54f9>

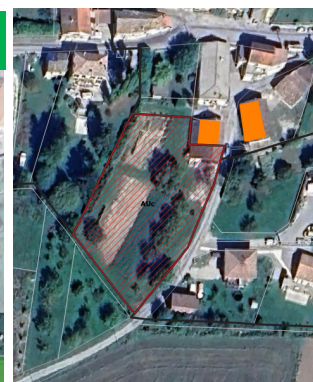
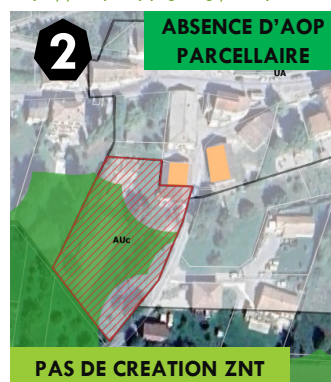


IMPACT MODERE

- Absence de critères selon la méthodologie retenue. Cependant, ces terres sont planes, déclarées à la PAC et sont proches d'un point de prélèvement d'eau agricole autorisée.

Ces parcelles agricoles sont aujourd'hui travaillées. La surface totale de la parcelle agricole avoisine les 4800m². La surface prédatée par l'urbanisation représente 2700m². La parcelle est aujourd'hui enchassée dans un quartier pavillonnaire des années 70 et ne fait pas partie d'un grand compartiment agricole. L'impact est jugé modéré au regard de sa taille et de sa localisation. La zone AU permettra une rationalisation foncière dans un quartier aux densités historiquement lâche.

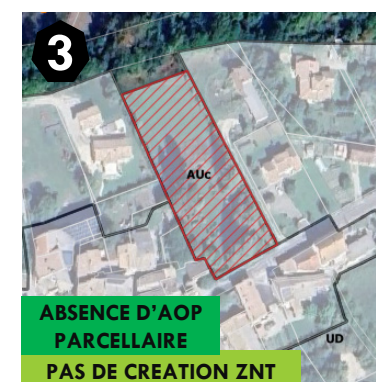
<https://maps.app.goo.gl/HChpwAKmGBDKuU957>



IMPACT FAIBLE

La surface retenue est un jardin. Cette parcelle est au cœur du tissu villageois construit de Menglon et à proximité immédiate du centre. Cette surface est davantage comparable à une dent creuse.

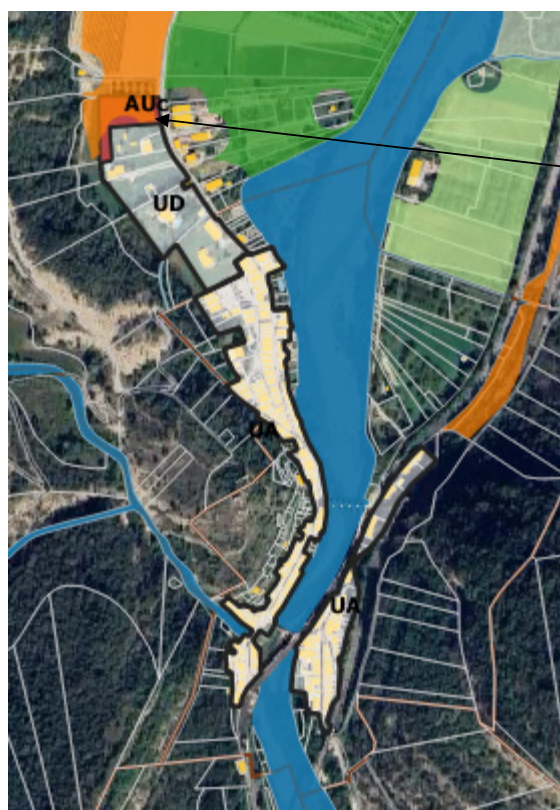
<https://maps.app.goo.gl/CBNosxxhiMfX7bmA9>



PAS D'IMPACT SUR LES TERRES AGRICOLLES

PROJET DE PLUI DU DIOIS : QUEL IMPACT SUR LES TERRES AGRICOLES

ZOOM : COMMUNE DE PONTAIX



1

COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Pontaix	AUc	2474,35	1	Pontaix - Lochette	Zone AU ouverte	Etalement

ENJEUX TRES
FORTS ++ (5 critères)

ENJEUX
MODERES (2 critères)

ENJEUX TRES
FORTS (4 critères)

ENJEUX FAIBLES
(1 critère)

ENJEUX FORTS (3
critères)

ENJEUX TRES
FAIBLES (0 critère)

ZOOM PONTAIX

COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Pontaix	AUc	2474,35	1	Pontaix - Lochette	Zone AU ouverte	Etalement

IMPACT FORT

IMPACT MODERE

IMPACT FAIBLE
OU TRES FAIBLE

<https://maps.app.goo.gl/sRmso2oGwU7nPRny9>



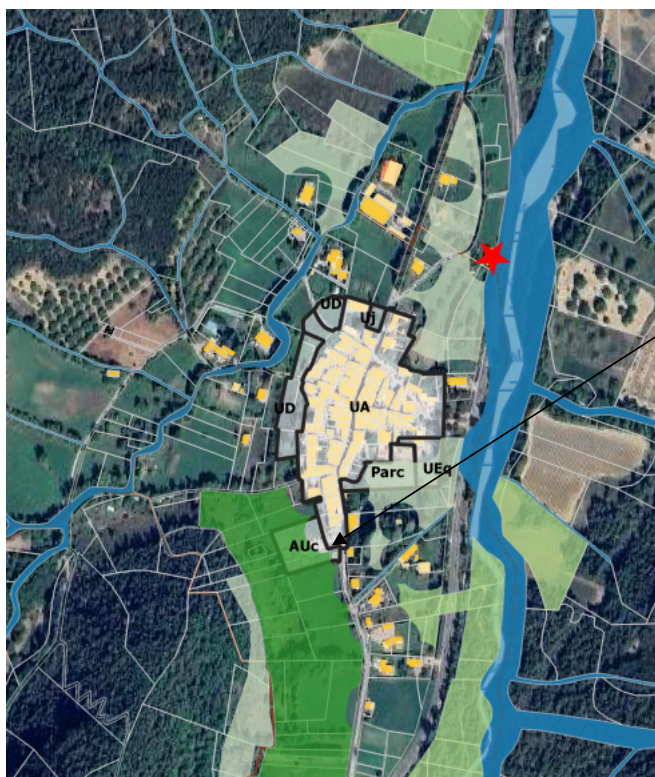
IMPACT FAIBLE

- La zone est délimitée au nord par le cimetière communal avant les surfaces agricoles. Cette surface accueillait autrefois un camping. Aujourd'hui c'est un terrain d'agrément. Les parcelles ne sont pas déclarées à la PAC. L'AOP parcellaire Clairette de Die couvre une partie importante du village de Pontaix.



PROJET DE PLUI DU DIOIS : QUEL IMPACT SUR LES TERRES AGRICOLES

ZOOM : COMMUNE DE POYOLS



COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Poyols	AUc	3010,22	1	Poyols _ Le Village	Zone AU ouverte	Etalement

ENJEUX TRES FORTS ++ (5 critères)	ENJEUX MODERES (2 critères)
ENJEUX TRES FORTS (4 critères)	ENJEUX FAIBLES (1 critère)
ENJEUX FORTS (3 critères)	ENJEUX TRES FAIBLES (0 critère)

ZOOM POYOLS

COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Poyols	AUc	3010,22	1	Poyols _ Le Village	Zone AU ouverte	Etalement

IMPACT FORT

IMPACT MODERE

IMPACT FAIBLE
OU TRES FAIBLE

<https://maps.app.goo.gl/n6cpmNVeMAnLutSE9>



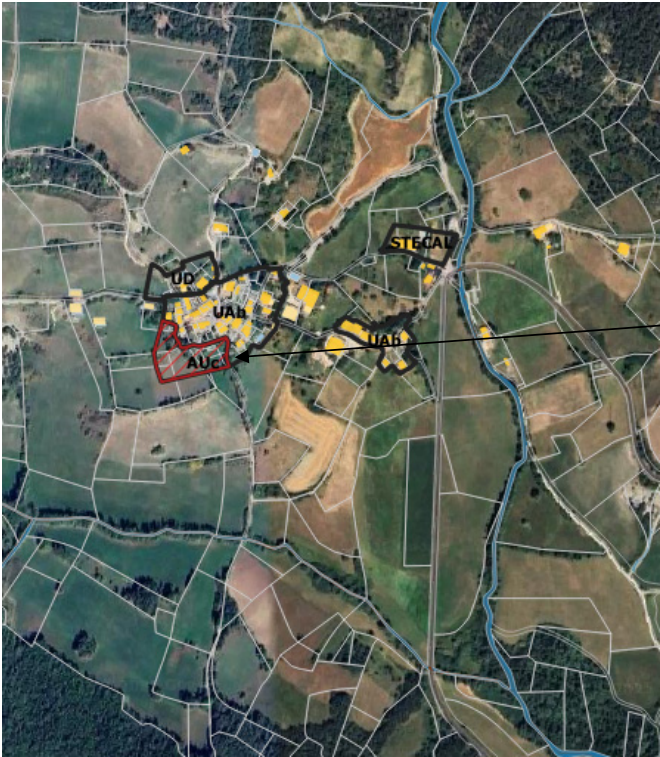
IMPACT FAIBLE

- Ces terres sont sur l'ancien lit de la Béoux, affluent de la Drôme. Cependant, une partie de cette zone est déjà artificialisée (parking communal..). Seul le fond de la zone Au serait éventuellement exploitable. Néanmoins, la commune de Poyols a choisi ces parcelles qu'elle maîtrise pour favoriser une opération d'ensemble accessible. Poyols est proche des axes principaux et des services de Luc-en-Diois. L'impact sur l'agriculture est considéré comme réellement modéré, aucune parcelle n'est aujourd'hui exploitée ou déclarée à la PAC.



PROJET DE PLUI DU DIOIS : QUEL IMPACT SUR LES TERRES AGRICOLES

ZOOM : COMMUNE DE SAINT-DIZIER-EN-DIOIS



COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Saint-Dizier-en-Diois	AUC	5501,38	1	Saint Dizier en Diois - Commendrat	Zone AU ouverte	Etalement

ENJEUX TRES FORTS ++ (5 critères)	ENJEUX MODERES (2 critères)
ENJEUX TRES FORTS (4 critères)	ENJEUX FAIBLES (1 critère)
ENJEUX FORTS (3 critères)	ENJEUX TRES FAIBLES (0 critère)

ZOOM SAINT DIZIER EN DIOIS

COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Saint-Dizier-en-Diois	AUc	5501,38	1	Saint Dizier en Diois - Commendrat	Zone AU ouverte	Etalement

IMPACT FORT

IMPACT MODERE

IMPACT FAIBLE
OU TRES FAIBLE

<https://maps.app.goo.gl/2pM9SvG871jw7Hv88>



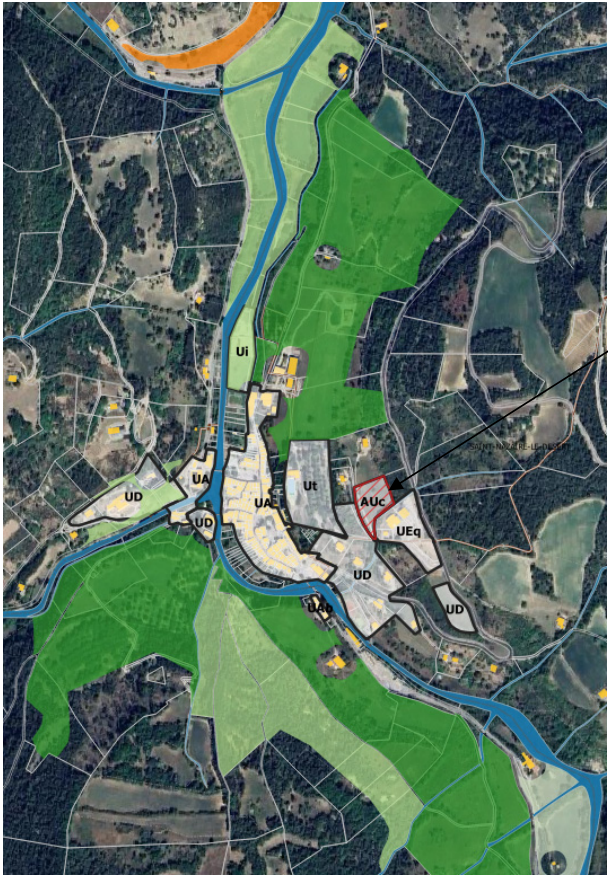
IMPACT MODERE :

- Absence de critères selon la méthodologie retenue. Ces terres sont déclarées à la PAC, l'impact ne peut pas être considéré comme nul, cependant la commune a choisi cet endroit notamment au regard de la pente. Des demandes sur ces secteurs ont aussi été formulées.



PROJET DE PLUI DU DIOIS : QUEL IMPACT SUR LES TERRES AGRICOLES

ZOOM : COMMUNE DE SAINT-NAZAIRE-LE-DÉSERT



COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Saint-Nazaire-le-Désert	AUc	4419,47	1	Saint Nazaire le Désert - Subreviale	Zone AU ouverte	Etalement
Saint-Nazaire-le-Désert	AUc	3319	2	Saint Nazaire le Désert - Le Rose	Zone AU ouverte	Etalement
TOTAL		0,77 HA				

ENJEUX TRES FORTS ++ (5 critères)	ENJEUX MODERES (2 critères)
ENJEUX TRES FORTS (4 critères)	ENJEUX FAIBLES (1 critère)
ENJEUX FORTS (3 critères)	ENJEUX TRES FAIBLES (0 critère)

ZOOM SAINT-NAZAIRE-LE-DÉSERT

COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Saint-Nazaire-le-Désert	AUc	4419,47	1	Saint Nazaire le Désert - Subreviale	Zone AU ouverte	Etalement
Saint-Nazaire-le-Désert	AUc	3319	2	Saint Nazaire le Désert - Le Rose	Zone AU ouverte	Etalement

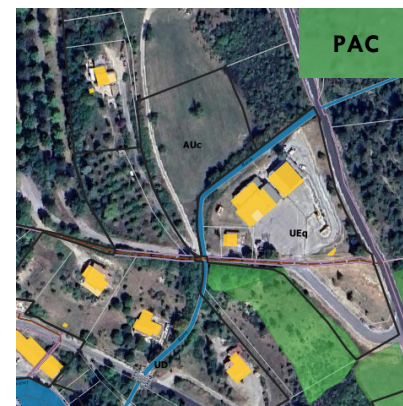
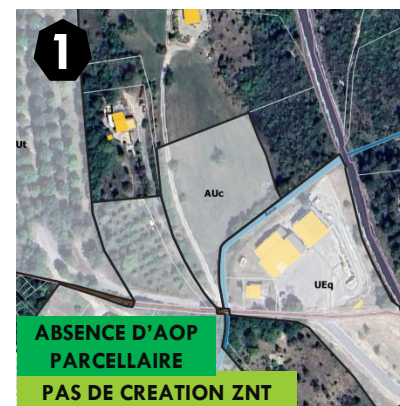
1

IMPACT MODERE

2

IMPACT MODERE

<https://maps.app.goo.gl/AGKtdso9S3YofWb6>



IMPACT MODERE

- Absence de critères selon la méthodologie retenue. Néanmoins ces terres sont mécanisables (prairie de fauche). Elles sont aujourd'hui entretenues mais non déclarées à la PAC

<https://maps.app.goo.gl/fbd2jbsE2jBZl7bkz7>

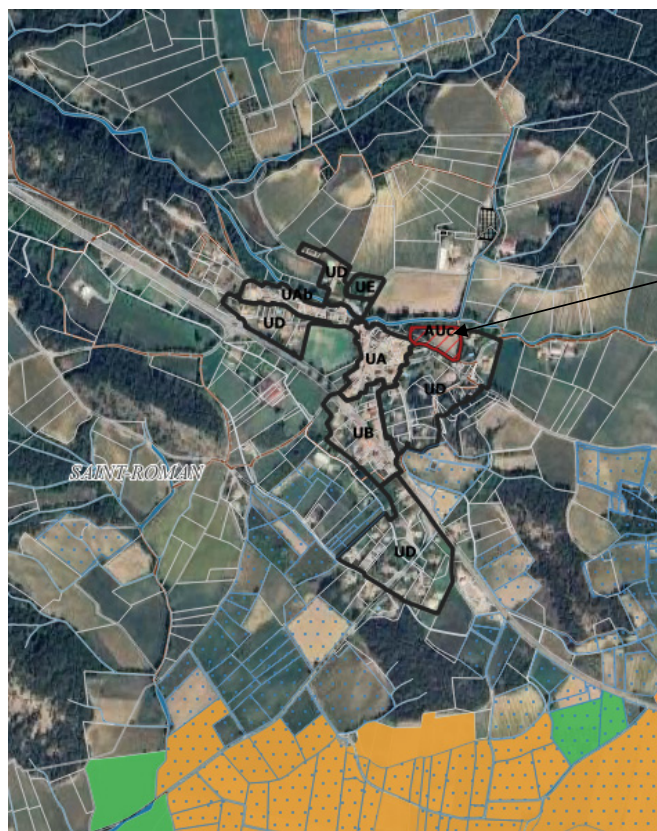


IMPACT MODERE

- Absence de critères selon la méthodologie retenue. Néanmoins ces terres sont mécanisables (prairie de fauche).

PROJET DE PLUI DU DIOIS : QUEL IMPACT SUR LES TERRES AGRICOLES

ZOOM : COMMUNE DE SAINT-ROMAN



COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Saint-Roman	AUc	4722,00	1	Saint Roman - Le village	Zone AU ouverte	Etalement

1

ENJEUX TRES FORTS ++ (5 critères)	ENJEUX MODERES (2 critères)
ENJEUX TRES FORTS (4 critères)	ENJEUX FAIBLES (1 critère)
ENJEUX FORTS (3 critères)	ENJEUX TRES FAIBLES (0 critère)

ZOOM SAINT-ROMAN

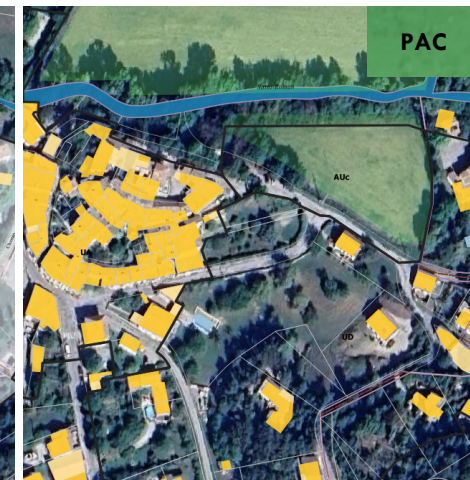
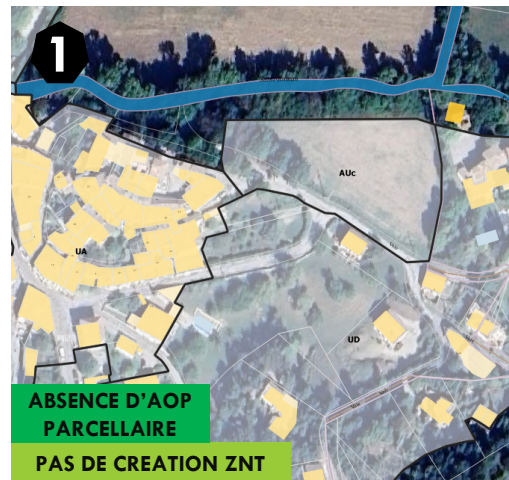
COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Saint-Roman	AUc	4722,00	1	Saint Roman - Le village	Zone AU ouverte	Etalement

IMPACT FORT

IMPACT MODERE

IMPACT FAIBLE
OU TRES FAIBLE

<https://maps.app.goo.gl/Xp1vHDxXtgMTYgFq6>



IMPACT FAIBLE

- Absence de critères selon la méthodologie retenue. Néanmoins ces terres sont déclarées à la PAC, l'impact ne peut pas être considéré comme nul. La parcelle aujourd'hui travaillée est coincée entre un ruisseau au nord, la route communale au sud et des constructions.



PROJET DE PLUI DU DIOIS : QUEL IMPACT SUR LES TERRES AGRICOLES

ZOOM : COMMUNE DE SOLAURE EN DIOIS



COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Solaure en Diois	AUc	4186,62	1	Le Moulin	Zone AU ouverte	Enclavé sur 3 côtés
Solaure en Diois	AUc	4129,90	2	La Gaffe	Zone AU ouverte	Enclavé sur 4 côtés
TOTAL		0,83 HA				

ENJEUX TRES FORTS ++ (5 critères)	ENJEUX MODERES (2 critères)
ENJEUX TRES FORTS (4 critères)	ENJEUX FAIBLES (1 critère)
ENJEUX FORTS (3 critères)	ENJEUX TRES FAIBLES (0 critère)

ZOOM SOLAURE EN DIOIS

COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Solaure en Diois	AUc	4186,62	1	Le Moulin	Zone AU ouverte	Enclavé sur 3 côtés
Solaure en Diois	AUc	4129,90	2	La Gaffe	Zone AU ouverte	Enclavé sur 4 côtés
TOTAL		0,83 HA				

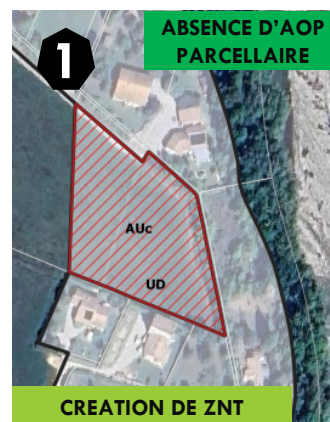
1

IMPACT FORT

2

IMPACT FAIBLE
OU TRES FAIBLE

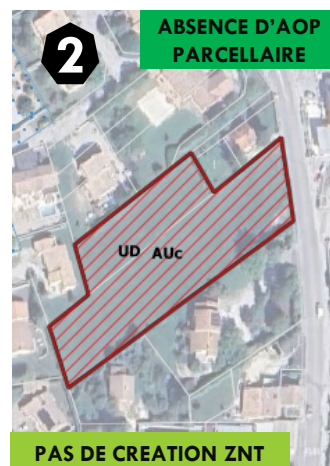
<https://maps.app.goo.gl/cLxA3eCnd9Vay4AFA>



IMPACT FORT :

- Absence de critères selon la méthodologie retenue. Ces terres sont planes et déclarées à la PAC, l'impact ne peut pas être considéré comme nul, cependant au regard du découpage opéré, certaines constructions seront rapprochées du travail agricole (les nouvelles) mais les anciennes seront de fait reculées.
- La commune de Solaure, très bien placée est largement sollicitée pour des installations longues durées (15% de RS et 5% de LV).

<https://maps.app.goo.gl/MJTcWAXxi9MEUuq3A>



PAS D'IMPACT SUR
LES TERRES
AGRICOLLES

PROJET DE PLUI DU DIOIS : QUEL IMPACT SUR LES TERRES AGRICOLES

ZOOM : COMMUNE DE VAL MARAVEL



COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Val-Maravel	AUc	2029,87	1	Volvent - Le village	Zone AU ouverte	Étalement (Pente supérieur à 10 %)

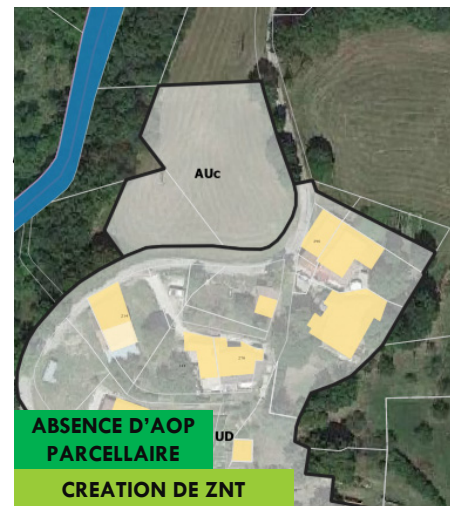
Ici une OAP pour des questions paysagères : pente assez importante et rationalisation du foncier car surface en étalement urbain

ENJEUX TRES FORTS ++ (5 critères)	ENJEUX MODERES (2 critères)
ENJEUX TRES FORTS (4 critères)	ENJEUX FAIBLES (1 critère)
ENJEUX FORTS (3 critères)	ENJEUX TRES FAIBLES (0 critère)



ZOOM VAL MARAVEL

COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Val-Maravel	AUc	2029,87	1	Volvent - Le village	Zone AU ouverte	Etalement (Pente supérieur à 10 %)



IMPACT MODERE :

- Absence de critères selon la méthodologie retenue. Cependant ces terres sont déclarées à la PAC, l'impact ne peut pas être considéré comme nul. La commune a privilégié cet endroit au regard de la pente plus importante qu'en contrebas proche du Maravel (principe de préservation des terres planes pour l'agriculture de montagne). Le hameau principal de Val Maravel, Fourcinet, a aussi été choisi pour l'accueil de quelques constructions supplémentaires parmi les 4 hameaux. L'impact est jugé mesuré au regard la faible surface prélevée et de la pente.



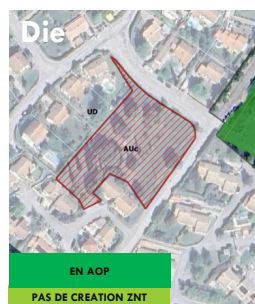
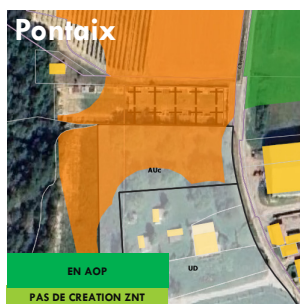
IMPACT FORT

IMPACT MODERE

IMPACT FAIBLE
OU TRES FAIBLE

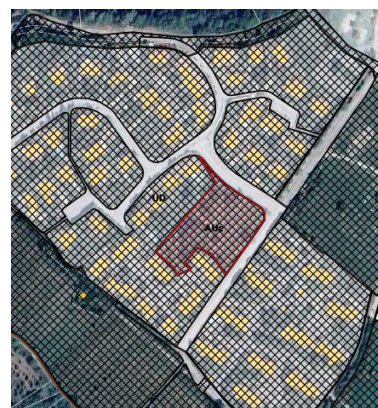
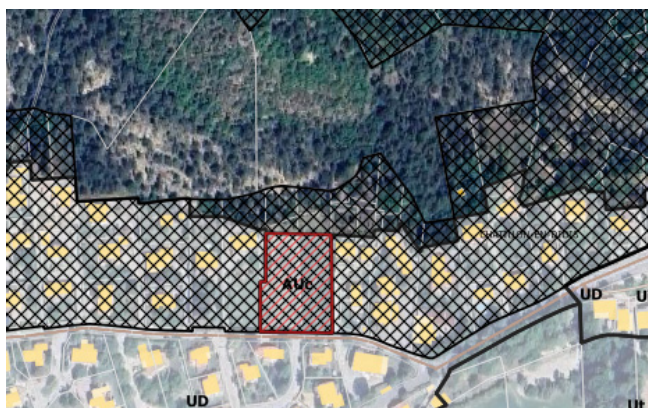
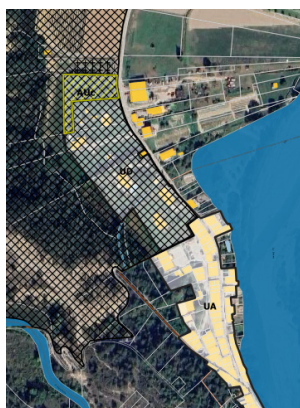
ZONE A URBANISER EN AOP PARCELLAIRE

- 3 ZONES A URBANISER SE TROUVENT EN AOP PARCELLAIRE CLAIRETTE/CREMANT/ COTEAUX DE DIE OU CHATILLON EN DIOIS : 10 433 m²



L'impact sur l'AOP parcelaire est jugé mineur au regard de la localisation de ces zones AU. Les limites de l'appellation englobent des phases d'extension de la ville aujourd'hui anciennes.

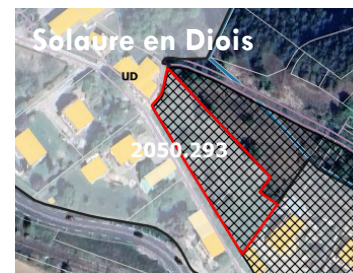
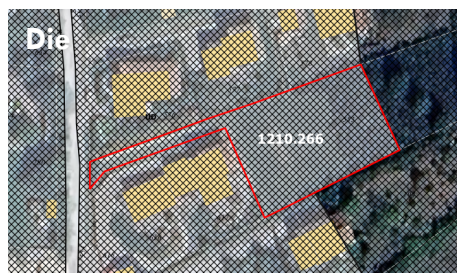
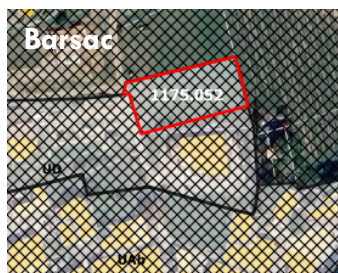
La localisation de ces trois zones (proximité immédiate d'habitat, enclavement dans des zones construites, faiblesse de la surface...) rendent totalement improbable le retour de ces surfaces à la vigne.



AOP PARCELLAIRE
TOUTE CONFONDUE

DC EN LIMITE DE PAU DE PLUS DE 1000M² EN AOP PARCELLAIRE

- 4 ZONES CONSTRUCTIBLES ENTRE 1000 ET 25000M² SE TROUVENT EN AOP PARCELLAIRE CLAIRETTE/CREMANT/ COTEAUX DE DIE OU CHATILLON EN DIOIS : 5714 M²



De la même façon que pour les zones à Urbaniser, ces surfaces se trouvent proches d'espaces urbanisés entièrement couvert par l'AOP parcelaire. La localisation de ces quatre zones (proximité immédiate d'habitat, enclavement dans des zones construites, faiblesse de la surface...) rendent totalement improbable le retour de ces surfaces à la vigne.

CONCLUSION : 1 ha 6 de surface constructible, en majorité localisée dans des espaces déjà construits, avec une très faible probabilité de retour à la vigne, sont en AOP parcelaire CLAIRETTE/CREMANT/ COTEAUX DE DIE OU CHATILLON EN DIOIS. La surface prélevée pour le PLUI est jugée faible au regard des surfaces parcellaires d'AOP au global (1500 ha) (0,10% de l'AOP)

PROJET DE PLUI DU DIOIS : PRORATA DES SURFACES

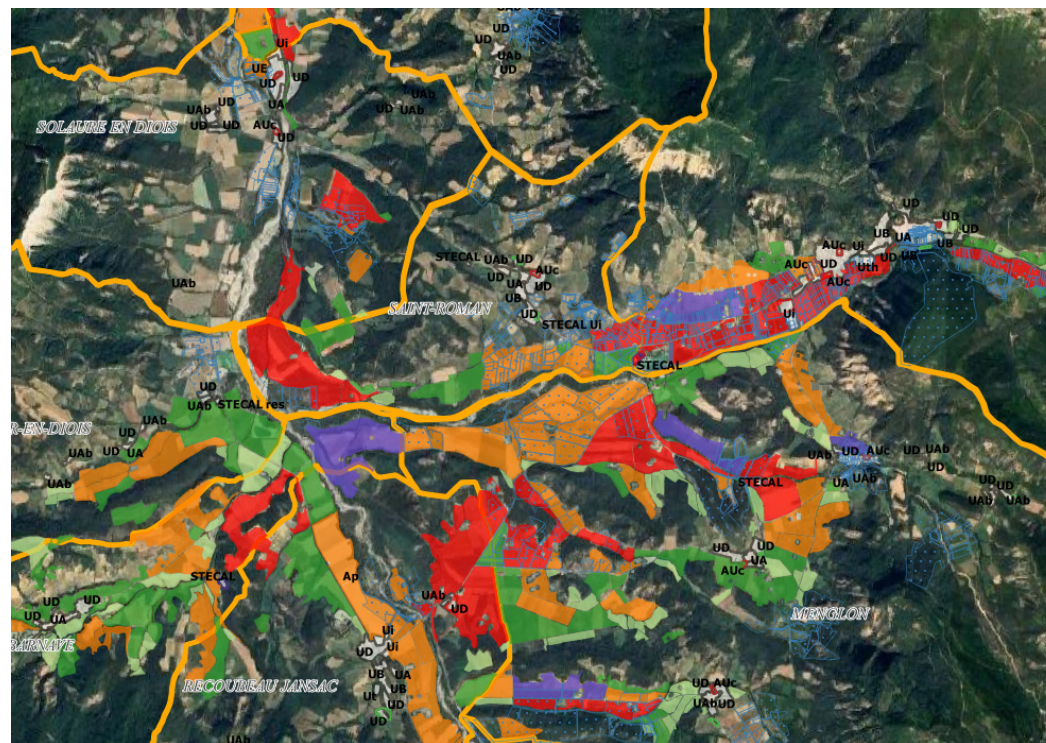
- 36 ZONES 'AU' POUR 50 COMMUNES
- UNE MAILLE DE 2500M² MINIMUM POUR LA CRÉATION D'UNE ZONE 'AU' (PARFOIS MOINS POUR DES QUESTIONS PAYSAGÈRES)
- 18 ZONES 'AU' JUGÉES HORS ÉTALEMENT URBAIN (ENCLAVÉES SUR AU MOINS TROIS CÔTÉS)

FORMAT DE LA ZONE AU	M ²	HA
Densification	12 000	12
Étalement	80 000	8
TOTAL	20 000	20

Ces chiffres fonciers ne reprennent que les zones AU et non les « dents creuses »

PROJET DE PLUI DU DIOIS : QUEL IMPACT SUR LES TERRES AGRICOLES À POTENTIEL TRÈS ÉLEVÉ ET ÉLEVÉ

ENJEUX	M²	Hectares
ENJEUX TRES FAIBLES 0 CRITERE	1487509,66	148,75
ENJEUX FAIBLES 1 CRITERE	8363001,50	836,30
ENJEUX MODERES 2 CRITERES	17127586,26	1712,76
ENJEUX FORTS 3 CRITERES	13356033,64	1335,60
ENJEUX TRES FORTS 4 CRITERES	7121288,59	712,13
ENJEUX TRES TRES FORTS 5 CRITERES	2655658,65	265,57
TOTAL	50111078,31	5011,11

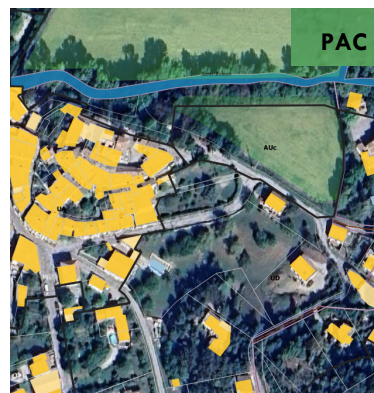
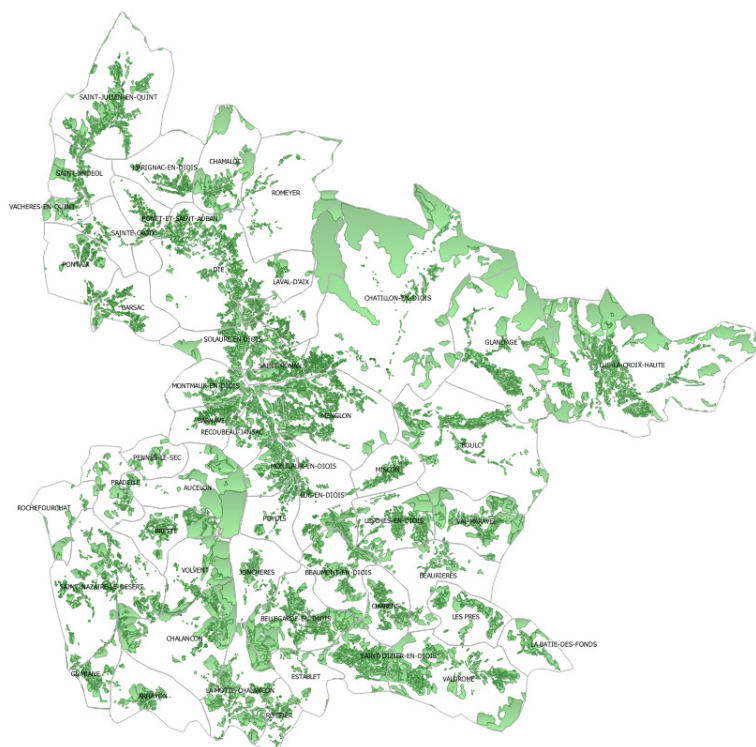


- 20 HA DE ZONE 'AU' urbanisable
- 11 HA DE ZONE 'AU' SUR DES TERRES A POTENTIEL TRES ELEVE ET ELEVE
- 5011 HA DE TERRES A POTENTIEL TRES ELEVE ET ELEVE (Fersiasols et Fluviosols)

46 % DES TERRES AGRICOLES CUMULANT 3 CRITERES ET PLUS

La surface des zones AU représentent 0,2% des terres à potentiel très élevé et élevé

PROJET DE PLUI DU DIOIS : QUEL IMPACT SUR LES TERRES AGRICOLES DÉCLARÉES À LA PAC



- 20 HA DE ZONE 'AU' urbanisable
- 33 028 HA DE SURFACES PAC

La surface des zones AU représente 0,06% des surfaces PAC

ANALYSE ENVIRONNEMENTALE / DES ZONES A URBANISER

Dans le cadre de l'évaluation environnementale du projet de PLUi, des prospections de terrain ont été réalisées au printemps 2024 et printemps 2025 sur les zones AU.

Pour chaque zone AU, les habitats naturels ont été cartographiés. La faune et flore patrimoniales présentes ont été relevées. A noter qu'il s'agissait de mettre en exergue les grands enjeux écologiques de la zone, sur un seul passage. Ces expertises ne constituent en aucun cas un inventaire quatre saisons.

Les espèces faunistiques et floristiques potentiellement présentes ont également été mise en évidence. Ces données de potentialité de présence d'espèces patrimoniales se basent sur un croisement des espèces patrimoniales connues à l'échelle communale avec les milieux en présence sur la zone étudiée. La potentialité de la zone pour la flore et la faune peut ainsi être surestimée.

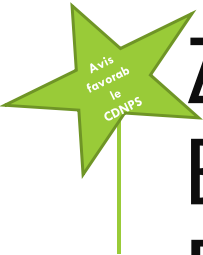
Les zones AU ont également été croisées avec différents critères :

- Zonages environnementaux
- Zone humide de l'inventaire du SMRD
- Probabilité de présence de zones humides (source : PatriNat, 2023)

Pour chaque zone AU , un niveau d'enjeu de 1 à 3 a été défini, selon la correspondance suivante :

Les conclusions des prospections écologiques et les enjeux mis en exergue ont ensuite servi à alimenter des Orientations d'Aménagement et de Programmation adaptées à chaque site, moyennant un travail sur des mesures d'évitement E et de réduction R des incidences négatives.

Niveaux d'enjeux	Correspondance
1	Enjeux globalement faibles. Ces secteurs correspondent à des milieux plutôt anthropiques (cultures, prairies améliorées) sur lesquels les potentialités de présence d'espèces patrimoniales sont plus faibles que pour les autres zones (mais ne peut être écartée localement).
2	Enjeux modérés à fort localement, avec possibilité de mettre en place des mesures d'évitement et de réduction dans le cadre des OAP pour maintenir les éléments de biodiversité les plus remarquables.
3	Enjeux globalement forts



ZOOM BEAUMONT EN DIOIS

COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Beaumont-en-Diois	AUc	31 83,89	1	Saint Martin	Zone AU ouverte	Etalement (Village de Beaumont couvert par un risque rouge chute de bloc et inondation)

ZONAGES REGLEMENTAIRES : Absence
ZONES HUMIDES : ZH d’accompagnement du ruisseau, limite de la zone constructible en retrait de 20m de la ZH et de 40 mètre du cours d’eau
ABC DE LA NATURE : Absence
NIVEAU ENJEU REPERE : Niveau 2

SYNTHESE
Une préconisation à prendre en compte pas d’enjeux environnementaux fort
OAP : NON TRADUIT Compromets la viabilité de surface de la zone



num zone "zones soumises OAP 16 04 2025		Zone 55
Contexte général	Commune :	Beaumont-en-Diois
	Surface de la zone (ha)	0,31
Zonages du patrimoine naturel et TVB	Zonages du patrimoine naturel :	ZNIEFF 2 820000418
	Reservoir de biodiversité	non
	Milieux / types d'habitats (CODE EUNIS) :	Prairies de fauche planitiaires subatlantiques (E2.22) ; Petits jardins ornementaux et domestiques (I2.2) ; Petits bois anthropiques de feuillus caducifoliés (G5.2 / G5.5)
Enjeux écologiques	Eléments favorables à la biodiversité (mare, haies, arbres à cavités, etc) :	Zone semi ouverte avec quelques arbustes et arbres et zone rocheuse
	Espèces présente ou potentielles : insectes	Potential : Cortège d'espèces communes des habitats anthropiques
	Espèces contactées ou potentielles : oiseau	Espace ouvert à semi-ouvert : Alouette des champs, Alouette lulu, Bruant zizi, Bruant jaune, Tarier patre, Serin cini, Chardonneret élégant, Linotte mélodieuse, Pie-grièche ecorcheur, bruant fou ; Arbres : Serin cini, Verdier d'Europe, Chardonneret élégant, Pie bavarde
	Espèces contactées ou potentielles : reptiles	Lézard à deux raies, Lézard des murailles
	Espèces contactées ou potentielles : amphibiens	Uniquement en hivernage
	Espèces contactées ou potentielles : mamm	Écureuil roux, Hérisson d'Europe
	Espèces contactées ou potentielles : chiros	Espèces arboricoles gîte présent : Séroline de Nilsson, Vespère de Savi, Noctule de Leisler, Noctule commune, Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle de Nathusius, Pipistrelle commune, Pipistrelle pygmée, Séroline bicolore
	Zones humides	Hors zone humide de l'inventaire (SMRD) probabilité de présence (source : PatriNat, 2023) : Moyenne à forte
	Synthèse des enjeux écologiques	Enjeux flore/habitat et entomofaune faible Enjeux faunistiques importants au niveau des arbres à cavité et vieux arbres Proximité avec la ripisylve du torrent de Nîere Gourzine
	Préconisation OAP	Préservation du bosquet d'arbres en continuité avec la ripisylve
Synthèse et préconisation	Niveau d'enjeu	2

Avis favorable
le
CDNPS

ZOOM
BEAURIERES



COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Beaurières	AUc	2693,83	1		Zone AU ouverte	Etalement mesuré (entre le cimetière et le village)

ZONAGES REGLEMENTAIRES : Absence
ZONES HUMIDES : Absence
ABC DE LA NATURE : Absence
NIVEAU ENJEU REPERE : Niveau 2

SYNTHESE
Une préconisation à prendre en compte pas d'enjeux environnementaux fort
OAP : TRADUIT DANS L'OAP SECTORIELLE

num zone "zones soumises OAP 16 04 2025		Zone 53
Contexte général	Commune :	Beaurières
	Surface de la zone (ha)	0,27
Zonages du patrimoine naturel et TVB	Zonages du patrimoine naturel :	/
	Reservoir de biodiversité	non
Enjeux écologiques	Milieux / types d'habitats (CODE EUNIS) :	Prairies de fauche planitiaires subatlantiques (E2.22) ; Petits jardins ornementaux et domestiques (I2.2) ; Petits bois anthropiques de feuillus caducifoliés (G5.2 / G5.5)
	Eléments favorables à la biodiversité (mare, haies, arbres à cavités, etc) :	Zone semi ouverte avec quelques arbustes et arbres et muret, arbre à cavité
	Espèces présente ou potentielles : insectes	Potentiel : Cortège d'espèces communes des habitats anthropiques
	Espèces contactées ou potentielles : oiseau	Espace ouvert à semi-ouvert : Bruant zizi, Bruant jaune, Tarier patre, Serin cini, Chardonneret élégant, Linotte mélodieuse, Pie-grieche ecorcheur,
	Espèces contactées ou potentielles : reptiles	Coronelle lisse, Vipère aspic, Lézard à deux raies, Lézard des muraille
	Espèces contactées ou potentielles : amphibiens	Uniquement en hivernage
	Espèces contactées ou potentielles : mamm	Hérisson d'Europe
	Espèces contactées ou potentielles : chiros	Uniquement transit et alimentation
	Zones humides	Hors zone humide de l'inventaire (SMRD) probabilité de présence (source : PatriNat, 2023) : Moyenne
	Synthèse des enjeux écologiques	Enjeux modérés liés aux arbustes et au arbre, muret favorable au reptile
Synthèse et préconisation	Préconisation OAP	Maintien de la haie au sud ne pas toucher au fossé et au muret
	Niveau d'enjeu	2

ZOOM BOULC

COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Boulc	AUc	2913,73	1	Boulc	Zone AU ouverte	Enclavé sur 4 côtés



ZONAGES REGLEMENTAIRES : Absence
ZONES HUMIDES : Absence
ABC DE LA NATURE : Absence
NIVEAU ENJEU REPERE : Niveau 2

SYNTHESE
Deux préconisations à prendre en compte pas d'enjeux environnementaux fort
OAP : TRADUIT DANS L'OAP SECTORIELLE

num zone "zones soumises OAP 16 04 2025		Zone 40
Contexte général	Commune :	Boulc
	Surface de la zone (ha)	0,29
Zonages du patrimoine naturel et TVB	Zonages du patrimoine naturel :	
	Reservoir de biodiversité	non
Enjeux écologiques	Milieus / types d'habitats (CODE EUNIS) :	Pelouses semi-sèches calcaires subatlantiques (E1.2) ; Fourrés tempérés (F3.1) ; Bâtiments résidentiels des villages et des périphéries urbaines x Petits jardins ornementaux et domestiques (J1.2 x J2.2) ; Réseaux routiers (J4.2) ; Prairies de fauche planitiaires subatlantiques (E2.22) ; Prairies de fauche de basse et moyenne altitudes x Jachères non inondées avec communautés rudérales annuelles ou vivaces (E2.2 x I1.53) ; Petits bois anthropiques de feuillus caducifoliés / Petits bois anthropiques mixtes de feuillus et conifères (G5.2 / G5.5)
	Eléments favorables à la biodiversité (mare, haies, arbres à cavités, etc) :	
	Espèces présente ou potentielles : insectes	Potentiel : Cortège d'espèces communes des habitats anthropiques, cortège patrimonial des pelouses sèches
	Espèces contactées ou potentielles : oiseau	Espace ouvert à semi-ouvert : Alouette des champs, Alouette lulu, Bruant zizi, Bruant jaune, Tarier patre, Serin cini, Chardonneret élégant, Linotte mélodieuse ; Arbres : Serin cini, Verdier d'Europe, Chardonneret élégant, Pie bavarde
	Espèces contactées ou potentielles : reptiles	Couleuvre verte et jaune, Lézard à deux raies, Lézard des murailles
	Espèces contactées ou potentielles : amphibiens	Uniquement en hivernage
	Espèces contactées ou potentielles : mamm	Hérisson d'Europe
	Espèces contactées ou potentielles : chiros	Espèces arboricoles gîte potentiel : Séroline de Nilsson, Vespère de Savi, Noctule de Leisler, Noctule commune, Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle de Nathusius, Pipistrelle commune, Pipistrelle pygmée, Séroline bicolore
	Zones humides	Hors zone humide de l'inventaire (SMRD) Probabilité de présence (source : PatriNat, 2023) : Nulle
	Synthèse des enjeux écologiques	enjeu flore habitat et entomofaune moyen (Moyen (pelouses sèches pâturée)) enjeux faune globalement modérés
Synthèse et préconisation	Préconisation OAP	Préserver les arbres et arbustes
	Niveau d'enjeu	2

ZOOM CHALANCON

COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Chalancon	AUc	1052,85	1	Chalancon	Zone AU ouverte	Etalement



ZONAGES REGLEMENTAIRES : ZNIEFF de type 1
 ZONES HUMIDES : Absence
 ABC DE LA NATURE : Absence
 NIVEAU ENJEU REPERE : Niveau 2

SYNTHESE
 enjeu flore/habitat et entomofaune faible à moyen (Pelouse sèche ourlifiée au nord)
 enjeux faune modérés

num zone "zones soumises OAP 16 04 2025		Zone 56
Contexte général	Commune :	Chalancon
	Surface de la zone (ha)	0,10
Zonages du patrimoine naturel et TVB	Zonages du patrimoine naturel :	ZNIEFF 1 820030086 ZNIEFF 2 820030080
	Reservoir de biodiversité	oui
Enjeux écologiques	Milieux / types d'habitats (CODE EUNIS) :	Pelouses semi-sèches calcaires subatlantiques (E1.2) ; Petits jardins ornementaux et domestiques (I2.2)
	Eléments favorables à la biodiversité (mare, haies, arbres à cavités, etc) :	
	Espèces présente ou potentielles : insectes	Potentiel : Cortège d'espèces communes des habitats anthropiques, cortège patrimonial des pelouses sèches
	Espèces contactées ou potentielles : oiseau	Espace ouvert à semi-ouvert : Bruant zizi, Tarier patre, Serin cini, Chardonneret élégant, Linotte mélodieuse, Pie-grièche ecorcheur ; Arbres : Serin cini, Verdier d'Europe, Chardonneret élégant, Pie bavarde
	Espèces contactées ou potentielles : reptiles	Coronelle lisse, Vipère aspic, Lézard à deux raies, Lézard des muraille
	Espèces contactées ou potentielles : amphibiens	Uniquement en hivernage
	Espèces contactées ou potentielles : mamm	Hérisson d'Europe
	Espèces contactées ou potentielles : chiros	Espèces arboricoles gîte présent : Séroline de Nilsson, Vespère de Savi, Noctule de Leisler, Noctule commune, Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle de Nathusius, Pipistrelle commune, Pipistrelle pygmée, Séroline bicolore
	Zones humides	Hors zone humide de l'inventaire (SMRD) probabilité de présence (source : PatriNat, 2023) : Nulle
Synthèse et préconisation	Synthèse des enjeux écologiques	enjeu flore/habitat et entomofaune faible à moyen (Pelouse sèche ourlifiée au nord) enjeux faune modérés
	Préconisation OAP	Préserver quelques arbres
	Niveau d'enjeu	2

ZOOM CHÂTILLON EN DIOIS

COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Châtillon-en-Diois	AUc	2082,11	1	Le Village	Zone AU ouverte	Enclavé sur 4 côtés



ZONAGES REGLEMENTAIRES : Absence
ZONES HUMIDES : Absence
ABC DE LA NATURE : Absence
NIVEAU ENJEU REPERE : Niveau 2

SYNTHESE : Enjeux faibles mais localement forts sur les arbres et arbustes
OAP : TRADUIT DANS L'OAP SECTORIELLE

num zone		
*zones soumises OAP 16 04 2025		Zone 9
Contexte général	Commune :	Châtillon-en-Diois
	Surface de la zone (ha)	0,2
Zonages du patrimoine naturel et TVB	Zonages du patrimoine naturel :	
	Reservoir de biodiversité	Non
Enjeux écologiques	Milieux / types d'habitats (CODE EUNIS) :	Monocultures intensives (I1.1) ; Petits jardins ornementaux et domestiques (I2.2) ; Prairies de fauche de basse et moyenne altitudes x Jachères non inondées avec communautés rudérales annuelles ou vivaces (E2.2 x I1.53) ; Petits bois anthropiques de feuillus caducifoliés (G5.2) ; Réseaux routiers (J4.2) ; Fourrés tempérés (F3.1)
	Eléments favorables à la biodiversité (mare, haies, arbres à cavités, etc) :	Jardin, arbustes et arbres avec lierre
	Espèces présente ou potentielles : insectes	Potentiel : Cortège d'espèces communes des habitats anthropiques
	Espèces contactées ou potentielles : oiseau	Arbres : Serin cini, Verdier d'Europe, Chardonneret élégant, Pie bavarde
	Espèces contactées ou potentielles : reptiles	Lézard à deux raies, Lézard des murailles, Couleuvre verte et jaune
	Espèces contactées ou potentielles : amphibiens	Uniquement des espèces en hivernage
	Espèces contactées ou potentielles : mamm	Hérisson d'Europe
	Espèces contactées ou potentielles : chiros	Espèces arboricoles uniquement en gîte ponctuel (repos, transit) - présence de lierre : Séroline de Nilsson, Vespère de Savi, Noctule de Leisler, Noctule commune, Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle de Nathusius, Pipistrelle commune, Pipistrelle pygmée, Séroline bicolore
	Zones humides	Hors zone humide de l'inventaire (SMRD) Probabilité de présence (source : PatriNat, 2023) : faible à moyenne au sud
	Synthèse et préconisation	Enjeux faibles mais localement forts sur les arbres et arbustes
	Préconisation OAP	Préserver les arbres isolés
	Niveau d'enjeu	2

ZOOM CHÂTILLON EN DIOIS

COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Châtillon-en-Diois	AUc	10858,86	3	Le Tivoli	Zone AU ouverte	Enclavé sur 4 côtés

ZONAGES REGLEMENTAIRES : Absence
ZONES HUMIDES : Absence
ABC DE LA NATURE : Absence
NIVEAU ENJEU REPERE : Niveau 2

SYNTHESE : Enjeux faibles à modérés
OAP : TRADUIT DANS L'OAP SECTORIELLE



num zone		Zone 7
"zones soumises OAP 16 04 2025		
Contexte général	Commune :	Châtillon-en-Diois
	Surface de la zone (ha)	1,1
Zonages du patrimoine naturel :	Zonages du patrimoine naturel :	/
Reservoir de biodiversité et TVB	Reservoir de biodiversité	Non
Enjeux écologiques	Milieux / types d'habitats (CODE EUNIS) :	Prairie de pâturage (E2.1)
	Eléments favorables à la biodiversité (mare, haies, arbres à cavités, etc) :	quelques arbres isolés, arbres à cavités, fossé en eau au nord
	Espèces présentes ou potentielles : insectes	Cortège des prairies fleuries et ubiquiste des habitats ouverts
	Espèces contactées ou potentielles : oiseau	Espace ouvert à semi-ouvert : Alouette des champs, Alouette lulu, Bruant zizi, Pie-grièche écorcheur
	Espèces contactées ou potentielles : reptiles	Couleuvre verte et jaune, Lézard à deux raies, Lézard des murailles
	Espèces contactées ou potentielles : amphibiens	Salamandre tachetée
	Espèces contactées ou potentielles : mamm	Écureuil roux, Lapin de garenne, Hérisson d'Europe
	Espèces contactées ou potentielles : chiros	Espèces arboricoles : Séroline de Nilsson, Vespère de Savi, Noctule de Leisler, Noctule commune, Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle de Nathusius, Pipistrelle commune, Pipistrelle pygmée, Séroline bicolore
	Zones humides	Hors zone humide de l'inventaire (SMRD) Probabilité de présence (source : PatriNat, 2023) : Moyenne
	Synthèse et préconisation	Synthèse des enjeux écologiques
	Préconisation OAP	Enjeux faibles à modérés
	Niveau d'enjeu	Préserver les arbres isolés
		2

ZOOM CHÂTILLON EN DIOIS

COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Châtillon-en-Diois	AUc	9024,63	4	La Condamine	Zone AU ouverte	Enclavé sur 3 côtés

ZONAGES REGLEMENTAIRES : Absence

ZONES HUMIDES : Absence

ABC DE LA NATURE : Absence

NIVEAU ENJEU REPERE : Niveau 2

SYNTHESE : Enjeux modérés sur les zones ouvertes et semi-ouvertes/arborées

OAP : TRADUIT DANS L'OAP SECTORIELLE



num zone "zones soumises OAP 16 04 2025		Zone 8
Contexte général	Commune :	Châtillon-en-Diois
	Surface de la zone (ha)	0,9
Zonages du patrimoine naturel :	Zonages du patrimoine naturel :	/
Reservoir de biodiversité et TVB	Reservoir de biodiversité	Non
Enjeux écologiques	Milieux / types d'habitats (CODE EUNIS) :	Prairie à l'abandon (E3.7) en recolonisation par les fourrés (F3.1) ; Monoculture extensive (I1.3)
	Éléments favorables à la biodiversité (mare, haies, arbres à cavités, etc) :	Fossé en eau, nombreuses caches à reptile
	Espèces présentes ou potentielles : insectes	Cortège des prairies fleuries et ubiquiste des habitats ouverts ; Zygène des coronilles potentielle dans les ourlets de la parcelle ouest
	Espèces contactées ou potentielles : oiseau	Espace ouvert à semi-ouvert : Alouette des champs, Alouette lulu, Bruant zizi, Pie-grièche écorcheur Linéaire d'arbre : Serin cini, Verdier d'Europe, Chardonneret élégant, Linotte mélodieuse, Torcol fourmilier
	Espèces contactées ou potentielles : reptiles	Couleuvre verte et jaune, Lézard à deux raies, Lézard des murailles
	Espèces contactées ou potentielles : amphibiens	Salamandre tachetée
	Espèces contactées ou potentielles : mamm	Écureuil roux, Hérisson d'Europe
	Espèces contactées ou potentielles : chiros	Pas de gîte potentiel : uniquement transit et alimentation
	Zones humides	Hors zone humide de l'inventaire (SMRD) Probabilité de présence (source : PatriNat, 2023) : Moyenne
Synthèse et préconisation	Synthèse des enjeux écologiques	Enjeux modérés sur les zone ouvertes et semi-ouvertes/arborées
	Préconisation OAP	Conserver une zone non aménagée?
	Niveau d'enjeu	2

ZOOM CHÂTILLON EN DIOIS

COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Châtillon-en-Diois	AUc	4515,94	5	Guignaise	Zone AU ouverte	Enclavé sur 3 côtés



ZONAGES REGLEMENTAIRES : Absence
ZONES HUMIDES : Absence
ABC DE LA NATURE : Absence
NIVEAU ENJEU REPERE : Niveau 2

SYNTHESE : Enjeux modérés pour la faune, enjeux faible pour la flore et les habitats
OAP : PRECONISATIONS EN DEHORS DU PERIMETRE DE LA ZONE AU

num zone "zones soumises OAP 16 04 2025		
Contexte général	Commune :	Châtillon-en-Diois
	Surface de la zone (ha)	0,45
Zonages du patrimoine naturel et TVB	Zonages du patrimoine naturel :	/
	Reservoir de biodiversité	Non
Enjeux écologiques	Milieux / types d'habitats (CODE EUNIS) :	Parc ornemental résidentiel (I2.2) et fourrées (F3.1)
	Éléments favorables à la biodiversité (mare, haies, arbres à cavités, etc) :	
	Espèces présente ou potentielles : insectes	Cortège des prairies fleuries et ubiquiste des habitats ouverts
	Espèces contactées ou potentielles : oiseau	Espace ouvert à semi-ouvert : Alouette des champs, Alouette lulu, Bruant zizi, Pie-grièche écorcheur Linéaire d'arbre : Serin cini, Verdier d'Europe, Chardonneret élégant, Linotte mélodieuse, Torcol fourmilier Batis : Hirondelle de fenêtre, Moineau domestique, Hirondelle rustique, Rougequeue noir, Martinet noir
	Espèces contactées ou potentielles : reptiles	Couleuvre verte et jaune, Lézard à deux raies, Lézard des murailles
	Espèces contactées ou potentielles : amphibiens	Uniquement des espèces en hivernage
	Espèces contactées ou potentielles : mamm	Écureuil roux, Lapin de garenne, Hérisson d'Europe
	Espèces contactées ou potentielles : chiro	Espèces arboricoles : Séroline de Nilsson, Vespère de Savi, Noctule de Leisler, Noctule commune, Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle de Nathusius, Pipistrelle commune, Pipistrelle pygmée, Séroline bicolore
		Espèces utilisant les bâtis : Séroline de Nilsson, Séroline commune, Vespère de Savi, Noctule de Leisler, Noctule commune, Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle de Nathusius, Pipistrelle commune, Pipistrelle pygmée, groupe des Oreillards, Séroline bicolore
	Zones humides	Hors zone humide de l'inventaire (SMRD) Probabilité de présence (source : PatriNat, 2023) : Moyenne
Synthèse et préconisation	Synthèse des enjeux écologiques	Enjeux modérés pour la faune, enjeux faible pour la flore et les habitats
	Préconisation OAP	Conserver une zone non aménagée?
	Niveau d'enjeu	2

ZOOM CHÂTILLON EN DIOIS

COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Châtillon-en-Diois	AUc	3592,40	2	La Chapelle	Zone AU ouverte	Enclavé sur 3 côtés

ZONAGES REGLEMENTAIRES : Absence

ZONES HUMIDES : Absence

ABC DE LA NATURE : Absence

NIVEAU ENJEU REPERE : Niveau 2

SYNTHESE : Enjeux globalement faibles à modérés principalement sur les arbres isolés. Enjeu entomofaune sur les zones ouvertes

OAP : TRADUIT DANS L'OAP SECTORIELLE



num zone "zones soumises OAP 16 04 2025		Zone 11
Contexte général	Commune :	Châtillon-en-Diois
	Surface de la zone (ha)	0,36
Zonages du patrimoine naturel et TVB	Zonages du patrimoine naturel :	
	Reservoir de biodiversité	Non
Enjeux écologiques	Milieux / types d'habitats (CODE EUNIS) :	Prairies améliorées (E2.6) ; Pelouses des parcs (E2.64) ; Alignements d'arbres (G5.1) ; Haies d'espèces non indigènes (FA.1)
	Éléments favorables à la biodiversité (mare, haies, arbres à cavités, etc) :	arbres isolés
	Espèces présente ou potentielles : insectes	Présence de Azuré du Plantain (Polyommatus escher) - NT (Donnée BIODIV'AURA) Potentiel : Cortège d'espèces communes des habitats anthropiques,
	Espèces contactées ou potentielles : oiseau	Arbres : Serin cini, Verdier d'Europe, Chardonneret élégant, Pie bavarde
	Espèces contactées ou potentielles : reptiles	Lézard à deux raies, Lézard des murailles
	Espèces contactées ou potentielles : amphibiens	Uniquement des espèces en hivernage
	Espèces contactées ou potentielles : mamm	Hérisson d'Europe
	Espèces contactées ou potentielles : chiros	Espèces arboricoles potentiels : Séroline de Nilsson, Vespère de Savi, Noctule de Leisler, Noctule commune, Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle de Nathusius, Pipistrelle commune, Pipistrelle pygmée, Séroline bicolore
Synthèse et préconisation	Zones humides	Hors zone humide de l'inventaire (SMRD) Probabilité de présence (source : PatriNat, 2023) : Moyenne
	Synthèse des enjeux écologiques	Enjeux globalement faibles à modérés principalement sur les arbres isolés. Enjeu entomofaune sur les zones ouverts
	Préconisation OAP	Préserver les arbres isolés
	Niveau d'enjeu	2

Avis favorable le CDNPS

ZOOM CHARENS

COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Charens	AUc	2239,89	1	Charens, Les Chitons	Zone AU ouverte	Etalement mesuré (2200m², avis favorable CDNPS, maîtrise foncière communale)

ZONAGES REGLEMENTAIRES : Absence
ZONES HUMIDES : Absence
ABC DE LA NATURE : Absence
NIVEAU ENJEU REPERE : Niveau 2

SYNTHESE
Une préconisation à prendre en compte pas d'enjeux environnementaux fort
OAP : TRADUIT DANS L'OAP SECTORIELLE



num zone "zones soumises OAP 16 04 2025		Zone 51
Contexte général	Commune :	Charens
	Surface de la zone (ha)	0,22
Zonages du patrimoine naturel et TVB	Zonages du patrimoine naturel :	/
	Reservoir de biodiversité	non
Enjeux écologiques	Milieux / types d'habitats (CODE EUNIS) :	Prairies de fauche planitiales subatlantiques (E2.22) ; Alignements d'arbres x Haies x Petits bois anthropiques de feuillus caducifoliés (G5.1 x FA x G5.2) ; Petits bois anthropiques de feuillus caducifoliés (G5.2)
	Éléments favorables à la biodiversité (mare, haies, arbres à cavités, etc) :	tas de cailloux et nombreux tas de bois
	Espèces présentes ou potentielles : insectes	/
	Espèces contactées ou potentielles : oiseau	Espace ouvert à semi-ouvert : Alouette des champs, Alouette lulu, Bruant zizi, Bruant jaune, Tarier patre, Serin cini, Chardonneret élégant, Linotte mélodieuse, Pie-grièche ecorcheur, bruant fou ; Arbres : Serin cini, Verdier d'Europe, Chardonneret élégant, Pie bavarde
	Espèces contactées ou potentielles : reptiles	Coronelle lisse, Vipère aspic, Lézard à deux raies, Lézard des murailles, Couleuvre helvétique
	Espèces contactées ou potentielles : amphibiens	Salamandre tachetée, complexe des grenouille vertes
	Espèces contactées ou potentielles : mamm	Hérisson d'Europe, Ecureuil roux
	Espèces contactées ou potentielles : chiros	Espèces arboricoles gîte potentiel : Séroline de Nilsson, Vespère de Savi, Noctule de Leisler, Noctule commune, Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle de Nathusius, Pipistrelle commune, Pipistrelle pygmée, Séroline bicolore
	Zones humides	Hors zone humide de l'inventaire (SMRD) probabilité de présence (source : PatriNat, 2023) : Moyenne à forte
	Synthèse des enjeux écologiques	Enjeux faune notamment pour les oiseaux et fossé en eau pour les amphibiens, les zones rocheuse pour certains reptiles
Synthèse et préconisation	Préconisation OAP	Préservation de la bande boisée est + zone de cailloux préserver le fossé
	Niveau d'enjeu	2

ZOOM DIE



COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Die	AUc	4676,48	2	La Chargière 2	Zone AU ouverte	Enclavé sur 4 côtés

ZONAGES REGLEMENTAIRES : Absence
ZONES HUMIDES : Absence
ABC DE LA NATURE : Absence
NIVEAU ENJEU REPERE : Niveau 2

SYNTHESE
Enjeux sur les points d'eau et les fossés liés au sonneur --> quel fossé?

num zone "zones soumises OAP 16 04 2025		2_La Chargière 2
Contexte général	Commune :	Die
	Surface de la zone (ha)	0,46
Zonages du patrimoine naturel et TVB	Zonages du patrimoine naturel :	7
	Reservoir de biodiversité	Non
Enjeux écologiques	Milieus / types d'habitats (CODE EUNIS) :	Terres arables à monocultures extensives (I1.3) ; Alignements d'arbres x Haies x Petits bois anthropiques de feuillus caducifoliés (G5.1 x FA x G5.2) ; Terres labourées nues (I1.51) ; Prairies de fauche de basse et moyenne altitudes x Jachères non inondées avec communautés rudérales annuelles ou vivaces (E2.2 x I1.53) ; Haies d'espèces non indigènes (FA.1) ; Prairies de fauche (E2.2) ; Pelouses des parcs (E2.64) ; Fourrés tempérés (F3.1)
	Eléments favorables à la biodiversité (mare, haies, arbres à cavités, etc) :	Petit ruisseau et fossé en eau, arbustes, arbres
	Espèces présente ou potentielles : insectes	Potentiel : Cortège d'espèces communes des habitats anthropiques
	Espèces contactées ou potentielles : oiseau	Arbres : Serin cini, Verdier d'Europe, Chardonneret élégant, Pie bavarde
	Espèces contactées ou potentielles : reptiles	Lézard des murailles
	Espèces contactées ou potentielles : amphibiens	Sonneur à ventre jaune, Salamandre tachete, Crapaud épineux, complexe des grenouilles vertes, Grenouille rousse, Alyte accoucheur
	Espèces contactées ou potentielles : mamm	Hérisson d'Europe
	Espèces contactées ou potentielles : chiro	Espèces arboricoles potentiels : Séroline de Nilsson, Vespère de Savi, Noctule de Leisler, Noctule commune, Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle de Nathusius, Pipistrelle commune, Pipistrelle pygmée, Séroline bicolore
	Zones humides	Hors zone humide de l'inventaire (SMRD) Probabilité de présence (source : PatriNat, 2023) : Moyenne
	Synthèse des enjeux écologiques	Enjeux flore habitat faible à moyen dans la culture extensive (messicoles) Enjeux faune faibles à très fort (uniquement liés aux deux arbres)
Synthèse et préconisation	Préconisation OAP	gros enjeux sur les points d'eau et les fossés liés au sonneur --> quel fossé?
	Niveau d'enjeu	2

ZOOM DIE



COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Die	AUC	20675,01	3	La Chargière 1	Zone AU ouverte	Enclavé sur 4 côtés

ZONAGES REGLEMENTAIRES : Absence
ZONES HUMIDES : Absence
ABC DE LA NATURE : Absence
NIVEAU ENJEU REPERE : Niveau 2

SYNTHESE
Enjeux globalement modérés (prairies avec une diversité d'espèces notamment entomofaune), localement fort au niveau des zones arborées/haies. Présence d'un vieux bâti favorable à la biodiversité
OAP : TRADUIT DANS L'OAP SECTORIELLE

num zone "zones soumises OAP 16 04 2025		3_La Chargière 1
Contexte général	Commune :	Die
	Surface de la zone (ha)	2,07
Zonages du patrimoine naturel et TVB	Zonages du patrimoine naturel :	/
	Reservoir de biodiversité	Non
Enjeux écologiques	Milieux / types d'habitats (CODE EUNIS) :	Semi-ouvert, batis,arbres. Prairie de fauche et pâture (E2.1, E2.2) ; Prairie Humide? (E3.4) Batiment agricole isolé(J2.42) ; Jardin ornemental résidentiel : I2.21 ; Jardin potager de subsistance(I2.22)
	Eléments favorables à la biodiversité (mare, haies, arbres à cavités, etc) :	Haie, bati abandonné et ancien
	Espèces présente ou potentielles : insectes	Cortège des prairies fleuries et ubiqueste des habitats ouverts ; Zygène de la coronille potentielle au niveau des ourlets
	Espèces contactées ou potentielles : oiseau	Semi-ouvert : Bruant zizi, Chardonneret élégant, Huppe fasciée Batis : Martinet noir, Hirondelle de fenêtre, Moineau domestique, Moineau friquet, Hirondelle rustique arbre/haie : Serin cini, Verdier d'Europe, Pic épeichette, Épervier d'Europe
	Espèces contactées ou potentielles : reptiles	Couleuvre verte et jaune, Lézard à deux raies, Lézard des murailles , Tarente de Maurétanie
	Espèces contactées ou potentielles : amphibiens	Uniquement des espèces en hivernage : Alyte accoucheur, Crapaud épineux ...
	Espèces contactées ou potentielles : mamm	Écureuil roux, Hérisson d'Europe
	Espèces contactées ou potentielles : chiro	Espèces arboricoles : Séroline de Nilsson, Vespère de Savi, Noctule de Leisler, Noctule commune, Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle de Nathusius, Pipistrelle commune, Pipistrelle pygmée, Séroline bicolore Espèces utilisant les bâtis : Séroline de Nilsson, Séroline commune, Vespère de Savi, Noctule de Leisler, Noctule commune, Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle de Nathusius, Pipistrelle commune, Pipistrelle pygmée, groupe des Oreillards, Séroline bicolore
	Zones humides	Hors zone humide de l'inventaire (SMRD) probabilité de présence (source : PatriNat, 2023) : Moyenne
	Synthèse des enjeux écologiques	Enjeux globalement modérés (prairies avec une diversité d'espèces notamment entomofaune), localement fort au niveau des zones arborées/haies. Présence d'un vieux bâti favorable à la biodiversité
Synthèse et préconisation	Préconisation OAP	Préservation de la haie au sud et du secteur de milieux semi-ouvert et bâti ancien
	Niveau d'enjeu	2

ZOOM DIE



COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Die	AUf	10023,89	4	Vaux	Zone AU fermée	Enclavé sur 2 côtés

ZONAGES REGLEMENTAIRES : Absence
ZONES HUMIDES : Absence
ABC DE LA NATURE : Absence
NIVEAU ENJEU REPERE : Niveau 2

SYNTHESE

Enjeux globalement modérés (prairies avec une diversité d'espèces notamment entomofaune), localement fort au niveau des zones arborées/haies. Présence d'un vieux bâti favorable à la biodiversité

num zone "zones soumises OAP 16 04 2025	4_Vaux
Contexte général	Die
Zonages du patrimoine naturel et TVB	1 ZNIEFF 2 820000418 Non
Enjeux écologiques	Semi-ouvert, batis,arbres. Prairie de pâturage (E2.1) ; Parc ornamental résidentiel (I2.2) ; Batis abandonnés (J2.6) ; Chemin (J4.2) Verger ?, batis ? Arbres à cavité ? Cortège des prairies fleuries et ubiquiste des habitat ouverts ; Zygène de la Coronille - NT (BIODIV'AURA) Semi-ouvert : Bruant zizi, Chardonneret élégant, Huppe fasciée Batis : Martinet noir, Hirondelle de fenêtre, Moineau domestique, Moineau friquet, Hirondelle rustique arbre/haie : Serin cini, Verdier d'Europe, Pic épeichette, Épervier d'Europe Couleuvre verte et jaune, Lézard à deux raies, Lézard des murailles , Tarente de Maurétanie Uniquement des espèces en hivernage : Alyte accoucheur, Salamandre tachetée, Crapaud épineux ... Écureuil roux, Hérisson d'Europe Espèces arboricoles : Séroline de Nilsson, Vespère de Savi, Noctule de Leisler, Noctule commune, Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle de Nathusius, Pipistrelle commune, Pipistrelle pygmée, Séroline bicolore Espèces utilisant les bâtis : Séroline de Nilsson, Séroline commune, Vespère de Savi, Noctule de Leisler, Noctule commune, Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle de Nathusius, Pipistrelle commune, Pipistrelle pygmée, groupe des Oreillards, Séroline bicolore Hors zone humide de l'inventaire (SMRD) Probabilité de présence (source : PatriNat, 2023) : Nulle
Synthèse et préconisation	Enjeux globalement modérés (prairies avec une diversité d'espèces notamment entomofaune), localement fort au niveau des zones arborées/haies. Présence d'un vieux bâti favorable à la biodiversité Préservation de la zone de milieux semi-ouvert et bâti ancien 2

ZOOM DIE



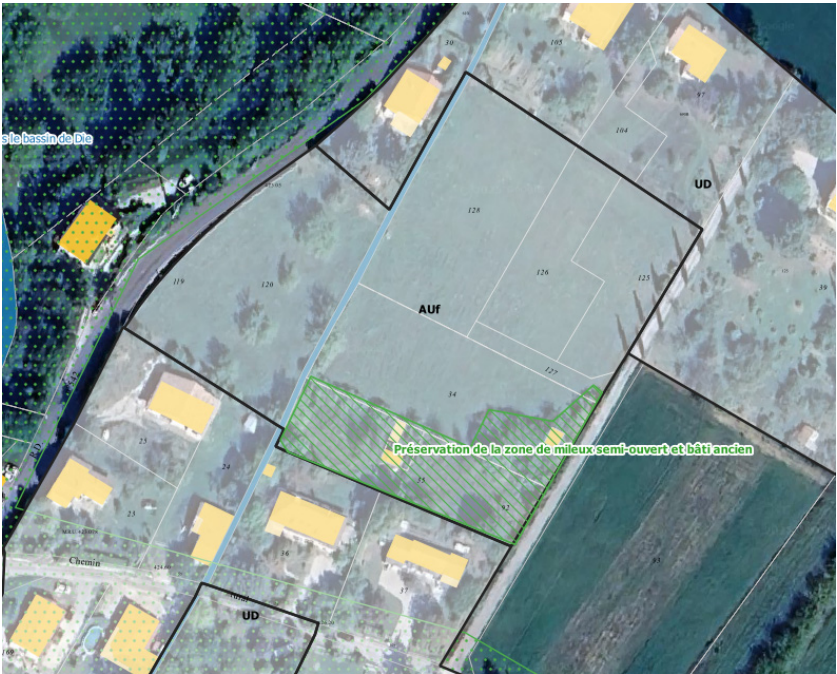
COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Die	AUc	16470,43	6	Les Eglises	Zone AU ouverte	Enclavé sur 3 côtés

ZONAGES REGLEMENTAIRES : ZNIEFF de type 1
ZONES HUMIDES : Absence
ABC DE LA NATURE : Absence
NIVEAU ENJEU REPERE : Niveau 2

SYNTHESE
Enjeux modérés à localement fort au niveau des zones boisés (gîtes potentiels...)
OAP : TRADUIT DANS L'OAP SECTORIELLE

num zone "zones soumises OAP 16 04 2025		6_Les Eglises
Contexte général	Commune : Surface de la zone (ha)	Die 1,65
Zonages du patrimoine naturel et TVB	Zonages du patrimoine naturel : Reservoir de biodiversité	ZNIEFF 1 820030105 ZNIEFF 2 820000418 En partie
Enjeux écologiques	Milieux / types d'habitats (CODE EUNIS) :	Semi-ouvert, batis,arbres. Prairie de pâturage (E2.1) ; Parc ornemental résidentiel (I2.2) ; Maisons et cabane d'habitation (J2.1) ; Diverses haie plus ou moins naturelles et riches (FA.1, FA.3, FA.4). EEE : qqes individus d'Ailanth glanduleux
	Eléments favorables à la biodiversité (mare, haies, arbres à cavités, etc) :	Batis, Prunus à cavités potentielles au nord ?. Fossé en eau courante mi-mai (pluies) et muret de pierres de soutènement en bordure est
	Espèces présente ou potentielles : insectes	Cortège des prairies fleuries et ubiquiste des habitats ouverts
	Espèces contactées ou potentielles : oiseau	Semi-ouvert : Bruant zizi, Chardonneret élégant, Huppe fasciée Batis : Hirondelle de fenêtre, Moineau domestique, Moineau friquet, Hirondelle rustique arbre/haie : Serin cini, Verdier d'Europe, Pic épeichette, Épervier d'Europe
	Espèces contactées ou potentielles : reptiles	Couleuvre verte et jaune, Lézard à deux raies, Lézard des murailles , Tarente de Maurétanie
	Espèces contactées ou potentielles : amphibiens	Uniquement des espèces en hivernage : Alyte accoucheur, Crapaud épineux ... Faible
	Espèces contactées ou potentielles : mamm	Écureuil roux, Hérisson d'Europe
	Espèces contactées ou potentielles : chiros	Espèces arboricoles : Séroline de Nilsson, Vespère de Savi, Noctule de Leisler, Noctule commune, Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle de Nathusius, Pipistrelle commune, Pipistrelle pygmée, Séroline bicolore Espèces utilisant les bâtis : Séroline de Nilsson, Séroline commune, Vespère de Savi, Noctule de Leisler, Noctule commune, Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle de Nathusius, Pipistrelle commune, Pipistrelle pygmée, groupe des Oreillards, Séroline bicolore
	Zones humides	Hors zone humide de l'inventaire (SMRD) Probabilité de présence (source : PatriNat, 2023) : Nulle
	Synthèse des enjeux écologiques	Enjeux modérés à localement fort au niveau des zones boisés (gîtes potentiels...)
Synthèse et préconisation	Préconisation OAP	Préservation des linéaires arborés
	Niveau d'enjeu	2

ZOOM DIE



COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Die	AUF	10023,89	4	Vaux	Zone AU fermée	Enclavé sur 2 côtés

ZONAGES REGLEMENTAIRES : Absence
ZONES HUMIDES : Absence
ABC DE LA NATURE : Absence
NIVEAU ENJEU REPERE : Niveau 2

SYNTHESE
Enjeux globalement modérés (prairies avec une diversité d'espèces notamment entomofaune), localement fort au niveau des zones arborées/haies. Présence d'un vieux bâti favorable à la biodiversité

OAP : TRADUIT DANS L'OAP SECTORIELLE

num zone "zones soumises OAP 16 04 2025		4_Vaux
Contexte général	Commune :	Die
	Surface de la zone (ha)	1,10
Zonages du patrimoine naturel et TVB	Zonages du patrimoine naturel :	ZNIEFF 2 820000418
	Reservoir de biodiversité	Non
Enjeux écologiques	Milieus / types d'habitats (CODE EUNIS) :	Semi-ouvert, batis,arbres. Prairie de pâturage (E2.1) ; Parc ornemental résidentiel (I2.2) ; Batis abandonnés (J2.6) ; Chemin (J4.2)
	Eléments favorables à la biodiversité (mare, haies, arbres à cavités, etc) :	Verger ?, batis ? Arbres à cavité ?
	Espèces présente ou potentielles : insectes	Cortège des prairies fleuries et ubiquiste des habitat ouverts ; Zygène de la Coronille - NT (BIODIV'AURA)
	Espèces contactées ou potentielles : oiseau	Semi-ouvert : Bruant zizi, Chardonneret élégant, Huppe fasciée Batis : Martinet noir, Hirondelle de fenêtre, Moineau domestique, Moineau friquet, Hirondelle rustique arbre/haie : Serin cini, Verdier d'Europe, Pic épeichette, Épervier d'Europe
	Espèces contactées ou potentielles : reptiles	Couleuvre verte et jaune, Lézard à deux raies, Lézard des murailles , Tarente de Maurétanie
	Espèces contactées ou potentielles : amphibiens	Uniquement des espèces en hivernage : Alyte accoucheur, Salamandre tachetée, Crapaud épineux ...
	Espèces contactées ou potentielles : mamm	Écureuil roux, Hérisson d'Europe
	Espèces contactées ou potentielles : chiro	Espèces arboricoles : Séroline de Nilsson, Vespère de Savi, Noctule de Leisler, Noctule commune, Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle de Nathusius, Pipistrelle commune, Pipistrelle pygmée, Séroline bicolore
	Zones humides	Hors zone humide de l'inventaire (SMRD) Probabilité de présence (source : PatriNat, 2023) : Nulle
	Synthèse des enjeux écologiques	Enjeux globalement modérés (prairies avec une diversité d'espèces notamment entomofaune), localement fort au niveau des zones arborées/haies. Présence d'un vieux bâti favorable à la biodiversité
Synthèse et préconisation	Préconisation OAP	Préservation de la zone de milieux semi-ouvert et bâti ancien
	Niveau d'enjeu	2

ZOOM DIE



ZONAGES REGLEMENTAIRES : Absence

ZONES HUMIDES : Absence

ABC DE LA NATURE : Absence

NIVEAU ENJEU REPERE : Niveau 2

SYNTHESE

ZOOM JONCHERES



COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Jonchères	AUc	1457,21	1	Jonchères, Le Village	Zone AU ouverte	Etalement mesuré car sur parcellaire ancien village

ZONAGES REGLEMENTAIRES : Absence
ZONES HUMIDES : Absence
ABC DE LA NATURE : Absence
NIVEAU ENJEU REPERE : Niveau 2

SYNTHESE : Enjeux globalement modérés

num zone "zones soumises OAP 16 04 2025		Zone 54
Contexte général	Commune :	Jonchères
	Surface de la zone (ha)	0,14
Zonages du patrimoine naturel et TVB	Zonages du patrimoine naturel :	/
	Reservoir de biodiversité	non
Enjeux écologiques	Milieux / types d'habitats (CODE EUNIS) :	Petits jardins ornementaux et domestiques (I2.2) Réseaux routiers (J4.2)
	Eléments favorables à la biodiversité (mare, haies, arbres à cavités, etc) :	
	Espèces présente ou potentielles : insectes	Potentiel : Cortège d'espèces communes des habitats anthropiques
	Espèces contactées ou potentielles : oiseau	Arbres : Serin cini, Verdier d'Europe, Chardonneret élégant, Pie bavarde
	Espèces contactées ou potentielles : reptiles	Coronelle lisse, Vipère aspic, Lézard à deux raies, Lézard des muraille
	Espèces contactées ou potentielles : amphibiens	Uniquement en hivernage
	Espèces contactées ou potentielles : mamm	Hérisson d'Europe, Ecreuil roux
	Espèces contactées ou potentielles : chiros	Espèces arboricoles gîte potentiel : Séroline de Nilsson, Vespère de Savi, Noctule de Leisler, Noctule commune, Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle de Nathusius, Pipistrelle commune, Pipistrelle pygmée, Séroline bicolore
	Zones humides	Hors zone humide de l'inventaire (SMRD) probabilité de présence (source : PatriNat, 2023) : Nulle
Synthèse et préconisation	Synthèse des enjeux écologiques	Enjeux globalement modérés
	Préconisation OAP	Préserver quelques arbres
	Niveau d'enjeu	2

ZOOM LA MOTTE CHALANCON



COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
La Motte Chalancon	AUc	7469,20	1	Le Collet	Zone AU ouverte	Etalement

ZONAGES REGLEMENTAIRES : Absence
ZONES HUMIDES : Absence
ABC DE LA NATURE : Absence
NIVEAU ENJEU REPERE : Niveau 2

SYNTHESE : Enjeux globalement faibles

num zone "zones soumises OAP 16 04 2025		Zone 57
Contexte général	Commune :	La Motte-Chalancon
	Surface de la zone (ha)	0,75
Zonages du patrimoine naturel et TVB	Zonages du patrimoine naturel :	/
	Reservoir de biodiversité	non
Enjeux écologiques	Milieux / types d'habitats (CODE EUNIS) :	Prairies de fauche planitiaires subatlantiques (E2.22) ; Fourrés tempérés (F3.1) ; Petits bois anthropiques de feuillus caducifoliés (G5.2 / G5.5)
	Eléments favorables à la biodiversité (mare, haies, arbres à cavités, etc) :	
	Espèces présente ou potentielles : insectes	Potentiel : Cortège d'espèces communes des habitats anthropiques
	Espèces contactées ou potentielles : oiseau	Espace ouvert à semi-ouvert : Alouette des champs et Lulu, Bruant zizi, Tarier patre, Serin cini, Chardonneret élégant, Linotte mélodieuse, Pie-grièche ecorcheur
	Espèces contactées ou potentielles : reptiles	Nul
	Espèces contactées ou potentielles : amphibiens	Nul
	Espèces contactées ou potentielles : mamm	Nul
	Espèces contactées ou potentielles : chiros	Uniquement transit et alimentation
	Zones humides	Hors zone humide de l'inventaire (SMRD) probabilité de présence (source : PatriNat, 2023) : Moyenne
Synthèse et préconisation	Synthèse des enjeux écologiques	enjeux globalement faibles
	Préconisation OAP	/
	Niveau d'enjeu	1

ZOOM LA MOTTE CHALANCON



COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
La Motte Chalancon	AUC	4401,55	3	Le Lavour	Zone AU ouverte	Etalement

ZONAGES REGLEMENTAIRES : Absence
ZONES HUMIDES : Absence
ABC DE LA NATURE : Absence
NIVEAU ENJEU REPERE : Niveau 2

SYNTHESE : Présence d'habitat patrimonial (pelouses sèches) avec enjeux entomofaune potentiellement forts. Enjeux avifaune modéré dans les fourrés ouest et fort dans les zones arborées

OAP : TRADUIT DANS L'OAP SECTORIELLE

num zone "zones soumises OAP 16 04 2025		Zone 58
Contexte général	Commune :	La Motte-Chalancon
	Surface de la zone (ha)	0,44
Zonages du patrimoine naturel et TVB	Zonages du patrimoine naturel :	ZNIEFF 2 820010172
	Reservoir de biodiversité	non
Enjeux écologiques	Milieus / types d'habitats (CODE EUNIS) :	Pelouse sèche à brome érigé (E1.2) ; alignements de cyprès ornementaux (G5.4) ; Végétation de bord de route et alignement d'arbres (jeunes) (E5.1 x G5.1) ; Fourré dominé par S.junceaum (F3.1)
	Eléments favorables à la biodiversité (mare, haies, arbres à cavités, etc) :	
	Espèces présente ou potentielles : insectes	Cortèges des pelouses sèches et fleuries, plusieurs azurés et zygènes patrimoniaux (Z. fausta) potentiels en fonction de la diversité du cortège végétal. Mercure, Agreste et Echiquier de Russie sont également potentiels dans les pelouses sèches. Cortège des lisières arborées sèches avec le Sylvandre (H.fagi).
	Espèces contactées ou potentielles : oiseau	Espace ouvert à semi-ouvert : Alouette lulu, Bruant zizi, Huppe fasciée, Pie-grièche écorcheur, Torcol fourmilier Arbre, zone boisée : Serin cini, Verdier d'Europe, Chardonneret élégant
	Espèces contactées ou potentielles : reptiles	Couleuvre verte et jaune, Lézard à deux raies, Lézard des murailles
	Espèces contactées ou potentielles : amphibiens	-
	Espèces contactées ou potentielles : mamm	Écureuil roux, Hérisson d'Europe
	Espèces contactées ou potentielles : chiros	Pas de gîte potentiel : uniquement transit et alimentation
	Zones humides	Hors zone humide de l'inventaire (SMRD) probabilité de présence (source : PatriNat, 2023) : Faible à moyenne à l'est
	Synthèse des enjeux écologiques	Présence d'habitat patrimonial (pelouses sèches) avec enjeux entomofaune potentiellement forts. Enjeux avifaune modéré dans les fourrés ouest et fort dans les zones arborées
Synthèse et préconisation	Préconisation OAP	Préservation des fourrés ouest
	Niveau d'enjeu	2

ZOOM LA MOTTE CHALANCON



COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
La Motte Chalancon	AUi	7000,00	2	ZA Intercommunale	Zone AU ouverte	Etalement

ZONAGES REGLEMENTAIRES : Absence
ZONES HUMIDES : Absence
ABC DE LA NATURE : Absence
NIVEAU ENJEU REPERE : Niveau 2

SYNTHESE : Préservation des bordures arborées
OAP : TRADUIT DANS L'OAP SECTORIELLE

num zone "zones soumises OAP 16 04 2025		Zone 60
Contexte général	Commune : Surface de la zone (ha)	La Motte-Chalancon 0,7
Zonages du patrimoine naturel et TVB	Zonages du patrimoine naturel : Reservoir de biodiversité	ZNIEFF 2 820010172 non
Enjeux écologiques	Milieux / types d'habitats (CODE EUNIS) :	Culture de céréales extensive (I1.3) ; Boisement anthropique à l'abandon (G5.2) ; Bord de champs herbacé (E5.1xE2.6) ; Potager (I2.22) ; Habitation et terrain attenant (J2.1x I2.21) ; fourrés (F3.1)
	Eléments favorables à la biodiversité (mare, haies, arbres à cavités, etc) :	bâti vieux et ouvert, fossé sans eau
	Espèces présente ou potentielles : insectes	Cortège ubiquiste des habitats ouverts
	Espèces contactées ou potentielles : oiseau	Espace ouvert à semi-ouvert : Alouette lulu, Bruant zizi, Arbre, zone boisée : Serin cini, Verdier d'Europe, Chardonneret élégant Batis : Hirondelle de fenêtre, Moineau domestique, Hirondelle rustique, Rougequeue noir, Martinet noir
	Espèces contactées ou potentielles : reptiles	Couleuvre verte et jaune, Lézard à deux raies, Lézard des murailles
	Espèces contactées ou potentielles : amphibiens	Salamandre tachetée
	Espèces contactées ou potentielles : mamm	Écureuil roux, Hérisson d'Europe
	Espèces contactées ou potentielles : chiro	Espèces arboricoles : Séroline de Nilsson, Vespère de Savi, Noctule de Leisler, Noctule commune, Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle de Nathusius, Pipistrelle commune, Pipistrelle pygmée, Séroline bicolore
Synthèse et préconisation	Zones humides	Hors zone humide de l'inventaire (SMRD) probabilité de présence (source : PatriNat, 2023) : Moyenne à forte sur toute la zone.
	Synthèse des enjeux écologiques	Cultures de blés présentant peu d'enjeu (même si quelques espèces d'oiseaux peuvent y reproduire dont l'Alouette lulu) Enjeux localisés sur les bordures boisées situées en continuités de la ripisylve de l'Oule jouant un rôle de corridor écologique et constituant un habitat de reproduction (avifaune, chiroptères)
	Préconisation OAP	Préservation des bordures arborées
	Niveau d'enjeu	2

ZOOM LUC EN DIOIS



COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Luc-en-Diois	AUc	2913,40	1	Luc en Diois - Les Sagnes	Zone AU ouverte	Étalement

ZONAGES REGLEMENTAIRES : Absence

ZONES HUMIDES : Absence

ABC DE LA NATURE : Absence

NIVEAU ENJEU REPERE : Niveau 2

SYNTHESE : Enjeux localisés aux zones boisés à l'ouest non concernés par la zone AU

num zone "zones soumises OAP 16 04 2025		Zone 47
Contexte général	Commune :	Luc-en-Diois
	Surface de la zone (ha)	0,29
Zonages du patrimoine naturel et TVB	Zonages du patrimoine naturel :	
	Reservoir de biodiversité	non
Enjeux écologiques	Milieux / types d'habitats (CODE EUNIS) :	Plantations de Juglans (G1,D2), Prairies améliorées, réensemencées et fortement fertilisées, y compris les terrains de sport et les pelouses ornementales (E2,6), Jardins potagers de subsistance (I2,22)
	Eléments favorables à la biodiversité (mare, haies, arbres à cavités, etc) :	
	Espèces présente ou potentielles : insectes	Cortège des prairies fleuries et ubiquiste des habitats ouverts
	Espèces contactées ou potentielles : oiseau	Arbre, zone boisée : Serin cini, Verdier d'Europe, Chardonneret élégant
	Espèces contactées ou potentielles : reptiles	Couleuvre verte et jaune, Lézard à deux raies, Lézard des murailles
	Espèces contactées ou potentielles : amphibiens	-
	Espèces contactées ou potentielles : mamm	Écureuil roux, Hérisson d'Europe
	Espèces contactées ou potentielles : chiros	Uniquement transit et alimentation
	Zones humides	Hors zone humide de l'inventaire (SMRD) Probabilité de présence (source : PatriNat, 2023) : Moyenne
	Synthèse des enjeux écologiques	enjeux localisés aux zones boisés à l'ouest non concernés par la zone AU
Synthèse et préconisation	Préconisation OAP	/
	Niveau d'enjeu	1

ZOOM LUS LA CROIX HAUTE



COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Lus-La-Croix-Haute	AUC	4280,94	1	Le Village	Zone AU ouverte	Enclavé sur 4 côtés

ZONAGES REGLEMENTAIRES : Absence
ZONES HUMIDES : Absence
ABC DE LA NATURE : Absence
NIVEAU ENJEU REPERE : Niveau 2

SYNTHESE : Enjeux globalement modérés
OAP : TRADUIT DANS L'OAP SECTORIELLE

num zone "zones soumises OAP 16 04 2025		Zone 31
Contexte général	Commune :	Lus-la-Croix-Haute
	Surface de la zone (ha)	0,43
Zonages du patrimoine naturel et TVB	Zonages du patrimoine naturel :	/
	Reservoir de biodiversité	Non
Enjeux écologiques	Milieux / types d'habitats (CODE EUNIS) :	Prairies de fauche planitiaires subatlantiques (E2.22) ; Petits jardins ornementaux et domestiques (I2.2) ; Haies d'espèces non indigènes (FA.1) ; Lisières et prairies humides ou mouilleuses à grandes herbacées et à fougères/Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses (E5.4/E3.4)
	Eléments favorables à la biodiversité (mare, haies, arbres à cavités, etc) :	
	Espèces présente ou potentielles : insectes	Potentiel : Cortège d'espèces communes des habitats anthropiques
	Espèces contactées ou potentielles : oiseau	Arbres : Serin cini, Verdier d'Europe, Chardonneret élégant, Pie bavarde ; Zone ouverte : Alouette lulu et des champs, Tarier des prés
	Espèces contactées ou potentielles : reptiles	Couleuvre verte et jaune, Lézard à deux raies, Lézard des murailles
	Espèces contactées ou potentielles : amphibiens	Uniquement en hivernage
	Espèces contactées ou potentielles : mamm	/
	Espèces contactées ou potentielles : chiros	Espèces arboricoles gîte potentiel : Séroline de Nilsson, Vespère de Savi, Noctule de Leisler, Noctule commune, Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle de Nathusius, Pipistrelle commune, Pipistrelle pygmée, Séroline bicolore
	Zones humides	Hors zone humide de l'inventaire (SMRD) Probabilité de présence (source : PatriNat, 2023) : Nulle
	Synthèse des enjeux écologiques	Enjeux globalement modérés
Synthèse et préconisation	Préconisation OAP	Préservation de la zone boisée et la haie au sud-est
	Niveau d'enjeu	2

ZOOM LUS LA CROIX HAUTE



COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Lus-La-Croix-Haute	AUC	5389,65	2	La Jarjatte	Zone AU ouverte	Enclavé sur 4 côtés

ZONAGES REGLEMENTAIRES : Absence
ZONES HUMIDES : Absence
ABC DE LA NATURE : Absence
NIVEAU ENJEU REPERE : Niveau 2

SYNTHESE : Enjeux globalement modérés
OAP : TRADUIT DANS L'OAP SECTORIELLE

num zone "zones soumises OAP 16 04 2025		Zone 33
Contexte général	Commune : Surface de la zone (ha)	Lus-la-Croix-Haute 0,54
Zonages du patrimoine naturel et TVB	Zonages du patrimoine naturel : Reservoir de biodiversité	ZNIEFF 2 820003699 oui
Enjeux écologiques	Milieux / types d'habitats (CODE EUNIS) :	Prairies de fauche planitiaies subatlantiques (E2.22) ; Alignements d'arbres x Haies x Petits bois anthropiques de feuillus caducifoliés (G5.1 x FA x G5.2) ; Petits bois anthropiques de feuillus caducifoliés (G5.2) ; Réseaux routiers (J4.2) ; Éboulis (H2)
	Eléments favorables à la biodiversité (mare, haies, arbres à cavités, etc) :	zones de cailloux
	Espèces présente ou potentielles : insectes	Potential : Cortège d'espèces communes des habitats anthropiques
	Espèces contactées ou potentielles : oiseau	Espace ouvert à semi-ouvert : Alouette des champs, Alouette lulu, Bruant zizi, Bruant jaune, Tarier patre; Linéaire d'arbre : Serin cini, Verdier d'Europe, Chardonneret élégant, Linotte mélodieuse
	Espèces contactées ou potentielles : reptiles	Coronelle lisse, Vipère aspic, Lézard à deux raies, Lézard des muraille
	Espèces contactées ou potentielles : amphibiens	Uniquement en hivernage
	Espèces contactées ou potentielles : mamm	Hérisson d'Europe, Ecureuil roux
	Espèces contactées ou potentielles : chiros	Espèces arboricoles gîte potentiel : Séroline de Nilsson, Vespère de Savi, Noctule de Leisler, Noctule commune, Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle de Nathusius, Pipistrelle commune, Pipistrelle pygmée, Séroline bicolore
	Zones humides	Hors zone humide de l'inventaire (SMRD) Probabilité de présence (source : PatriNat, 2023) : Nulle
	Synthèse des enjeux écologiques	Enjeux globalement modérés
Synthèse et préconisation	Préconisation OAP	Préserver les arbres en limite est
	Niveau d'enjeu	2

ZOOM LUS LA CROIX HAUTE



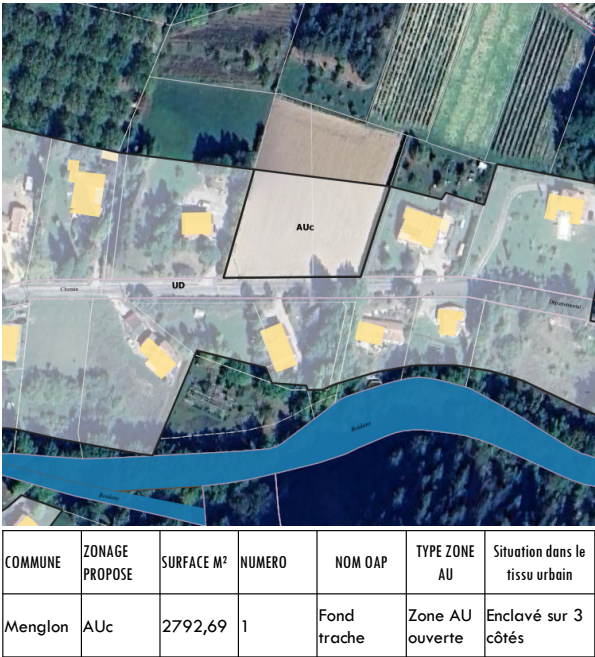
COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Lus-La-Croix-Haute	AUc	7650,92	3	Les Corréardes	Zone AU ouverte	Etalement (présenté en CDNPS avec avis favorable sous réserve de l'application des préconisations)
		12867,55				

ZONAGES REGLEMENTAIRES : Absence
ZONES HUMIDES : Absence
ABC DE LA NATURE : Absence
NIVEAU ENJEU REPERE : Niveau 2

SYNTHESE : Enjeux modérés à fort sur les prairies en fonction des espèces nicheuses d'oiseaux et de la diversité végétale et entomofaunistique.
Enjeux entomofaunistiques possibles
Habitat bien représenté à l'échelle communale (815 ha d'après le RPG 2023)
Enjeux modérés à fort sur les prairies en fonction des espèces nicheuses d'oiseaux et de la diversité végétale et entomofaunistique.
Enjeux entomofaunistiques possibles
Habitat bien représenté à l'échelle communale (915 ha de cultures fourragères et prairies d'après le RPG 2023) Gîtes arboricoles possibles dans les vieux poiriers
OAP : TRADUIT DANS L'OAP SECTORIELLE

num zone "zones soumises OAP 16 04 2025		Zone 34	Zone 35
Contexte général	Commune :	Lus-la-Croix-Haute	Lus-la-Croix-Haute
	Surface de la zone (ha)	0,76	1,3
Zonages du patrimoine naturel et TVB	Zonages du patrimoine naturel :	/	/
	Reservoir de biodiversité	non	non
Enjeux écologiques	Milieu / types d'habitats (CODE EUNIS) :	Prairies de fauche (E2.2), bâti	Prairies améliorées (E2.6), Prairies de fauche (E2.2), Petits jardins ornementaux et domestiques (I2.2), Pelouses calcaires subatlantiques semi-arides (E1.2), Verger de hautes tiges (G2.9)
	Eléments favorables à la biodiversité (mare, haies, arbres à cavités, etc) :		Quelques vieux arbres (poiriers)
	Espèces présente ou potentielles : insectes	Cortège des prairies fleuries et ubiquiste des habitats ouverts. Plusieurs azuré patrimoniaux et l'Echiquier de Russie (VU région) restent potentiels dans les faciès les plus secs et naturels de prairies	Cortège des prairies fleuries et ubiquiste des habitats ouverts. Plusieurs azuré patrimoniaux et l'Echiquier de Russie (VU région) restent potentiels dans les faciès les plus secs et naturels de prairies
	Espèces contactées ou potentielles : oiseau	Espace ouvert à semi-ouvert : Alouette des champs, Alouette lulu, Bruant zizi, Pie-grièche écorcheur, Bruant jaune, Linotte mélodieuse, Tarier des prés, Tarier pâtre Arbre : Serin cini, Verdier d'Europe, Chardonneret élégant, Linotte mélodieuse, Torcol fourmilier	Espace ouvert à semi-ouvert : Alouette des champs, Alouette lulu, Bruant zizi, Pie-grièche écorcheur, Bruant jaune, Linotte mélodieuse, Tarier des prés, Tarier pâtre Arbre : Serin cini, Verdier d'Europe, Chardonneret élégant, Linotte mélodieuse, Torcol fourmilier
	Espèces contactées ou potentielles : reptiles	Coronelle lisse, Couleuvre verte et jaune, Lézard à deux raies, Lézard des murailles	Coronelle lisse, Couleuvre verte et jaune, Lézard à deux raies, Lézard des murailles
	Espèces contactées ou potentielles : amphibiens	-	-
	Espèces contactées ou potentielles : mamm	Écureuil roux, Hérisson d'Europe	Écureuil roux, Hérisson d'Europe
	Espèces contactées ou potentielles : chiros	Espèces arboricoles : Séroline de Nilsson, Vespère de Savi, Noctule de Leisler, Noctule commune, Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle de Nathusius, Pipistrelle commune, Pipistrelle pygmée, Séroline bicolore	Espèces arboricoles : Séroline de Nilsson, Vespère de Savi, Noctule de Leisler, Noctule commune, Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle de Nathusius, Pipistrelle commune, Pipistrelle pygmée, Séroline bicolore
	Zones humides	Hors zone humide de l'inventaire (SMRD) probabilité de présence (source : PatriNat, 2023) : Moyenne	Hors zone humide de l'inventaire (SMRD) probabilité de présence (source : PatriNat, 2023) : Moyenne
	Synthèse des enjeux écologiques	Enjeux modérés à fort sur les prairies en fonction des espèces nicheuses d'oiseaux et de la diversité végétale et entomofaunistique. Enjeux entomofaunistiques possibles Habitat bien représenté à l'échelle communale (815 ha d'après le RPG 2023)	Enjeux modérés à fort sur les prairies en fonction des espèces nicheuses d'oiseaux et de la diversité végétale et entomofaunistique. Enjeux entomofaunistiques possibles Habitat bien représenté à l'échelle communale (915 ha de cultures fourragères et prairies d'après le RPG 2023) Gîtes arboricoles possibles dans les vieux poiriers
Synthèse et préconisation	Préconisation OAP	/	Préservation vieux verger
	Niveau d'enjeu	2	2

ZOOM MENGLON

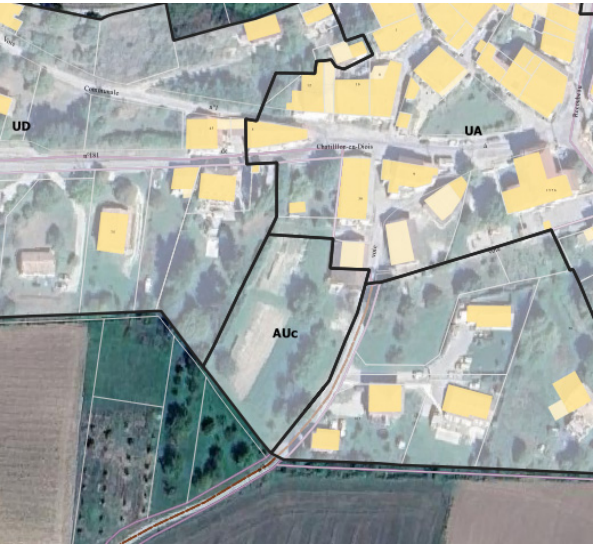


ZONAGES REGLEMENTAIRES : Absence
ZONES HUMIDES : Absence
ABC DE LA NATURE : Absence
NIVEAU ENJEU REPERE : Niveau 1

SYNTHESE : Enjeux flore habitats faible à moyen dans la culture extensive (messicoles)
enjeu faune faible

num zone "zones soumises OAP 16 04 2025		Zone 36
Contexte général	Commune : Surface de la zone (ha)	Menglon 0,28
Zonages du patrimoine naturel et TVB	Zonages du patrimoine naturel : Reservoir de biodiversité	/ non
Enjeux écologiques	Milieux / types d'habitats (CODE EUNIS) :	Terres arables à monocultures extensives (I1.3) ; Haies d'espèces indigènes fortement gérées (FA.2)
	Eléments favorables à la biodiversité (mare, haies, arbres à cavités, etc) :	
	Espèces présente ou potentielles : insectes	Potentiel : Cortège d'espèces communes des habitats anthropiques,
	Espèces contactées ou potentielles : oiseau	Espace agricole : Alouette des champs
	Espèces contactées ou potentielles : reptiles	Nul
	Espèces contactées ou potentielles : amphibiens	Nul
	Espèces contactées ou potentielles : mamm	Nul
	Espèces contactées ou potentielles : chiros	Uniquement transit et alimentation
	Zones humides	Hors zone humide de l'inventaire (SMRD) Probabilité de présence (source : PatriNat, 2023) : Nulle
	Synthèse des enjeux écologiques	enjeux flore habitats faible à moyen dans la cuture extensive (messicoles) enjeu faune faible
Synthèse et préconisation	Préconisation OAP	/
	Niveau d'enjeu	1

ZOOM MENGLON



COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Menglon	AUC	2751,29	2	Le Village	Zone AU ouverte	Enclavé sur 3 côtés

ZONAGES REGLEMENTAIRES : Absence
ZONES HUMIDES : Absence
ABC DE LA NATURE : Absence
NIVEAU ENJEU REPERE : Niveau 1

SYNTHESE : Enjeux globalement modérés

num zone "zones soumises OAP 16 04 2025		Zone 37
Contexte général	Commune :	Menglon
	Surface de la zone (ha)	0,27
Zonages du patrimoine naturel et TVB	Zonages du patrimoine naturel :	
	Reservoir de biodiversité	non
Enjeux écologiques	Milieux / types d'habitats (CODE EUNIS) :	Pelouses des parcs (E2.64) ; Terres labourées nues (I1.51) ; Haies d'espèces non indigènes (FA.1) ; Jachères non inondées avec communautés rudérales annuelles (I1.52) ; Bâtiments résidentiels des villages et des périphéries urbaines x Petits jardins ornementaux et domestiques (J1.2 x I2.2) ; Alignements d'arbres (G5.1) ; Petits bois anthropiques de feuillus caducifoliés / Petits bois anthropiques mixtes de feuillus et conifères (G5.2 / G5.5) ;
	Eléments favorables à la biodiversité (mare, haies, arbres à cavités, etc) :	
	Espèces présente ou potentielles : insectes	Potential : Cortège d'espèces communes des habitats anthropiques,
	Espèces contactées ou potentielles : oiseau	Arbres : Serin cini, Verdier d'Europe, Chardonneret élégant, Pie bavarde
	Espèces contactées ou potentielles : reptiles	Lézard à deux raies, Lézard des murailles
	Espèces contactées ou potentielles : amphibiens	Uniquement en hivernage
	Espèces contactées ou potentielles : mamm	Hérisson d'Europe
	Espèces contactées ou potentielles : chiro	Espèces arboricoles gîte potentiel : Séroline de Nilsson, Vespère de Savi, Noctule de Leisler, Noctule commune, Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle de Nathusius, Pipistrelle commune, Pipistrelle pygmée, Séroline bicolore
	Zones humides	Hors zone humide de l'inventaire (SMRD) Probabilité de présence (source : PatriNat, 2023) : Moyenne sur la moitié sud
	Synthèse des enjeux écologiques	Enjeux globalement modérés
Synthèse et préconisation	Préconisation OAP	Préserver les arbres
	Niveau d'enjeu	2

ZOOM MENGLON



COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Menglon	AUc	3187,11	3	Luzerand	Zone AU ouverte	Enclavé sur 3 côtés

ZONAGES REGLEMENTAIRES : Absence
 ZONES HUMIDES : Absence
 ABC DE LA NATURE : Absence
 NIVEAU ENJEU REPERE : Niveau2
 SYNTHESE : Enjeux globalement modérés
OAP : TRADUIT DANS L'OAP SECTORIELLE

num zone "zones soumises OAP 16 04 2025		Zone 38
Contexte général	Commune :	Menglon
	Surface de la zone (ha)	0,32
Zonages du patrimoine naturel et TVB	Zonages du patrimoine naturel :	
	Reservoir de biodiversité	non
Enjeux écologiques	Milieus / types d'habitats (CODE EUNIS) :	Petits jardins ornementaux et domestiques (I2.2) ; Haies d'espèces indigènes fortement gérées (FA.2) ; Haies d'espèces non indigènes (FA.1)
	Éléments favorables à la biodiversité (mare, haies, arbres à cavités, etc) :	
	Espèces présente ou potentielles : insectes	Potentiel : Cortège d'espèces communes des habitats anthropiques,
	Espèces contactées ou potentielles : oiseau	Arbres : Serin cini, Verdier d'Europe, Chardonneret élégant, Pie bavarde
	Espèces contactées ou potentielles : reptiles	Lézard à deux raies, Lézard des murailles
	Espèces contactées ou potentielles : amphibiens	Uniquement en hivernage
	Espèces contactées ou potentielles : mamm	Hérisson d'Europe, Ecureuil roux
	Espèces contactées ou potentielles : chiros	Espèces arboricoles gîte potentiel : Séroline de Nilsson, Vespère de Savi, Noctule de Leisler, Noctule commune, Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle de Nathusius, Pipistrelle commune, Pipistrelle pygmée, Séroline bicolore
	Zones humides	Hors zone humide de l'inventaire (SMRD) Probabilité de présence (source : PatriNat, 2023) : Moyenne à forte
	Synthèse des enjeux écologiques	Enjeux globalement modérés
Synthèse et préconisation	Préconisation OAP	Préserver les arbres
	Niveau d'enjeu	2



ZOOM PONTAIX ABSENCE D'INVENTAIRE

ZONAGES REGLEMENTAIRES : Absence

ZONES HUMIDES : Absence

ABC DE LA NATURE : Absence

NIVEAU ENJEU REPERE : Niveau 1

SYNTHESE : Enjeux flore habitats faible à moyen dans la culture extensive (messicoles)
enjeu faune faible

ZOOM POYOLS



COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Poyols	AUC	3010,22	1	Poyols _ Le Village	Zone AU ouverte	Etalement

ZONAGES REGLEMENTAIRES : Absence
ZONES HUMIDES : Absence
ABC DE LA NATURE : Absence
NIVEAU ENJEU REPERE : Niveau 2

SYNTHESE : Enjeux globalement modérés
OAP : TRADUIT DANS L'OAP SECTORIELLE

num zone "zones soumises OAP 16 04 2025		Zone 43
Contexte général	Commune :	Poyols
	Surface de la zone (ha)	0,24
Zonages du patrimoine naturel et TVB	Zonages du patrimoine naturel :	/
	Reservoir de biodiversité	non
Enjeux écologiques	Milieux / types d'habitats (CODE EUNIS) :	Jardins potagers de subsistance (I2.22) ; Prairies améliorées (E2.6) ; Prairies de fauche de basse et moyenne altitudes x Jachères non inondées avec communautés rudérales annuelles ou vivaces (E2.2 x I1.53) ; Déchets agricoles et horticoles solides (J6.41) ; Réseaux routiers (J4.2) ; Petits bois anthropiques de feuillus caducifoliés / Petits bois anthropiques mixtes de feuillus et conifères (G5.2 / G5.5)
	Eléments favorables à la biodiversité (mare, haies, arbres à cavités, etc) :	
	Espèces présente ou potentielles : insectes	Potentiel : Cortège d'espèces communes des habitats anthropiques, Espace ouvert à semi-ouvert : Alouette des champs, Alouette lulu, Bruant zizi, Bruant jaune, Tarier patre, Serin cini, Chardonneret élégant, Linotte mélodieuse ; Arbres : Serin cini, Verdier d'Europe, Chardonneret élégant, Pie bavarde
	Espèces contactées ou potentielles : oiseau	
	Espèces contactées ou potentielles : reptiles	Lézard à deux raies, Lézard des murailles
	Espèces contactées ou potentielles : amphibiens	Uniquement en hivernage
	Espèces contactées ou potentielles : mamm	Hérisson d'Europe
	Espèces contactées ou potentielles : chiros	Espèces arboricoles gîte potentiel : Séroline de Nilsson, Vespère de Savi, Noctule de Leisler, Noctule commune, Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle de Nathusius, Pipistrelle commune, Pipistrelle pygmée, Séroline bicolore
	Zones humides	Hors zone humide de l'inventaire (SMRD) Probabilité de présence (source : PatriNat, 2023) : Moyenne à forte
	Synthèse des enjeux écologiques	Enjeux globalement modérés
Synthèse et préconisation	Préconisation OAP	Préserver les arbres
	Niveau d'enjeu	2

ZOOM SAINT DIZIER EN DIOIS



COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Saint-Dizier-en-Diois	AUc	5501,38	1	Saint Dizier en Diois - Commendrat	Zone AU ouverte	Etalement

ZONAGES REGLEMENTAIRES : Absence
ZONES HUMIDES : Absence
ABC DE LA NATURE : Absence
NIVEAU ENJEU REPERE : Niveau 2

SYNTHESE : Enjeux faunistiques modérés à forts

num zone "zones soumises OAP 16 04 2025		Zone 61
Contexte général	Commune :	Saint-Dizier-en-Diois
	Surface de la zone (ha)	0,55
Zonages du patrimoine naturel et TVB	Zonages du patrimoine naturel :	/
	Reservoir de biodiversité	non
Enjeux écologiques	Milieus / types d'habitats (CODE EUNIS) :	Prairies de fauche planitiaires subatlantiques (E2.22) ; Pâturages permanents mésotrophes et prairies de post-pâturage/Prairies améliorées (E2.1/E2.6) ; Petits jardins ornementaux et domestiques (I2.2) ; Prairies de fauche de basse et moyenne altitudes x Jachères non inondées avec communautés rudérales annuelles ou vivaces (E2.2 x I1.53) ; Lisières forestières ombragées (E5.43) ; Jardins potagers de subsistance (2.22) ; Petits bois anthropiques de feuillus caducifoliés (G5.2) ; Réseaux routiers (J4.2) ; Fourrés à Prunellier et Troène/Fourrés à Buxus sempervirens (F3.112/F3.12) ; Lisières et prairies humides ou mouilleuses à grandes herbacées et à fougères/Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses (E5.4/E3.4) ; Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses (E3.4) ; Bâtiments résidentiels des villages et des périphéries urbaines x Petits jardins ornementaux et domestiques (J1.2 x I2.2) ; Petits bois anthropiques de feuillus caducifoliés / Petits bois anthropiques mixtes de feuillus et conifères (G5.2 / G5.5)
	Eléments favorables à la biodiversité (mare, haies, arbres à cavités, etc) :	Arbres a cavité très favorable au gîte
	Espèces présente ou potentielles : insectes	Potential : Cortège d'espèces communes des habitats anthropiques
	Espèces contactées ou potentielles : oiseau	Espace ouvert à semi-ouvert : Bruant zizi, Tarier patre, Serin cini, Chardonneret élégant, Linotte mélodieuse, Pie-grièche ecorcheur ; Arbres : Serin cini, Verdier d'Europe, Chardonneret élégant, Pie bavarde
	Espèces contactées ou potentielles : reptiles	Coronelle lisse, Vipère aspic, Lézard à deux raies, Lézard des muraille
	Espèces contactées ou potentielles : amphibiens	Uniquement en hivernage
	Espèces contactées ou potentielles : mamm	Hérisson d'Europe
	Espèces contactées ou potentielles : chiros	Espèces arboricoles gîte présent : Séroline de Nilsson, Vespère de Savi, Noctule de Leisler, Noctule commune, Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle de Nathusius, Pipistrelle commune, Pipistrelle pygmée, Séroline bicolore
	Zones humides	Hors zone humide de l'inventaire (SMRD) probabilité de présence (source : PatriNat, 2023) : Nulle
Synthèse et préconisation	Synthèse des enjeux écologiques	Enjeux faunistiques modérés à forts
	Préconisation OAP	Préserver les arbustes et les arbres
	Niveau d'enjeu	2

ZOOM SAINT NAZAIRE LE DESERT



ZONAGES REGLEMENTAIRES : Absence
ZONES HUMIDES : Absence
ABC DE LA NATURE : Absence
NIVEAU ENJEU REPERE : Niveau 2

SYNTHESE : Enjeux faunistiques modérés à forts
OAP : TRADUIT DANS L'OAP SECTORIELLE

num zone "zones soumises OAP 16 04 2025		Zone 49
Contexte général	Commune :	Saint-Nazaire-le-Désert
	Surface de la zone (ha)	0,33
Zonages du patrimoine naturel et TVB	Zonages du patrimoine naturel :	/
	Reservoir de biodiversité	non
Enjeux écologiques	Milieux / types d'habitats (CODE EUNIS) :	Principalement prairies temporaire améliorées (E2.6) et fourrés à dominante de S.junceum (F3.1) en limite ouest
	Eléments favorables à la biodiversité (mare, haies, arbres à cavités, etc) :	Zone arbustive en limite ouest
	Espèces présente ou potentielles : insectes	Cortège des prairies fleuries et ubiquiste des habitats ouverts
	Espèces contactées ou potentielles : oiseau	Espace ouvert à semi-ouvert : Bruant zizi, Pie-grièche écorcheur
	Espèces contactées ou potentielles : reptiles	Couleuvre verte et jaune, Lézard à deux raies, Lézard des murailles
	Espèces contactées ou potentielles : amphibiens	-
	Espèces contactées ou potentielles : mamm	Hérisson d'Europe
	Espèces contactées ou potentielles : chiros	Pas de gîte potentiel : uniquement transit et alimentation
	Zones humides	Hors zone humide de l'inventaire (SMRD) probabilité de présence (source : PatriNat, 2023) : Nulle
	Synthèse des enjeux écologiques	Enjeux faible sur les prairies améliorées accueillant des espèces communes.Enjeux localisés sur les fourrés en bordure ouest. Pouvant accueillir des espèces patrimoniale d'oiseaux, même si les surfaces sont réduites,
Synthèse et préconisation	Préconisation OAP	Préservation des fourrés ouest
	Niveau d'enjeu	2

ZOOM SAINT NAZAIRE LE DESERT



COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Saint-Nazaire-le-Désert	AUC	4419,47	1	Saint Nazaire le Désert - Subreviale	Zone AU ouverte	Etalement

ZONAGES REGLEMENTAIRES : Absence
ZONES HUMIDES : Absence
ABC DE LA NATURE : Absence
NIVEAU ENJEU REPERE : Niveau 3

SYNTHESE : Présence d'habitat patrimonial (pelouses sèches) avec enjeux entomofaune potentiellement forts. Enjeux avifaune modérés dans les zones ouvertes et forts dans les zones boisées. Deux arbres à cavités identifiés au sein de la zone.
OAP : TRADUIT DANS L'OAP SECTORIELLE

num zone "zones soumises OAP 16 04 2025		Zone 50
Contexte général	Commune :	Saint-Nazaire-le-Désert
	Surface de la zone (ha)	0,44
Zonages du patrimoine naturel et TVB	Zonages du patrimoine naturel :	/
	Reservoir de biodiversité	non
Enjeux écologiques	Milieux / types d'habitats (CODE EUNIS) :	Prairie de fauche sèche avec secteurs à dominante de Brome érigé (E2.2 x E1.2) ; Fourrés diversifié à l'ouest (F3.1)
	Eléments favorables à la biodiversité (mare, haies, arbres à cavités, etc) :	Arbre à cavité
	Espèces présente ou potentielles : insectes	Cortèges des pelouses sèches et fleuries, plusieurs azurés et zygènes patrimoniaux (Z. fausta) potentiels en fonction de la diversité du cortège végétal. Mercure, Agreste et Echiquier de Russie sont également potentiels dans les pelouses sèches. Cortège des lisières arborées sèches avec le Sylvandre (H.fagi).
	Espèces contactées ou potentielles : oiseau	Espace ouvert à semi-ouvert : Bruant zizi, Huppe fasciée, Pie-grièche écorcheur, Chardonneret élégant Arbre : Serin cini, Verdier d'Europe
	Espèces contactées ou potentielles : reptiles	Couleuvre verte et jaune, Lézard à deux raies, Lézard des murailles
	Espèces contactées ou potentielles : amphibiens	-
	Espèces contactées ou potentielles : mamm	Écureuil roux, Hérisson d'Europe
	Espèces contactées ou potentielles : chiros	Espèces arboricoles : Séroline de Nilsson, Vespère de Savi, Noctule de Leisler, Noctule commune, Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle de Nathusius, Pipistrelle commune, Pipistrelle pygmée, Séroline bicolore
	Zones humides	Hors zone humide de l'inventaire (SMRD) probabilité de présence (source : PatriNat, 2023) : Nulle
	Synthèse des enjeux écologiques	Présence d'habitat patrimonial (pelouses sèches) avec enjeux entomofaune potentiellement forts. Enjeux avifaune modérés dans les zones ouvertes et forts dans les zones boisées. Deux arbres à cavités identifiés au sein de la zone.
Synthèse et préconisation	Préconisation OAP	Préservation des zones boisées ouest. Préservation des deux arbres à cavités
	Niveau d'enjeu	3

ZOOM SAINT ROMAN



COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Saint-Roman	AUc	4722,00	1	Saint Roman - Le village	Zone AU ouverte	Etalement

ZONAGES REGLEMENTAIRES : Absence

ZONES HUMIDES : Absence

ABC DE LA NATURE : Absence

NIVEAU ENJEU REPERE : Niveau 2

SYNTHESE : Enjeu fort sur les arbres, modérés sur la zone ouverte

Enjeux faible flore habitats

OAP : TRADUIT DANS L'OAP SECTORIELLE

num zone "zones soumises OAP 16 04 2025		Zone 5
Contexte général	Commune :	Saint-Roman
	Surface de la zone (ha)	0,39
Zonages du patrimoine naturel et TVB	Zonages du patrimoine naturel :	/
	Reservoir de biodiversité	Non
Enjeux écologiques	Milieux / types d'habitats (CODE EUNIS) :	Prairies améliorées (E2.6); Clairières à couvert arbustif (G5.85) ; Lisières forestières ombragées (E5.43)
	Eléments favorables à la biodiversité (mare, haies, arbres à cavités, etc) :	Alignement d'abres, ruisseau (temporaire) est parcelle
	Espèces présente ou potentielles : insectes	Potentiel : Cortège d'espèces communes des habitats anthropiques, Polyommatus escheri (NT, Biodiv'aura atlas, 2019)
	Espèces contactées ou potentielles : oiseau	Semi-ouvert - arboré : Alouette lulu, Bruant zizi, Chardonneret élégant, Linotte mélodieuse, Serin cini, Pie-grièche écorcheur, Epervier d'Europe
	Espèces contactées ou potentielles : reptiles	Couleuvre verte et jaune
	Espèces contactées ou potentielles : amphibiens	Uniquement des espèces en hivernage (Alyte accoucheur avec le ruisseau à proximité)
	Espèces contactées ou potentielles : mamm	Hérisson d'Europe
	Espèces contactées ou potentielles : chiros	Espèces arboricoles uniquement en gîte ponctuel (repos, transit) - présence de lierre : Séroline de Nilsson, Vespère de Savi, Noctule de Leisler, Noctule commune, Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle de Nathusius, Pipistrelle commune, Pipistrelle pygmée, Séroline bicolore
	Zones humides	Hors zone humide de l'inventaire (SMRD) Probabilité de présence (source : PatriNat, 2023) : Nulle observation de terrain : ZH potentielle au sud-est en lien avec le ruisseau
	Synthèse des enjeux écologiques	Enjeu fort sur les arbres, modérés sur la zone ouverte Enjeux faible flore habitats
Synthèse et préconisation	Préconisation OAP	Préserver la zone arborée ouest
	Niveau d'enjeu	2

ZOOM SOLAURE EN DIOIS



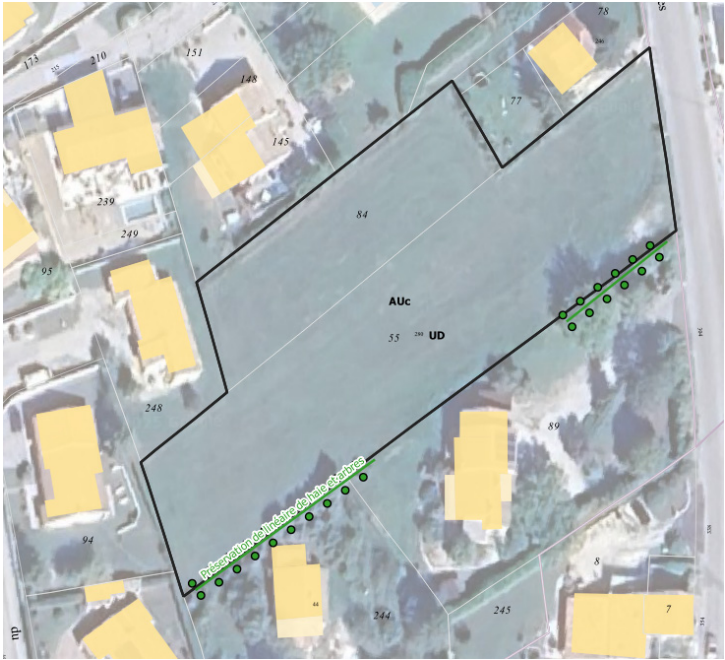
COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Solaure en Diois	AUC	4186,62	1	Le Moulin	Zone AU ouverte	Enclavé sur 3 côtés

ZONAGES REGLEMENTAIRES : Absence
ZONES HUMIDES : Absence
ABC DE LA NATURE : Absence
NIVEAU ENJEU REPERE : Niveau 2

SYNTHESE : Enjeux modérés sur la prairie en fonction des pratiques et sur le fourrés à l'est
OAP : TRADUIT DANS L'OAP SECTORIELLE

num zone "zones soumises OAP 16 04 2025		Zone 2
Contexte général	Commune :	Solaure-en-Diois
	Surface de la zone (ha)	0,42
Zonages du patrimoine naturel et TVB	Zonages du patrimoine naturel :	ZNIEFF 2 820000418
	Reservoir de biodiversité	Non
Enjeux écologiques	Milieux / types d'habitats (CODE EUNIS) :	Prairie de fauche (E2.2), chemin en graviers (J4.2), Fourrés (F3.1)
	Eléments favorables à la biodiversité (mare, haies, arbres à cavités, etc) :	Fourrés en limite est
	Espèces présente ou potentielles : insectes	Cortège des prairies fleuries, Azuré de la chevette et de Chapman, Zygène d'occitanie (NT région) potentiels en fonction des pratiques
	Espèces contactées ou potentielles : oiseau	Espace ouvert à semi-ouvert : Alouette des champs, Alouette lulu, Bruant zizi Linéaire arboré/fourrés : Serin cini, Verdier d'Europe, Chardonneret élégant, Linotte mélodieuse
	Espèces contactées ou potentielles : reptiles	Couleuvre verte et jaune, Lézard à deux raies, Lézard des murailles
	Espèces contactées ou potentielles : amphibiens	Uniquement des espèces en hivernage : Alyte accoucheur, Salamandre tachetée, Crapaud épineux ...
	Espèces contactées ou potentielles : mamm	Écureuil roux, Hérisson d'Europe
	Espèces contactées ou potentielles : chiros	Pas de gîte potentiel : uniquement transit et alimentation
	Zones humides	Hors zone humide de l'inventaire (SMRD) Probabilité de présence (source : PatriNat, 2023) : Nulle
	Synthèse des enjeux écologiques	Enjeu modérés sur la prairie en fonction des pratiques et sur le fourrés à l'est
Synthèse et préconisation	Préconisation OAP	Préservation des linéaires arborés est
	Niveau d'enjeu	2

ZOOM SOLAURE EN DIOIS



COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Solaure en Diois	AUC	41 29,90	2	La Gaffe	Zone AU ouverte	Enclavé sur 4 côtés

ZONAGES REGLEMENTAIRES : Absence
ZONES HUMIDES : Absence
ABC DE LA NATURE : Absence
NIVEAU ENJEU REPERE : Niveau 2

SYNTHESE : Enjeux modérés localement fort sur les linéaires arborés
OAP : TRADUIT DANS L'OAP SECTORIELLE

num zone "zones soumises OAP 16 04 2025		Zone 3
Contexte général	Commune :	Solaure-en-Diois
	Surface de la zone (ha)	0,41
Zonages du patrimoine naturel et TVB	Zonages du patrimoine naturel :	ZNIEFF 2 820000418
	Reservoir de biodiversité	Non
	Milieux / types d'habitats (CODE EUNIS) :	Prairie de fauche à Arrhenatherum (E2.2), Remblai de gravier avec friche anthropique (E5.1)
Enjeux écologiques	Eléments favorables à la biodiversité (mare, haies, arbres à cavités, etc) :	Fourrés au sud
	Espèces présente ou potentielles : insectes	Cortège des prairies fleuries, cortèges des espèces peu exigeantes
	Espèces contactées ou potentielles : oiseau	Espace ouvert à semi-ouvert : Alouette des champs, Alouette lulu, Bruant zizi, Linéaire d'arbre : Serin cini, Verdier d'Europe, Chardonneret élégant
	Espèces contactées ou potentielles : reptiles	Couleuvre verte et jaune, Lézard à deux raies, Lézard des murailles
	Espèces contactées ou potentielles : amphibiens	-
	Espèces contactées ou potentielles : mamm	Hérisson d'Europe
	Espèces contactées ou potentielles : chiros	Pas de gîte potentiel : uniquement transit et alimentation
	Zones humides	Hors zone humide de l'inventaire (SMRD) Probabilité de présence (source : PatriNat, 2023) : Moyenne
Synthèse et préconisation	Synthèse des enjeux écologiques	Enjeux modérés localement fort sur les linéaires arborés
	Préconisation OAP	Préservation des linéaires arborés sud
	Niveau d'enjeu	2

ZOOM VAL MARAVEL



COMMUNE	ZONAGE PROPOSE	SURFACE M²	NUMERO	NOM OAP	TYPE ZONE AU	Situation dans le tissu urbain
Val-Maravel	AUC	2029,87	1	Volvent - Le village	Zone AU ouverte	Etalement (Pente supérieur à 10 %)

ZONAGES REGLEMENTAIRES : Absence
ZONES HUMIDES : Absence
ABC DE LA NATURE : Absence
NIVEAU ENJEU REPERE : Niveau 2

SYNTHESE : Enjeux flore/habitat et entomofaune faible
Enjeux forts pour les oiseaux et fossé en eau pour les amphibiens, les zones rocheuse pour certains reptiles
OAP : TRADUIT DANS L'OAP SECTORIELLE

num zone "zones soumises OAP 16 04 2025		Zone 45
Contexte général	Commune :	Val-Maravel
	Surface de la zone (ha)	0,2
Zonages du patrimoine naturel et TVB	Zonages du patrimoine naturel :	/
	Reservoir de biodiversité	non
Enjeux écologiques	Milieux / types d'habitats (CODE EUNIS) :	Prairies améliorées (2.6) ; Petits bois anthropiques de feuillus caducifoliés (G5.2 / G5.5)
	Eléments favorables à la biodiversité (mare, haies, arbres à cavités, etc) :	Zone semi ouverte avec quelques arbustes et arbres et zone de cailloux
	Espèces présente ou potentielles : insectes	Potentiel : Cortège d'espèces communes des habitats anthropiques
	Espèces contactées ou potentielles : oiseau	Espace ouvert à semi-ouvert : Alouette des champs, Alouette lulu, Bruant zizi, Bruant jaune, Tarier patre, Chardonneret élégant, Linotte mélodieuse, Pie-grièche ecorcheur, bruant fou ; Arbres : Serin cini, Verdier d'Europe, Chardonneret élégant, Pie bavarde
	Espèces contactées ou potentielles : reptiles	Coronelle lisse, Vipère aspic, Lézard à deux raies, Lézard des murailles, Couleuvre helvétique
	Espèces contactées ou potentielles : amphibiens	Salamandre tachetée, complexe des grenouille vertes
	Espèces contactées ou potentielles : mamm	Hérisson d'Europe
	Espèces contactées ou potentielles : chiros	Uniquement transit et alimentation
	Zones humides	Hors zone humide de l'inventaire (SMRD) probabilité de présence (source : PatriNat, 2023) : Nulle sur les trois quart est, moyenne sur une frange ouest.
	Synthèse des enjeux écologiques	Enjeux flore/habitat et entomofaune faible Enjeux forts pour les oiseaux et fossé en eau pour les amphibiens, les zones rocheuse pour certains reptiles
Synthèse et préconisation	Préconisation OAP	Préservation des arbres en limite est Préserver le fossé
	Niveau d'enjeu	2

CONCLUSION

- Les prospections des zones urbanisables qui sont par ailleurs le plus impactantes au regard de leur surface, auront permis d'écarter les projets d'urbanisation sur des secteurs à trop fort enjeux environnementales.
- Aucune zone AU à ce jour, ne révèle d'enjeux de niveau 3
- L'ensemble des propositions pour atténuer les effets de l'urbanisation sur les secteurs de plus de 2500m² ont été intégrés aux OAP sectorielles
- Aucune zone AU ne se trouve au sein ou proche d'un zonage réglementaire environnemental